

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

Une nouvelle victime de la thésaurisation L'écu d'argent fait place à la pièce de cupro-nickel

BERNE SONGERAIT À D'AUTRES RÉFORMES



Berne a décidé de frapper de nouvelles pièces de 5 fr. en cupro-nickel destinées à remplacer les écus d'argent. Ces nouvelles pièces qui seront mises en circulation immédiatement porteront toutefois l'effigie actuelle. C'est dans sa séance de mercredi dernier que le Conseil fédéral a pris cette décision. Les anciennes pièces resteront toutefois valables et il n'y a aucune obligation de les rendre à la Banque nationale. Cette dernière, néanmoins, de même que la caisse de l'Etat, les CFF et les PTT enverront à la monnaie fédérale les anciennes pièces entrées dans leur « tiroir »...

Le nouvel écu est plus léger : 13,2 grammes au lieu de 15. Il a une teinte légèrement différente. Et, chose curieuse, il porte le millésime 1968, alors que les pièces d'argent les plus récentes peuvent porter le millésime 1967 ou 1969.

Il y a plus d'une année déjà que cette mesure était envisagée, et la fabrication a commencé il y a plusieurs mois. On avait, en effet, constaté une énorme augmentation de la demande, qui s'explique en particulier par la thésaurisation et pourtant la valeur métallique de la pièce de cinq francs n'a jamais atteint sa valeur nominale. Actuellement, cette valeur se situe autour de trois francs. Quant à la nouvelle pièce, elle a une valeur de 17 centimes...

Au cours d'une conférence de presse — dont nous donnons l'essentiel en avant-dernière page — M. Celio a fait savoir que l'on songe à d'autres réformes, notamment la frappe d'une pièce de dix francs.

LA MESURE NE CHANGE ABSOLUMENT RIEN À NOTRE SYSTÈME MONÉTAIRE

De notre correspondant de Berne : Lorsque, en mai 1968, le vulgaire cupro-nickel remplaça l'argent pour les pièces d'un franc, de deux francs et de 50 centimes, le regret de voir disparaître l'un des signes d'une enviable stabilité s'accompagnait d'une consolation : il nous reste l'écu. Cette satisfaction s'est maintenant dissipée avec les brumes matinales d'hier, au moment où, sur décision du Conseil fédéral, la caisse de la Confédération mettait en circulation des pièces de cent sous en cupro-nickel, elles aussi.

LA MUE

Pourquoi cette mue ? Si l'on pouvait comprendre la fièvre qui s'est manifestée, il y a un an et demi, alors que la valeur du métal lui-même était supérieure à la valeur nominale des pièces d'un franc et de deux francs — on gagnait donc à les faire fondre, pour peu qu'on en possédât quelques centaines — on saisis moins bien ce qui peut pousser les gens à thésauriser des écus, alors qu'aujourd'hui, leur valeur intrinsèque n'est que de trois francs, environ.

Mais c'est un fait, la demande en pièces de cent sous a doublé, durant le premier semestre de 1969 par rapport à l'année dernière. La caisse de la Confédération avait mis en circulation, au 30 juin dernier, 6,9 millions de pièces, contre 3,4 millions au 30 juin 1968. La croissance économique ne saurait expliquer à elle seule cette brusque augmentation. Par centaines de milliers, les écus ont pris le chemin du symbolique « bas de laine ». Il y a donc bel et bien spéculation en ce sens que si l'on ne peut tirer de la pièce de cinq francs un profit immédiat, on compte bien qu'un jour, le prix de l'argent-métal reprendra le chemin montant et qu'un substantiel bénéfice récompensera la patience du thésauriseur.

G. P.

(Lire la suite en avant-dernière page)



Une bâtisse vétuste en plein centre de la ville. (Téléphoto AP)

LE PLUS GRAVE DEPUIS CELUI DE « L'INNOVATION »

Un incendie ravage un immeuble à Bruxelles : 15 morts et 6 blessés

BRUXELLES (AFP). — Une maison misérable a été détruite lundi à l'aube au centre de Bruxelles, emprisonnant dans les décombres de ses trois étages les corps d'une dizaine de victimes anonymes : c'était un immeuble occupé par des travailleurs étrangers. La plupart d'entre eux étaient Marocains et Grecs.

Pour le commandant des pompiers de Bruxelles, c'est l'incendie le plus dramatique depuis celui du grand magasin « A l'Innovation » qui fit 24 morts en 1967. L'intervention rapide des pompiers — ils ont maîtrisé le sinistre en trois quarts d'heure — n'a pu sauver la vie aux locataires surpris par le feu dans leur sommeil.

Six habitants de l'immeuble — cinq hommes et une femme — ont attendu des secours sur les balcons, le dos aux flammes. Légèrement blessés, ils ont pu fuir par la grande échelle déployée par les pompiers.

Le feu a vraisemblablement pris naissance au rez-de-chaussée dans les vieux meubles entassés par un brocanteur.

Le ministre de l'Intérieur, M. Lucien Harmegnies, est venu visiter les lieux du sinistre. Les journalistes l'ont interrogé sur la réglementation concernant ce genre de logements.

VÉTUSTÉ

Cet accident prouve, a déclaré en substance le ministre, à quel point sont justifiés les efforts d'assainissement urbain que déploient les pouvoirs locaux, en dépit de la résistance des habitants de certains quartiers attachés à leurs demeures...

LES IDÉES ET LES FAITS

Le 2 septembre 1939

CETTE date, elle était écrite, au crayon gras, sur les affiches rouges placardées la veille pour annoncer la « mobilisation de guerre ». Elle indiquait le jour auquel les hommes aptes au service actif devaient regagner leur place de rassemblement.

Il y a donc exactement trente ans, notre pays, par un matin clair, se retrouvait en armes, comme au 1er août 1914.

En ce samedi matin, la bataille était engagée déjà depuis plus de vingt-quatre heures, mais bien loin de nos frontières, autour de Dantzig, en direction de la Vistule, l'Allemagne n'était pas encore officiellement en guerre avec la France. Et pourtant nul ne se faisait plus d'illusion sur les périls qui pouvaient, dans les jours ou les semaines à venir, menacer notre pays aussi.

Sans doute, nos voisins avaient-ils réaffirmé leur respect de la neutralité. Mais vingt-cinq ans plus tôt, nous avions entendu — et d'autres avaient, hélas, appris à leurs dépens — que « nécessité ne connaît pas de loi ». On savait donc que la neutralité n'avait de valeur que défensive ; et c'est alors la résolution qui l'emportait sur l'inquiétude, une inquiétude bien compréhensible en de telles circonstances.

Le calme aussi marqua les opérations de mobilisation qui se déroulèrent sans accrocs notable. On sentait quelque fierté dans le bref communiqué annonçant qu'au moment où les gouvernements de Londres d'abord, de Paris ensuite avaient notifié dans les formes l'état de guerre de leur pays avec l'Allemagne, la mobilisation proprement dite était terminée. Ainsi, une minutieuse préparation, qu'on devait retrouver d'ailleurs dans d'autres domaines au seuil des années difficiles, avait porté ses fruits, mais aussi une vue réaliste de la situation qui avait commandé non seulement les décisions et les actes des autorités, mais aussi l'attitude et les réactions du pays.

La mobilisation générale d'il y a trente ans a pu se faire dans des conditions qui, à tous égards, attestaient une volonté quasi-unanime d'affronter le danger, celui que le totalitarisme faisait peser sur le monde. Et cette volonté se maintint, en dépit du choc que provoqua l'effondrement de la France.

Or, aujourd'hui, les menaces n'ont point toutes disparues. L'esprit totalitaire subsiste sous d'autres formes et sous d'autres noms. Les Tchèques viennent d'en faire la dure expérience. Cette persistance crée des dangers sur lesquels il est de bon ton aujourd'hui de fermer les yeux. C'est pourquoi, il est équitable de rappeler la fermeté de ceux qui furent à leur poste, le 2 septembre 1939, premier jour de la mobilisation de guerre.

Georges PERRIN

A Courtedoux LOCLOIS tué en avion

(Pages Jura et Montagnes)

Le 3^{me} producteur mondial de pétrole

(AFP) Ancienne colonie italienne, la Libye, 2 millions d'habitants, 1,750,000 kilomètres carrés, comprend les territoires de Tripolitaine, de Cyrénaïque et du Fezzan.

Bordée au sud par le désert et au nord par la Méditerranée, encadrée à l'ouest par la Tunisie et l'Algérie, à l'est par la République arabe unie, la Libye, porte de l'Afrique centrale, présente une grande importance stratégique comme en témoignent les combats de la dernière guerre mondiale. Bien que ce pays grand comme deux fois la France soit désertique à 90 %, le revenu par habitant est le plus important d'Afrique grâce au pétrole, dont la Libye est devenue le troisième producteur mondial (197 millions de tonnes par an). Aussi, la population bénéficie-t-elle de l'instruction et des soins médicaux gratuits. L'exploitation du pétrole est assurée par une dizaine de sociétés américaines (Esso, Mobil, etc.), françaises (Compagnie française des pétroles et S.N.P.A.) et libyenne (occidentale).

PROFITANT DE L'ABSENCE DU ROI IDRISSE

L'armée prend le pouvoir en Libye

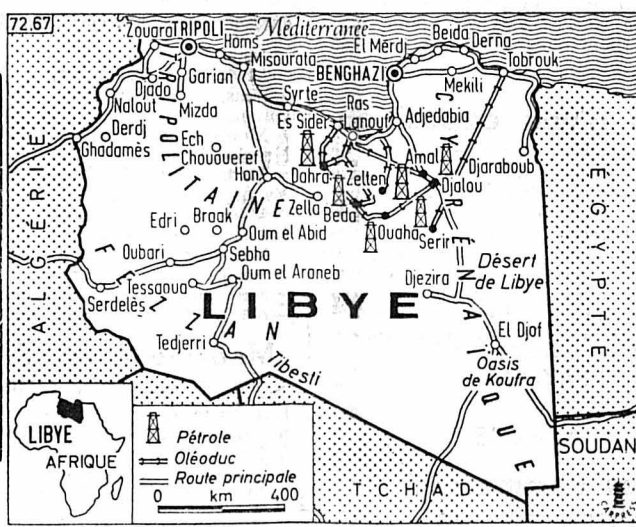
Le Conseil révolutionnaire proclame la république

BEYROUTH (AP). — Les militaires ont pris le pouvoir dans la nuit de dimanche à lundi en Libye, et proclamé une République socialiste dirigée par un Conseil révolutionnaire que préside le colonel Saad Eddine Abou Chouïreb.

« Vous venez de réaliser l'un de vos plus vieux rêves, l'avènement d'une République socialiste », a déclaré un message diffusé aux 1,800,000 habitants de l'ancien royaume du roi Idriss el Senoussi, qui se trouvait en Turquie au moment du coup d'Etat. « Nous lançons un appel à la population afin qu'elle soutienne sa révolution dirigée sans effusion de sang par l'armée libyenne. Nous nous sommes révoltés

pour défendre votre liberté, votre dignité, et pour porter haut le drapeau de la nation arabe », a ajouté la déclaration.

(Lire la suite en dernière page)



Le sens de la disproportion

Je vais dire une énormité. Mais je suis sûr que l'on comprendra le sens de la disproportion que je vais évoquer. Trente années de souvenirs et d'innombrables morts ont pris subitement dans mon esprit, hier soir, moins de relief que le décès brutal d'un ami, d'un seul homme.

Je me disposais à consacrer ce billet à l'anniversaire du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, le 2 septembre 1939. J'avais classé mes idées. J'allais écrire comment, ce jour-là, en manœuvre à la tête d'une section d'infanterie dans le golfe de Tunis, près de Carthage, la consternation avait soudain figé les visages de mes soldats, vers trois heures de l'après-midi, quand retentit le tocsin annonçant le début des hostilités.

Un rédacteur posa sous mes yeux une dépêche qui venait de « tomber » au télex. « Je crois que c'est un de vos amis », me dit-il. Et je lus que Willy Dumont, 37 ans, du Locle, s'était tué quelques heures plus tôt, hier après-midi, à bord de son petit avion, à Porrentruy.

Willy Dumont, 37 ans, le Locle... Je le connaissais depuis moins d'un an. Il y a moins d'une semaine, nous partâmes, en face l'un de l'autre, un bon repas avec une quinzaine d'autres amis. Willy Dumont racontait ses vacances en Yougoslavie avec sa femme et ses enfants à bord de la caravane familiale. Nous parlions aussi du travail, des problèmes et des difficultés de la rentrée.

Il avait sur toutes choses une opinion positive, constructive. Son regard reflétait l'optimisme, la joie de vivre, une sorte d'inaltérable confiance juvénile dans les hommes et les choses. Parmi le grand nombre de gens que je rencontre dans mon métier, Willy Dumont, qui dirigeait un garage au Locle, se distinguait par son anti-scepticisme, son anti-aigreur, son anti-immobilisme. Même si l'on n'en éprouvait nul besoin, on acquiesçait à son contact, imperceptiblement mais avec certitude, une dimension plus positive et plus souriante de l'existence.

Je crois savoir — ce n'est pas une formule de posthume courtoisie — que Willy Dumont était aimé et estimé de tous ceux qui l'approchaient. Pourquoi faut-il que les êtres d'une semblable qualité et d'un commerce si agréable dans la vie de tous les jours soient appelés si tôt à disparaître ?

R. A.

Chronique régionale : pages 2, 3, 6, 7 et 8

Notre conte : page 11

Tous les sports : pages 12 et 14

Carnet du jour - Programmes radio - TV - Bourses : page 17

Informations suisses : page 19

Feux de caves à Neuchâtel et dans la région : le dossier s'épaissit (Pages neuchâteloises)

Un garage incendié à Delley (Page Jura - Fribourg)

Collision auto-camion dans le canton de Zurich : 2 morts carbonisés (Page 19)

VILLE DE NEUCHÂTEL

Lundi prochain : quatorzième séance du Conseil général

C'est le lundi 8 septembre à 20 h 15 que le Conseil général de Neuchâtel se réunira à l'hôtel de ville. L'ordre du jour comprendra tout d'abord la nomination d'un membre de la commission de l'École supérieure de commerce, en remplacement de M. Walther Zahnd, démissionnaire, les rapports du Conseil communal et trois interpellations :

● Une de M. Charles Castella et consorts à propos de l'attitude du Conseil communal envers les forains.
● Une de M. Albert Müller concernant l'éventualité de créer des places de parcs pour les marchands dans les environs immédiats du marché.
● Une de M. Walther Zahnd à propos de l'éventuelle création d'une école d'infirmière dans le canton.

Au cours de la même séance est également prévue une question de M. Jean-Pierre Cheliffi à propos de la situation devant laquelle certains ménages vont se trouver à la fin de l'année lors de l'abolition du contrôle des loyers.

Le Conseil communal proposera aussi au Conseil général diverses demandes d'agrégation et de naturalisation communale.

Il sollicitera également l'autorisation de vendre une parcelle de terrain à Hauterive d'environ 400 m² pour l'élargissement du chemin Hauterive - Champprévère afin d'éviter l'écrasement des murs de soutènement.

Le Conseil communal sollicitera l'autorisation d'acheter 20,504 m² de terrain à la Grand-Vy et de procéder à des rectifications de limites de propriétés avec des voisins.

En vue d'acquiescer une somme de 10 à 15 mille francs, les responsables de la Fête des Vendanges se sont adressés au Conseil communal qui soumettra au Conseil général l'arrêté qui permettrait une majoration des émoluments dont doivent s'acquiescer.

Le Conseil communal fera part d'un rapport d'information concernant la construction d'une maison de plus de 20 mètres de hauteur au nord du carrefour de Monruz.

Le Conseil général examinera un projet d'arrêté concernant la modification de l'arrêté de l'école de mécanique et d'électricité de Neuchâtel qui s'appellerait « Ecole technique de Neuchâtel ».

Enfin c'est une demande de transformation du Musée d'art et d'histoire qui devra être examinée. En effet le tourisme à Neuchâtel ne peut se concevoir sans une petite visite aux automates Jaquet-Droz et la démolition ou la reconstruction de la toiture s'impose. En outre des galeries seraient créées entre le premier et le second étage pour une somme d'environ 2,700,000 francs.



Carrosseries à réparer

● Hier à 11 h 05, au faubourg du Lac, à l'intersection de l'avenue du Premier-Mars, deux automobiles conduites par J. Z. et P. B. se sont heurtées et ont subi des dégâts.

Le Coudre-Monruz

Aide pastorale

(c) Le pasteur de la paroisse de la Coudre, M. Perregaux, sera au service militaire au cours de ce mois. Septembre étant un mois très chargé, un aide a été trouvé au pasteur suffragant Il s'agit de M. John Petolo, du Congo, actuellement étudiant en théologie à l'Université de Neuchâtel.

Avant de venir en Suisse, M. Petolo était responsable de tout l'enseignement protestant au Congo (plus de 500,000 élèves, des écoles primaires à l'Université). Désirant se vouer davantage à l'Eglise, il est venu en Suisse pour y devenir pasteur.

JURA - JURA - JURA

PRÈS DE 2000 TIREURS SE SONT DONNÉ RENDEZ-VOUS AUX RANGIERS

De notre correspondant :

Le magnifique site des Rangiers, qui, depuis 1931 voit chaque année des centaines de tireurs se rassembler pour commémorer le souvenir des mobilisations de 1914-1918, et de 1939-1945, a une fois de plus connu en ce dernier dimanche d'août, l'animation des grandes occasions. Sous un soleil retrouvé, les tireurs des Rangiers : 2000 environ, sont accourus de toutes les régions du nord-ouest de la Suisse pour participer à ce pèlerinage patriotique.

Dimanche matin, vers 8 heures, les organisateurs de la manifestation, les sections de tir de Porrentruy-Campagne, Delémont-Ville et Courrendin-Paroisse déposèrent une couronne au pied de la Sentinelle des Rangiers. Peu après, les tirs débutèrent sur les pâturages de Montgremay, sur les distances de 300 m et 50 m. Innovation cette année : le stand de tir à 50 m a vu son nombre de cibles porté de dix à quinze.

MANIFESTATION OFFICIELLE ET CULTES

A 9 h 30, alors qu'il régnait déjà une grande animation sur les emplacements de fête, les tirs furent interrompus pour permettre le déroulement de la manifestation officielle. Le président du comité d'organisation, M. Georges Devenoges, salua les personnalités invitées : le conseiller d'Etat Schneider, représentant la direction militaire cantonale, le colonel-brigadier Otto Stalder, commandant de la brigade frontrière de la région, le major André Salomoni, officier fédéral de tir, M. Max Gruber, membre fondateur du Tir des Rangiers, M. Moritz Zaugg, membre du comité de la SSC, M. Willy Wannier, membre du comité cantonal, M. Joseph Pauli, président de l'AJST, MM. Montavon, Erard et Willemin, membres du comité jurassien des tireurs, les capitaines aumôniers du rgt. inf. 9, le curé Jolidon, de Tavannes, et le pasteur Jean-Pierre Lüthi de Delémont, le colonel Houmard, de Malleray, ainsi que plusieurs autres dirigeants du tir jurassien.

L'orateur du jour, le major André Salomoni, de Moutier, rendit tout d'abord hommage aux organisateurs des Rangiers. En représentant du tir hors service, l'officier fédéral de tir du Jura mentionna quelques points importants de la législation qui régit l'organisation des tirs dans les communes. Il rappela entre autres qu'il incombe aux communes de couvrir les frais des installations de tir et des dispositifs de sécurité. A une époque où l'explosion démographique rend nécessaire l'investissement de montants énormes, une certaine réticence se manifeste parfois devant l'obligation d'utiliser les deniers publics pour réaliser des places de tir. S'adressant aux jeunes tireurs, M. Salomoni les exhorta à persévérer, à contester, pour autant que ce soit positif. Au terme de son allocution, l'orateur s'adressa aux tireurs et à leurs familles en les remerciant de leur présence. L'hymne national punctua les discours de M. Salomoni puis les fidèles se rendirent sur les lieux de la messe et du culte pour participer à l'office divin célébré par les aumôniers du rgt. inf. 9. A midi, l'odeur des côtelettes rôties se répandit un peu partout sur les pâturages de Montgremay et des Rangiers où des centaines de familles et des sociétés s'étaient installées pour pique-niquer. Les tirs prirent fin vers 14 h 30 et à 17 heures, il y avait foule à la Caque-Sangliers ; 5. Tramelan-Campagne - le Château ; 6. Soyhières - les Lièvres, etc.

Sécurité totale par la

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
Agence générale
André BARMETTLER
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
2 fr. par millimètre de hauteur.

Centre de liaison de sociétés féminines
Prochaines consultations juridiques
pour les femmes ayant des problèmes
mardi 7 octobre 1969.

Docteurs S. et F. ROBERT-TISSOT
de retour

LA LAITERIE DU LAC
sera fermée mardi 2 septembre,
pour cause de deuil.

Baisse !
Raisin Régina
d'Italie
le kg 1.-
MIGROS

CERCLE NATIONAL
Pour cause de travaux imprévus,
OUVERTURE du Cercle
le 9 septembre,
le matin à 9 heures.

La bijouterie
Ed. Michaud

sera FERMÉE du 4 au 20 septembre

PALMARES 300 M
Sociétés invitées

1. Bienne sof. Romands - les Rangiers ;
2. Gerolfingen Feldschützen - Bergluft ;
3. Villarepos - Chandossel - Sangliers ;
4. Domdidier - les Oignons ; 5. Franches-Montagnes - PC et Pistolets I ; 6. Lignières, Armes de guerre - Les Fins Renards.

Sociétés fédérées

1. Delémont-Ville - les Sauvages ; 2. Sorvilier - Montoz ; 3. Boncourt, Armes-Réunies - Parisiennes ; 4. la Neuveville - Schlossberg ; 5. Tramelan-Campagne - le Château ; 6. Soyhières - les Lièvres, etc.

Sociétés invitées 50 m

1. Artillerieverein Biel « Barbara » ; 2. Sof. et Sds romands Bienne « La Grullette » ; 3. Sté de tir pistolet Domdidier « Domdidier I » ; 4. Artillerieverein Biel « Granate » ; 5. Sous-officiers, la Chaux-de-Fonds « Sof. I » ; 6. Pistolenschützen Madretsch « Cooper », etc.

Sociétés fédérées 50 m

1. Freischützen Grollingen Pist. « Kessloch I » ; 2. Delémont-Ville « Les Sauvages » ; 3. PC et Pistolet Franches-Montagnes « I » ; 4. Porrentruy-Campagne « Les Sangliers » ; 5. Sté pistolet Malleray-Bévilard « Moron » ; 6. Club au pistolet « Châtillon » Prêles « D. Guélat », etc.

Naissances
Monsieur et Madame
Consolato D'ASTOLE-CLAVEL ont la
joie d'annoncer la naissance de
Pascal et Patricia
le 1er septembre 1969

Maternité Champprévères 20
Pourtalès 2068 Hauterive

Carina et Yves BOUYER-DUVANEL
ont la grande joie d'annoncer la nais-
sance de leur petite
Véronique - Isabelle
le 30 août 1969

Maternité Pourtalès Port-Roulant 13
Neuchâtel 2003 Neuchâtel

châtel ne peut se concevoir sans une petite visite aux automates Jaquet-Droz et la démolition ou la reconstruction de la toiture s'impose. En outre des galeries seraient créées entre le premier et le second étage pour une somme d'environ 2,700,000 francs.

PLATEAU DE DIESE

PRÈS DE LAMBOING

Grenades et tirs de combat

Un détachement du bataillon PA 10, en cours de répétition dans la région de Lamboing, s'est déplacé à la fin de la semaine dernière près de Lamboing, dans une carrière désaffectée, pour s'entraîner au lancement de grenades de guerre. L'entraînement était placé sous la surveillance de l'adjudant instructeur Schmidt. Les déflagrations ont été entendues à plusieurs centaines de mètres à la ronde.

De l'autre côté du Mont-Sujet, c'est la

Au marché de Neuchâtel

Offre régulière : courgettes, carottes, radis, côtes de bettes, oignons, choux-pommes, haricots. Offre faible : céleri, épinards. Légume nouveau : fenouils.

Résultats de la pêche dans le lac de Neuchâtel

Palées/féras : bonnes ; truites : bonnes ; perches : moyennes ; filets de brèmes : bonnes ; brochets : nulles ; bondelles : faibles ; lottes : nulles ; filets de gardon : bonnes.

Pour remplacer une constitution vieille de trente ans L'assemblée communale de Nods adopte un nouveau règlement

Trente-huit citoyens ont participé, jeudi soir, à l'assemblée ordinaire d'été, qui s'est tenue à la Salle communale de Nods, sous la présidence de M. Fernand Rollier, maire. Le procès-verbal de la dernière assemblée, rédigé par M. Jacques Botteron, secrétaire-caissier communal, fut adopté sans remarques. La passation des comptes de l'exercice 1968 fut l'objet d'un commentaire détaillé de M. Botteron, qui analysa les diverses rubriques des comptes. A l'énoncé de ceux-ci, il ressort qu'ils bouclent de manière équilibrée. Les recettes se montent à 352,079 fr., et les dépenses à 307,977 fr., laissant ainsi apparaître un solde actif de 44,102 fr. Compus tenu du mouvement des capitaux et sans tenir compte d'un emprunt de 70,000 fr. fait en cours d'exercice, le reliquat actif du compte 1968 se monte à 22,290 fr. Le rapport des vérificateurs des comptes proposant l'adoption des comptes par l'assemblée fut lu par M. Rollier, maire, lequel remercia le receveur communal du bon travail fourni durant sa première année de fonction. Les comptes furent ensuite approuvés par les citoyens.

Le président de l'assemblée, après avoir rappelé que l'ancien règlement d'organisation et d'administration communale datait de 1937, donna connaissance, article par article, d'un nouveau règlement adapté aux temps modernes. Les principales innovations résident dans l'introduction du suffrage féminin en matière communale et dans la désignation d'un président et d'un vice-président des assemblées communales. Un amendement fut présenté au chapitre des élections. La commission d'étude du nouveau règlement n'aura pas, au cours de son étude, retenu le principe de la limitation des fonctions. L'assemblée, à une forte majorité, décida de limiter dorénavant la durée des fonctions des membres du Conseil communal et des membres des commissions permanentes à deux périodes de quatre ans chacune. Toutefois, un conseiller sortant pourra, s'il le désire, fonctionner en qualité de maire pour une troisième, éventuellement une quatrième période. Le nouveau règlement fut sanctionné par les citoyens, qui acceptèrent également une proposition de remettre un exemplaire du règlement par ménage.

REFUS D'UN CRÉDIT

L'assemblée devait ensuite prendre connaissance du plan de financement pour le raccordement en eau potable des métairies de Chasseral. Le maire de Nods rapporta sur cet objet en rappelant que la commune, dès l'origine du projet, manifesta son opposition en face d'un projet estimé trop coûteux par rapport aux avantages offerts. Plusieurs citoyens exprimèrent leur point de vue. La majorité estima qu'il était plus urgent de relier au réseau d'eau sous pression les fermes du hameau des Combès de Nods qui sont habitées toute l'année et qui ne bénéficient pas encore de l'eau courante tandis que les trois métairies de Chasseral ne sont occupées que durant quatre mois et

VAUD

YVERDON

Un nouveau pilote

(c) M. Huges Nagel, employé de commerce, habitant Yverdon, vient de passer avec succès des examens pratiques et théoriques pour obtenir sa licence de pilote.

Succès d'une exposition

(c) La première Biennale suisse de l'Industrial Design qui s'est déroulée à Yverdon, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, a reçu la visite de quelque 5500 personnes, venues de presque tous les continents. En effet, on a recensé des personnes venues d'Asie, d'Amérique et de très nombreux pays d'Europe. Cette exposition, la première du genre en Suisse, a rencontré un écho très favorable.

PAYERNE

Des commerces disparaissent

(c) Deux commerces payernois viennent de fermer leur porte. Il s'agit tout d'abord de la quincaillerie de Mme Comamusz, sise sous les arcades, à la Grand-Rue. Puis c'est la charcuterie des frères Lucien et Francis Milliquet, à la rue des Granges, qui renoncera à l'exploitation de l'entreprise qu'ils avaient créée en 1922.

Jubilaires fêtés

Jeudi 21 août, la direction de « Coop Neuchâtel » a eu le plaisir d'offrir à ses jubilaires une magnifique course surprise, conduisant tout le monde au Weissenstein, et à un souper à l'hôtel du Chasseur à Enges.

Tous les employés ayant atteint l'âge de la retraite en 1969, ainsi que ceux ayant atteint 10, 20, 25, 30, et 40 ans de service ont participé à cette course.

qu'elles ont de l'eau de citerne en suffisance. L'assemblée refusa donc le crédit de 28,000 fr. qui lui était proposé.

Aux divers, le président donna connaissance de la sanction gouvernementale au sujet d'un litige relatif à la construction de maisons de vacances aux Prés-Vaillons. Le Conseil exécutif a tranché le différend en faveur de la commune en reconnaissant le plan d'alignement voté dans une précédente assemblée communale.

Une assemblée bourgeoise qui eut lieu immédiatement après l'assemblée communale ratifia une vente de 556 m² de terrain situé sur le pâturage communal. Il était minuit et quart lorsque M. Rollier leva cette importante assemblée.

SAINT-BLAISE

Dans la paroisse catholique

(c) L'abbé V. Dinh-Vinh-Son, qui passa une année de ministère fort apprécié comme vicaire de la paroisse catholique de Saint-Blaise, a pris congé de la communauté dans le courant du mois d'août. Il a été rappelé en France, pour s'occuper d'enfants vietnamiens réfugiés dans le nord de la France. Son successeur a été désigné en la personne de l'abbé Emile Walther, venant de Lausanne.

Double noces d'or

(c) M. et Mme Oscar Roulet-Schorpp, dont le mariage a été célébré à Neuchâtel, le 7 août 1919, ont fêté leurs nocés d'or, vendredi soir, en leur domicile familial des Perrières. Le pasteur J. Février et le curé L. Péter, ont apporté les vœux fleuris de leurs paroisses respectives.

Notons que ce couple fête aussi ses nocés d'or avec notre journal, auquel ils sont abonnés depuis le jour de leur mariage !

Avis mortuaires

Repose en paix, chère maman, grand-maman et arrière-grand-maman.

Monsieur et Madame Emile Gretillat-Monnier ;
Madame et Monsieur Werner Marti, aux Hauts-Geneyveys ;
Madame et Monsieur Fritz Messerli, leurs enfants et petite-fille à Boudevillers ;
Monsieur et Madame Jean-François Gretillat-Droz et leurs enfants, au Landeron, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Ferdinand GRETILLAT
née Marie BUSCHI

leur très chère et regrettée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelé paisiblement à Lui, dans sa 75^{me} année.
2207 Coffrane, le 1er septembre 1969.
Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle.
Jean 6:68.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 3 septembre, à 13 h 45.
Culte au domicile, à 13 h 25.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les autorités communales de Boudevillers ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Marie GRETILLAT

maman et belle-maman de Madame et Monsieur Fritz Messerli, employés communaux.
Pour l'ensevelissement, se référer à l'avis de la famille.

La Société fédérale de gymnastique hommes, les Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame
Marie GRETILLAT

mère de son dévoué caissier.
Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Armand Maire ;
Madame Marc Maire, à Neuchâtel, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Monsieur et Madame Marcel Maire, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Julien Mauron, à Yverdon, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame veuve Francis Maire, à Neuchâtel, et son fils ;
Monsieur et Madame André Maire, à Neuchâtel, et leurs enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Armand MAIRE
née Hélène SIMON

leur chère épouse, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 68 ans, après une longue maladie courageusement supportée.
2043 Boudevillers, le 1er septembre 1969.

Je lève mes yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ? Mon secours vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121:1-2.

L'incinération aura lieu mercredi 3 septembre, à 15 heures.
Culte au crématoire de Neuchâtel, à 15 heures.
Domicile mortuaire : hôpital de Landeveys.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société des jardiniers « La Flora » a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur René PERRIN
membre honoraire de la société.

VIGNOBLE

A Boudry, 430 fusils pour le 10^{me} tir du Vignoble neuchâtelois

De notre correspondant :
Le 10^{me} tir du Vignoble neuchâtelois s'est déroulé samedi et dimanche à Boudry avec la participation de 430 tireurs venant de toute la Suisse. Voici les résultats :

● Cible Militaire, max. 400 pts : François Schmitter (Pesex) 379 pts ; Edouard Monthoux (Yverdon) 372 ; J.-Pierre Amez Droz 367 ; René Gacond 367 ; Pierre Girardier 366 ; Frédy Perret 366.

● Cible Jubilé, max. 60 pts : Antoine Dumas (Assens) 58 pts ; Auguste Christen (Diesse) 57 ; Gottfried Flori (Bâle) 57 ; Victor Parvex et Claude Follonier (Collombey) 57 ; Eugène Graf (la Côte-aux-Fées) 57 ; Rémy Abbet (Colombier) 57.

● Cible Vitesse, max. 60 pts : Fernand Menetrey (Morges) 58 pts ; Marcel Tschanz (Dombresson) 57 ; Werner Schwab (Diesse) 57 ; Pierre Gerber (Montmolin) 56 ; H. Ruedi Denzler (Cernier) 56 ; Daniel Tâche (le Locle) 56 ; Alfred Rothen (Bussigny) 56.

● Cible Boudry, rachet : Léo Wernli (Bâle) 772 pts ; Fred Genot (Bulle) 722 ; Arthur Zihler (Bâle) 760 ; Marc Affolter (Malleray) 760.

● Cible Groupe : Aurèle Huguélet (la Chaux-de-Fonds) 463 pts ; Eric Magnenet (Lausanne) 460 ; Eric Bürgin (Lausanne) 454 ; Auguste Christe (Diesse) 452 ; Erwin Inglin (Cortailod) 449.

● Cible Section, max. 60 pts : J.-Daniel

Gretillat (Boudry) 58 pts ; Bruno Mascanzoni (Cortailod) 58 ; Boni Grazioli (Vigneville) 58 ; E. Isler (Pesex) 57 ; Ignace Cotting (Fleurier) 57 ; Ch.-Albert Matile (Fontainemelon) 57.

Le nouveau président de la commission du 3 février

(c) Dans une récente séance, la commission du 3 février a désigné, pour remplacer M. André Graber, qui a quitté la localité, M. Lucien Robert en qualité de président de ladite commission. Fils du peintre Théophile Robert, attaché depuis bien des années à ce village de Saint-Blaise, M. Lucien Robert a déjà fait partie de la commission du 3 février, où il s'est fait apprécier en particulier dans l'organisation d'expositions fort réussies. La commission a mis sur pied pour 1970 un programme très intéressant, dont nous aurons l'occasion de reparler plus en détail. Il s'agira en particulier, sous la direction du curé Péter, de mettre en scène l'ouvrage de Louis Favre, le « Robinson de la Tène ».

Marcheurs, préparez-vous !

(c) C'est jusqu'au 6 septembre que les futurs participants à la marche populaire du FC Saint-Blaise qui aura lieu les 13 et 14 septembre peuvent s'inscrire pour un prix de 9 fr. par personne et de 7 fr. 50 jusqu'à 15 ans. L'argent peut être versé au CCP 20-1380. Rappelons que cette marche sera patronnée par notre journal.

PRÉVISIONS DU TEMPS

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : Le temps sera ensoleillé malgré quelques passages nuageux, surtout dans les Alpes. Des brouillards ou des stratus se formeront en fin de nuit et se dissiperont au cours de la matinée. La température sera comprise entre 8 et 13 degrés en fin de nuit et entre 21 et 26 degrés l'après-midi. Vent faible du secteur sud.

Evolution pour mercredi et jeudi : Temps en grande partie ensoleillé. Quelques passages nuageux dans l'est du pays. Formation de brouillard ou de brouillard élevé en fin de nuit, dissipation vers midi. Température au nord des Alpes, sans grand changement, au sud, en légère hausse.

Tu me conduiras par Ton conseil, puis Tu me recevras dans la gloire.
Ps. 73:24.

Mademoiselle Marcelle Dumont, à Bienne ;
Monsieur et Madame Lucien Dumont-Peter, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Gaston Dumont et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Willy Dumont et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Ernest Lüttringer-Burgener et leurs enfants, à Oberwil (Bâle) ;
Mademoiselle Emmy Burgener, à Bâle ;
Monsieur et Madame Camille Bizzozero-Dumont et leurs enfants, à Meyrin (Genève),
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Elisa DUMONT
née BURGNER

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, après une douloureuse maladie, dans sa 77^{me} année.

Bienne, le 30 août 1969.
(Rue Vérésius 16)

L'incinération aura lieu mercredi 3 septembre.
Culte à 11 heures, au crématoire, où le corps repose.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Willy Dumont-Flückiger et ses enfants Catherine, Pierre-Alain et Gilles ;
Monsieur René Dumont, ses enfants et petits-enfants :
Madame et Monsieur Gérard Varvat-Dumont et leur fils, à Pully ;
Monsieur et Madame Claude Dumont-Henchoz et leur fils, à Aubonne ;
Madame et Monsieur Henri Perrenoud-Dumont et leurs enfants, à Bienne ;
Monsieur et Madame Fritz Flückiger-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants :
Monsieur Luc Flückiger, à Zurich ;
Madame et Monsieur Jean-Pierre Vuille-Flückiger, à Lausanne ;
Monsieur Dominique Ayer,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Willy DUMONT

leur bien-aimé époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 37 ans, lors d'un tragique accident d'avion.
Le Locle, le 1er septembre 1969.

L'esprit de Dieu vient en aide à notre faiblesse.
Romains 8:26.

L'incinération aura lieu jeudi 4 septembre, à 10 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds.
Culte à 8 h 45 au temple français du Locle.
Le corps repose à la chapelle de l'hôpital du Locle.
Domicile de la famille : rue de France 80.
Prière de ne pas faire de visite
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les automobilistes et les piétons n'ont plus qu'à s'y habituer LE ROND-POINT DE VAUSEYON A SES FEUX ET DEPUIS HIER APRÈS-MIDI, ILS FONCTIONNENT

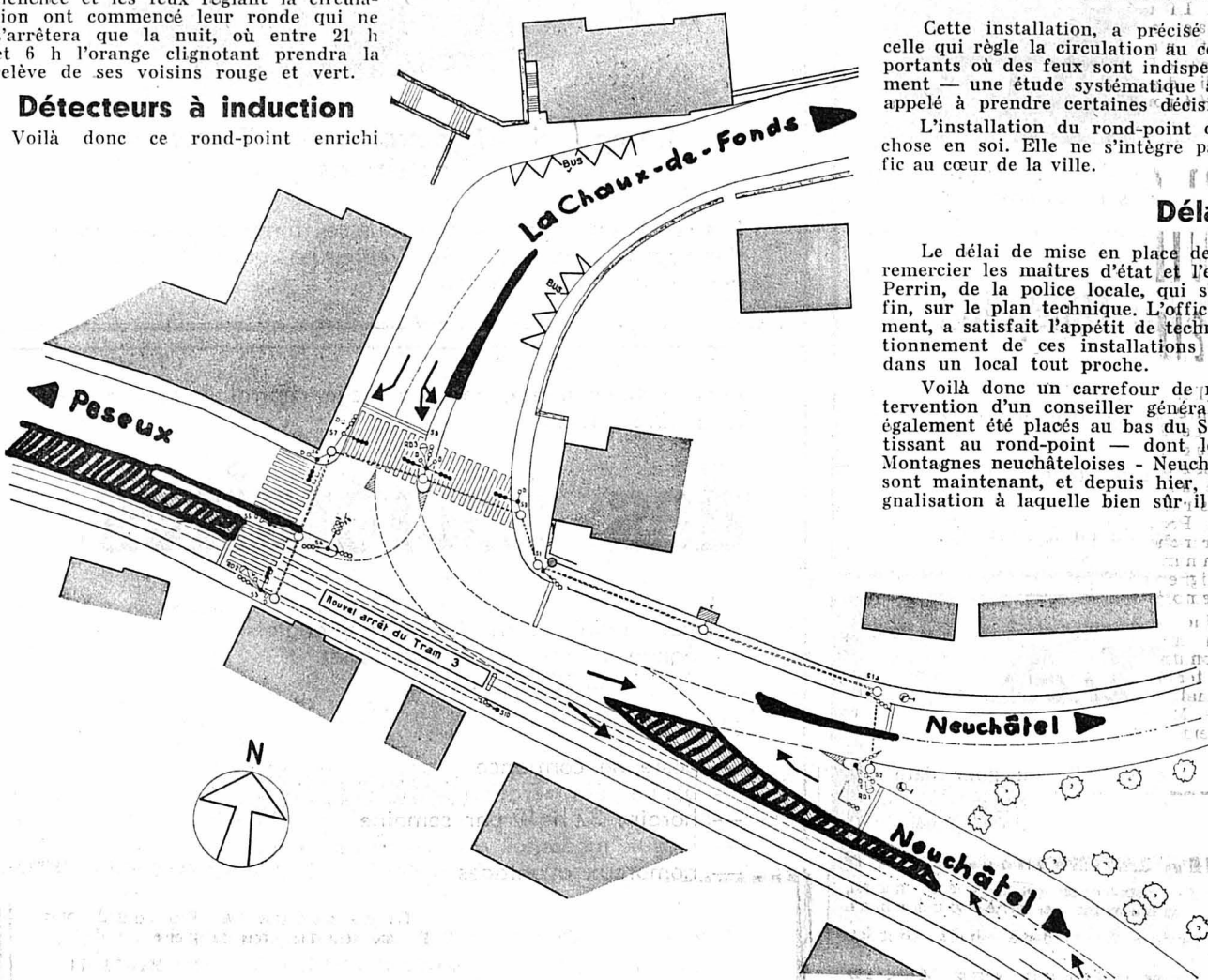
C'est fait. Grâce au crédit de 115,000 fr. voté en décembre dernier par le Conseil général de Neuchâtel, le difficile et dangereux rond-point du Vauseyon a été doté d'un certain nombre de feux tricolores.

Hier, au milieu de l'après-midi, en présence d'une dizaine d'invités, représentants du commandement de la police locale, des services de l'Etat, M. Philippe Mayor, conseiller communal, remplaçant le directeur de la police M. Verdon, malade, a tourné un bouton.

Vers 16 h 15 l'installation a été enclenchée et les feux réglant la circulation ont commencé leur ronde qui ne s'arrêtera que la nuit, où entre 21 h et 6 h l'orange clignotant prendra la relève de ses voisins rouge et vert.

Détecteurs à induction

Voilà donc ce rond-point enrichi



d'un cerveau électronique qui travaille en étroite collaboration avec des détecteurs à induction chargés de distribuer les phases vertes au gré de la densité de la circulation.

Au milieu de toute cette belle technique, que devient le piéton ? Il a le beau jeu : il se fait son passage en appuyant sur un bouton.

Ce système a été choisi parce qu'en définitive le trafic piéton, à ce rond-point, est relativement peu important.

Quatre phases se succèdent ainsi qu'on peut le voir sur nos schémas explicatifs, toujours au rythme des détecteurs de trafic enfouis sous la surface de la chaussée.

Installation indépendante

Cette installation, a précisé M. Mayor, est totalement indépendante de celle qui régle la circulation au centre de la cité. Pour tous les carrefours importants où des feux sont indispensables — Terreaux, Croix-du-Marché notamment — une étude systématique a été entreprise et le Conseil communal sera appelé à prendre certaines décisions, avec l'appui du Conseil général.

L'installation du rond-point du Vauseyon, M. Mayor l'a affirmé, est une chose en soi. Elle ne s'intègre pas dans l'ensemble de la régulation du trafic au cœur de la ville.

Décali respecté

Le décali de mise en place de ces feux a été respecté et il convient d'en remercier les maîtres d'état et l'entreprise spécialisée, a encore ajouté le pl. Perrin, de la police locale, qui s'est occupé de cette affaire des débuts à la fin, sur le plan technique. L'officier, adjoint du cap. Habersaat présent également, a satisfait l'appétit de technique de son auditoire en expliquant le fonctionnement de ces installations commandées à partir d'une armoire placée dans un local tout proche.

Voilà donc un carrefour de routes importantes réglé. A la suite de l'intervention d'un conseiller général, lors du début de décembre, des feux ont également été placés au bas du Suchiez. Par conséquent toutes les rues aboutissant au rond-point — dont les deux plus importantes sont les liaisons Montagnes neuchâteloises - Neuchâtel et Pesieux - Neuchâtel - Pesieux - Neuchâtel — sont maintenant, et depuis hier, réglées de manière satisfaisante par une signalisation à laquelle bien sûr il faudra s'habituer.

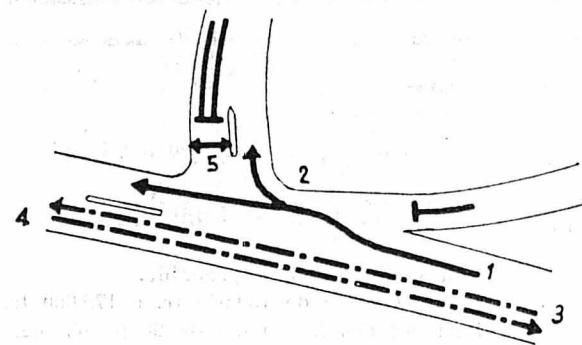
G. Mt

Evadé de Neuchâtel et repris à Lugano

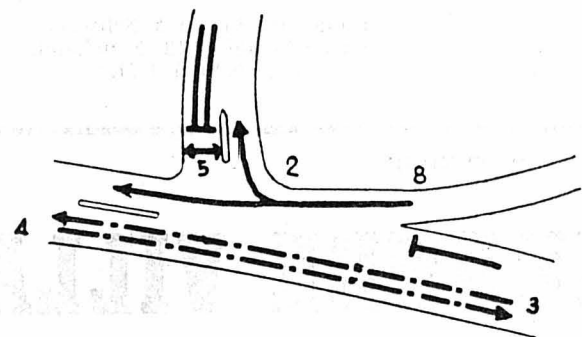
Un détenu qui était parvenu non sans peine à s'évader d'un établissement neuchâtelois où il purgeait sa peine, vient d'être arrêté à Lugano. Il avait été reconnu par un touriste séjournant au Tessin qui alla le dénoncer à la police.

Entre-temps, le malandrin n'avait pas chômé : en effet, profitant de l'absence de propriétaires, il cambriola une villa de Lugano où il fit main basse sur une précieuse collection de pièces de monnaies anciennes et de bijoux. La totalité du butin a été retrouvée par la police.

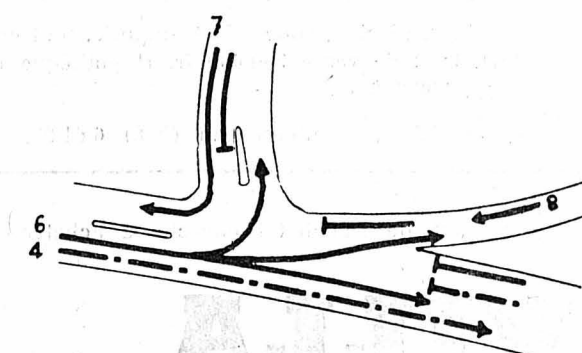
Phase A



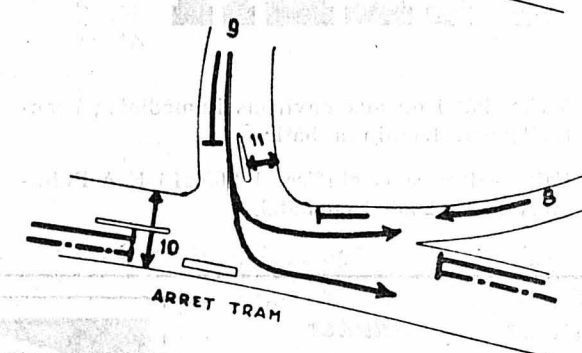
Phase B



Phase C



Phase D



Les vacances sont finies pour les écoliers de Neuchâtel

Tout a une fin, même, hélas ! les choses agréables. Et parmi celles-ci, nous plaçons les vacances dans le groupe de tête.

Pour les enfants neuchâtelois, la vie sérieuse a repris hier après-midi, les collèges ont rouvert leurs portes, les classes ont été envahies par les élèves.

Il n'est pas amusant de retourner à l'école, mais quelle joie en revanche, de retrouver les copains, de se raconter les aventures vécues pendant les semaines de relâche !

Les institutrices, les institutrices, les professeurs ont naturellement, eux aussi, repris le collier. Ils savent parfaitement que le premier contact est un peu élastique et, la tradition le veut, les premières heures d'école ne comprennent que peu de problèmes ardues et de dictées compliquées. Il n'en sera plus de même aujourd'hui, le programme est chargé pour tous et pour toutes et les heures seront bien remplies.

DEUX COPAINS SE RETROUVENT

Ils sont heureux, ils ont passé de belles vacances et, hier, ils se sont retrouvés sur les bancs de l'école. Les deux copains respirent la joie de vivre, ils ont une mine resplendissante. Thierry Hurlzeler et Gil Schaefer fréquentent la classe de 2me année au collège de la Promenade. Leur maîtresse, Mlle Haemmerli, est « formid » et ils ne souffrent nullement de leur premier jour d'école. Les leçons n'ont pas été trop difficiles, réservées qu'elles étaient au dessin.



Le rêve de Sylvie : une moto.



Deux bons copains : Thierry et Gil.

Thierry a dessiné la mer et l'hôtel italien qui l'a accueilli pendant deux semaines. Ses crayons n'ont toutefois pas pu exprimer qu'il se baignait tous les jours, qu'il sait parfaitement manger les spaghettis en les enroulant autour de sa fourchette et qu'il raffole des glaces... que sa maman commandait puisque lui-même ne parle pas l'italien !

Thierry n'est pas très brun « mais il n'a pas une peau qui brunit ». L'école ? Il a été content de la retrouver malgré tout. Il sait qu'il a beaucoup de choses à apprendre avant d'être droguiste comme il le désire.

Son ami Gil était en Espagne, au bord de la mer.

— Comment te faisais-tu comprendre ?

— Je me débrouillais. Du reste, pour acheter des glaces, il suffisait de mettre des pesetas dans une machine automatique.

— Tu aimes la mer ?

— Oui, mais je préfère la forêt. Je veux être bûcheron, je connais déjà beaucoup d'arbres, je vais avec mon papa ramasser des bolets, des chanterelles et des morilles. J'aime aussi beaucoup le coucou et le renard.

— Et l'école ?

— Cela va bien ; je préfère le dessin aux dictées. J'avais un peu de peine avec le calcul, mais maintenant, j'ai compris le procédé et cela

va bien aussi. Oui, j'aime aller à l'école.

UNE MIGNONNE BLONDINETTE
— Alors, mademoiselle, vous avez recommencé l'école ?

— Ze vais pas z'encore à la grande école, mais z'à la petite.

Cette adorable fillette aux splendides cheveux blonds et aux grands yeux clairs, tourne autour du bassin du quai Osterwald en appuyant fermement sur les pédales de son tricyle.

— Z'étais en vacances à Adelboden, z'ai promené tous les zours ; les vacances z'est mieux que l'école.

— Mais tu te réjouis quand même d'aller à la grande école ?

— Oui, mon frère Eric, il z'y va déjà ! Moi, z'aime le chant.

— Et que feras-tu quand tu seras grande ?

— Z'aurai une petite moto.
Sylvie Bækholt est probablement restée très sage sur les bancs de la petite école, hier, jour de reprise. Aussi, elle nous quitte et file comme un éclair. Nous suivons des yeux cette adorable apparition d'une blondinette vêtue d'une robe rouge à col blanc, qui prolonge ses vacances à sa manière.

IL SERA PILOTE

Renota Sassi est un grand garçon qui a, lui aussi, repris le collier hier

après-midi. Il aime l'école, mais il s'en souvient, n'avoir pas pris de livres avec lui pendant les vacances. Chaque chose en son temps, semble être sa devise.

— J'ai été un mois à la colonie de Bellevue sur Bevaix. Nous étions septante filles et garçons, c'était épatant. Nous avons fait des jeux, des promenades à pied dans la forêt, en bateau jusqu'à l'île de Saint-Pierre, en train jusqu'au château de Grandson.

— Que vous avez visité ?

— Naturellement ! Nous avons vu des armures, des canons, des oubliettes et le Musée des vieilles autos.

— Tu admires les tacots ou les nouvelles voitures ?

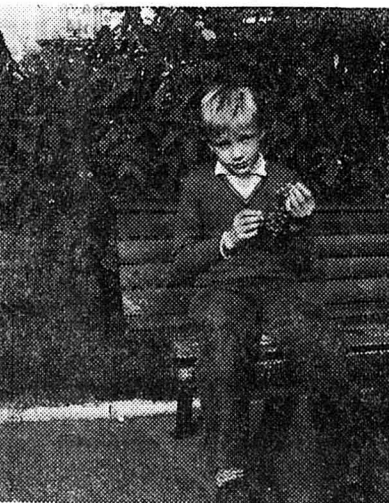
— Les nouvelles, bien sûr ! Et surtout les avions, je serai pilote plus tard.

Renato préfère l'été à l'hiver. Il peut, pendant la belle saison, parcourir les places et les quais à trottinette, son passe-temps préféré.

— Tu aimes l'école, tu es certainement un bon élève. As-tu déjà eu des punitions ?

— Oui, quelquefois j'arrive en retard. Pas le matin car je me lève facilement, mais à deux heures. Je vais me promener un peu à trottinette et je ne vois pas le temps passer... Je pourrais encore y aller un peu maintenant, car nous n'avons pas de devoirs à faire pour demain. C'est chic !

RWS



Renato échangera-t-il un jour son banc contre un siège de pilote ?



M. Philippe Mayor (à droite) met en service la centrale des nouveaux feux de Vauseyon, en présence du Plt Perrin. (Avispress - J.-P. Baillo)



ACCIDENTS. — Ils pourront être évités au maximum grâce aux installations qui viennent d'être achevées.

VIGNOBLE

FEUX DE CAVES : LE DOSSIER S'ÉPAISSIT TOUJOURS Encore un incendie criminel avorté au Petit-Cortailod

La police cantonale est sur les dents. Méthodiquement elle analyse tous les renseignements qui lui parviennent et qu'elle récolte elle-même sur les incendies criminels qui appartiennent à l'actualité de Neuchâtel et du Littoral. Tout cela forme ce qu'on appelle le dossier des feux de caves intentionnels.

A l'information que nous avons donnée hier concernant trois nouveaux incendies à Neuchâtel et à Colombier, il faut ajouter un fait qui est apparu au cours de l'enquête faite hier : au Petit-Cortailod a été découvert un foyer dans une cave. Mais le feu s'est éteint de lui-même, ne faisant par conséquent aucun dégât.

Retournée des classes

(c) Après sept semaines de vacances estivales, la gent écolière a repris lundi le chemin de l'école.

IL FAUT LE RÉPÉTER ENCORE UNE FOIS : FERMEZ LES PORTES D'IMMEUBLES ET LES PORTES ET FENÊTRES DES CAVES.

Vente de fruits aux enchères

(c) Samedi après-midi la population de Cortailod était invitée à participer aux mises c'est-à-dire aux enchères de fruits, provenant des vergers communaux, sis au Petit-Cortailod.

Sous le contrôle du garde-police et d'un conseiller communal, chaque arbre a été adjudé au plus offrant.

Cette pittoresque coutume villageoise a eu beaucoup de succès et les miseurs satisfaits en avaient vraiment pour leur argent.

IMMEUBLES

A VENDRE

à Saint-Blaise, près de Neuchâtel

appartements de 4 et 5 chambres,

tout confort, vue imprenable.
Prix de vente de 130,000 fr. à 175,000 fr.
Surfaces des logements de 90 à 108 m².
Garages à disposition.
Pour renseignements et pour traiter :
Fiduciaire Leuba & Schwarz,
fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel,
tél. (038) 576 71.

A VENDRE

GRANDE VILLA

9 pièces, piscine, zone très tranquille, tout confort. Prix de vente 390,000 fr. Hypothèque 1er rang, 200,000 fr.

Pour visiter, téléphoner au (038) 6 61 22.

Commerçant de Neuchâtel cherche à acheter

VILLA

à Neuchâtel ou aux environs immédiats; éventuellement terrain à bâtir.

Faire offres sous chiffres P 900,216 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

DEMANDES À LOUER

Entreprise de la région de Neuchâtel cherche, pour un de ses cadres supérieurs,

APPARTEMENT

à louer, de 5 ou 6 pièces, ou

VILLA

pour début septembre ou date à convenir.
Région Neuchâtel-Hauterive-Marin.
Tél. (038) 7 75 21, interne 245.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

fille de cuisine

Congé le samedi et le dimanche.
S'adresser au réfectoire
Suchard. Tél. 5 01 21.

Hôtel de 1er rang de Neuchâtel cherche

demoiselle

ou

jeune dame

débrouillardes et de bonne volonté pour assurer le service du matin (petits déjeuners et facturation).

S'adresser à la réception de l'hôtel Beaux-Arts. Tél. 4 01 51.

On cherche, pour le 15 septembre ou date à convenir,

fille de cuisine

Restaurant de la Couronne,
Saint-Blaise.
Tél. (038) 3 38 38.

TEXACO S.A.

cherche un

collaborateur-représentant

pour la vente des produits pétroliers auprès des clients consommateurs et revendeurs.

Rayon : partie allemande du canton de Fribourg et canton de Neuchâtel.

Age : 25 - 35 ans.

Entrée : à convenir.

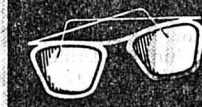
Langues : français et allemand.

Domicile : Fribourg, Morat ou Neuchâtel.

Salaires mensuel fixe, 13me mois, avantages sociaux d'une grande entreprise.
Prière d'adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae et photo, à :

Texaco S.A., case postale, 1700 Fribourg.

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 163 + Bassin 8

cherche pour son magasin, rue du Bassin 8,

demoiselle de réception

Connaissances de dactylographie demandées.

S'adresser : Portes-Rouges 163, tél. 5 41 09.

Entrée immédiate ou à convenir.

AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir

ouvrières

de nationalité suisse, étrangères avec permis C ou établies en Suisse depuis 5 ans révolus.

Prière de se présenter ou de téléphoner à AGULA S.A., manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières-Neuchâtel, tél. 8 19 02.

Si vous avez la volonté d'améliorer votre avenir

Si vous êtes disposés à passer un examen de candidature

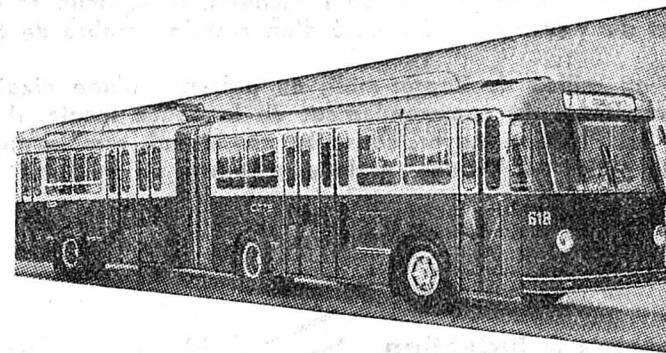
Nous sommes prêts à envisager votre engagement en qualité de

CONDUCTRICE
ou
CONDUCTEUR

de véhicules de transports publics

Nous assurons à nos frais votre formation entière.

Nous vous offrons un bon salaire, des prestations sociales avantageuses, une caisse de pensions.

Compagnie Genevoise des Tramways
Electriques

Les conditions d'emploi ainsi que les formules de demande d'engagement peuvent être obtenues par téléphone au No (022) 25 02 60, interne 17.

Société financière ayant son siège central à Genève cherche

des secrétaires

français-anglais, français-allemand-anglais
— Bonne formation de secrétariat
— Age idéal 23 - 30 ans

Nous offrons :

- poste de confiance
- bonne rémunération
- horaire 37 h ½ par semaine
- locaux modernes au centre de la ville
- nombreux avantages

Si vous êtes de nationalité suisse, frontalière ou titulaire du permis C ou B hors plafonnement, adressez votre curriculum vitae, avec références et photo, au chef du personnel, case postale 414, 1211 Genève 3.

Nous cherchons à acheter

immeuble locatif

(Fr. 800,000.— à 1,000,000.—) à Neuchâtel ou aux environs immédiats.

Adresser offres écrites à DC 2126 au bureau du journal.

Nous vendons nos derniers
appartements de 6 pièces en propriété à
LA NEUEVILLE

aménagés pour les plus hautes prétentions.

Salle de séjour avec cheminée ouverte, vaste terrasse couverte avec vue sur le lac, deux salles de bains, cuisine luxueuse avec machine à laver la vaisselle, infragrill séparé, réfrigérateur de 230 litres. Espace séparé pour les armoires. Atelier supplémentaire de bricolage ou chambre de service avec lavabo. Propre buanderie avec machine à laver automatique. Grande cuve.

Prix de vente à partir de Fr. 180,000.— y compris box de garage. Apport à partir de Fr. 45,000.—

Les appartements peuvent être visités sur demande téléphonique préalable. Renseignements et autres documents de vente par :

IMMO BAU AG BERNE,
Theaterplatz 8, 3000 Berne.
Tél. (031) 22 38 24.



LESCHOT S.A.

Fabrique de cadrans

Mail 59

2002 NEUCHÂTEL

Tél. (038) 5 84 44

engage

poseuse de tritum

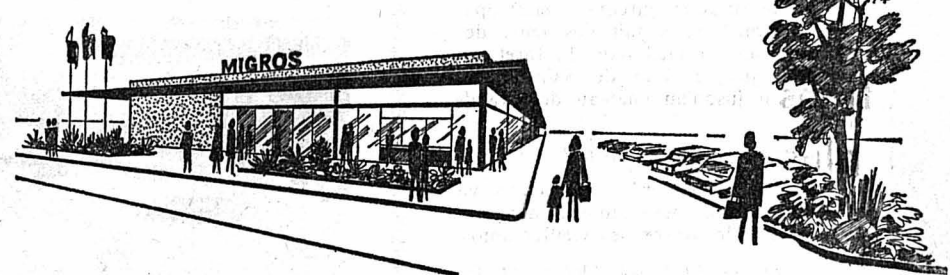
ou personne désirant acquérir cette formation, ainsi que

des ouvrières

pour travaux propres et intéressants.
Nationalité suisse, ou étrangères hors contingent acceptées. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres ou se présenter. Tél. 5 84 44.

MIGROS



cherche

pour son futur Supermarché de PESEUX, qui ouvrira ses portes vers la fin de l'année 1969,

vendeuses

et vendeurs en alimentation (divers rayons), ainsi que pour le département non-alimentaire (textiles et articles ménagers, cosmétiques, photo-gramo)

caissières
dames de buffet
emballeusesmagasiniers
boucher d'étal
concierge
nettoyeurs

Pour formation, nous engageons quelques mois à l'avance, selon les emplois.

Places stables, bonne rémunération, ambiance de travail agréable, semaine de 46 heures, prestations sociales intéressantes.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, dépt du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 3 31 41.

Nous engageons tout de suite :

MONTEURS

et

AIDES qualifiés

pour chauffage central. Places stables. Semaine de cinq jours.

S'adresser à NAGEL, fbg de l'Hôpital 31, Neuchâtel.
Tél. 5 35 81.

DSR ORGANISATION ET EXPLOITATION DE RESTAURANTS DE COLLECTIVITÉS

Restaurant D.S.R., la Chaude-Fonds, cherche

garçon ou fille d'office

tout de suite ou pour date à convenir.
Tél. (039) 2 14 12.

Café Montagnard,
Saint-Blaise, tél. 3 34 05,

cherche

sommelière

pour entrée immédiate; débutante acceptée.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

PRECIMAX

S.A.

MONRUZ-NEUCHÂTEL

cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux faciles et divers en ateliers modernes; bonne ambiance.
Mise au courant par nos soins.

Faire offres ou se présenter :
Champévèyres 2,
Monruz-Neuchâtel.
Tél. (038) 5 60 61.

DERBY VOX
electronic

engage :

OUVRIÈRES

pour des travaux faciles d'horlogerie.
Formation rapide et rémunérée.

En plus d'une activité très propre, dans des locaux modernes, nous offrons les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Semaine de 5 jours avec un horaire tenant compte de collaboratrices domiciliées à l'extérieur.

Téléphoner ou se présenter à DERBY VOX ELECTRONIC, 4, place de la Gare, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 74 01, interne 335.

MOVOMATIC

NOUS CHERCHONS
pour notre usine de Peseux-Corcelles

contrôleur

et

mécaniciens de précision

Personnes de nationalité suisse ou étrangères au bénéfice d'un permis C, ou hors contingent.

Faire offres ou téléphoner à :
MOVOMATIC S.A., 2034 Peseux (NE)
Téléphone (038) 8 44 33.

Electronique • PRÉCISION • Mécanique

Importante association économique suisse
cherche,
pour deux de ses services,

2 STÉNOGRAPHES

expérimentées, pouvant travailler d'une façon indépendante, de langue maternelle française.
Entrée en fonction immédiate ou à convenir.

Les candidates voudront bien adresser des offres manuscrites, avec curriculum vitae, références, copies de certificats et prétentions de salaire, sous chiffres Q 920,612 à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

R. Jobin
Treille 5
Tél. 5 17 26

Offre à vendre à l'est du Val-de-Ruz, à proximité du TÉLESKI

MAISON

1 appartement de 4 chambres 2 chambres indépendantes.

1 appartement de 2 chambres, garage, dépendances, terrain 3000 m² environ.

A LOUER

A louer des caravanes 4 et 6 places pour vos vacances, avec ou sans plaque de police.

Tous renseignements auprès de la Carrosserie Paul Schoelly, 2068 Hauterive (NE).
Tél. (038) 5 93 33.

A louer, à la Tour-de-Trême (Gruyère)

appartement

propre, sans confort, 2 pièces + cuisine, à l'année, 150 fr. par mois.
Tél. (037) 2 66 09 ou (029) 3 89 44.

A louer à Fleurier, pour le 31 octobre ou date à convenir, appartement de

4 chambres

bains, rénové dans maison ancienne, quartier tranquille.

Faire offres sous chiffres CB 2125 au bureau du journal



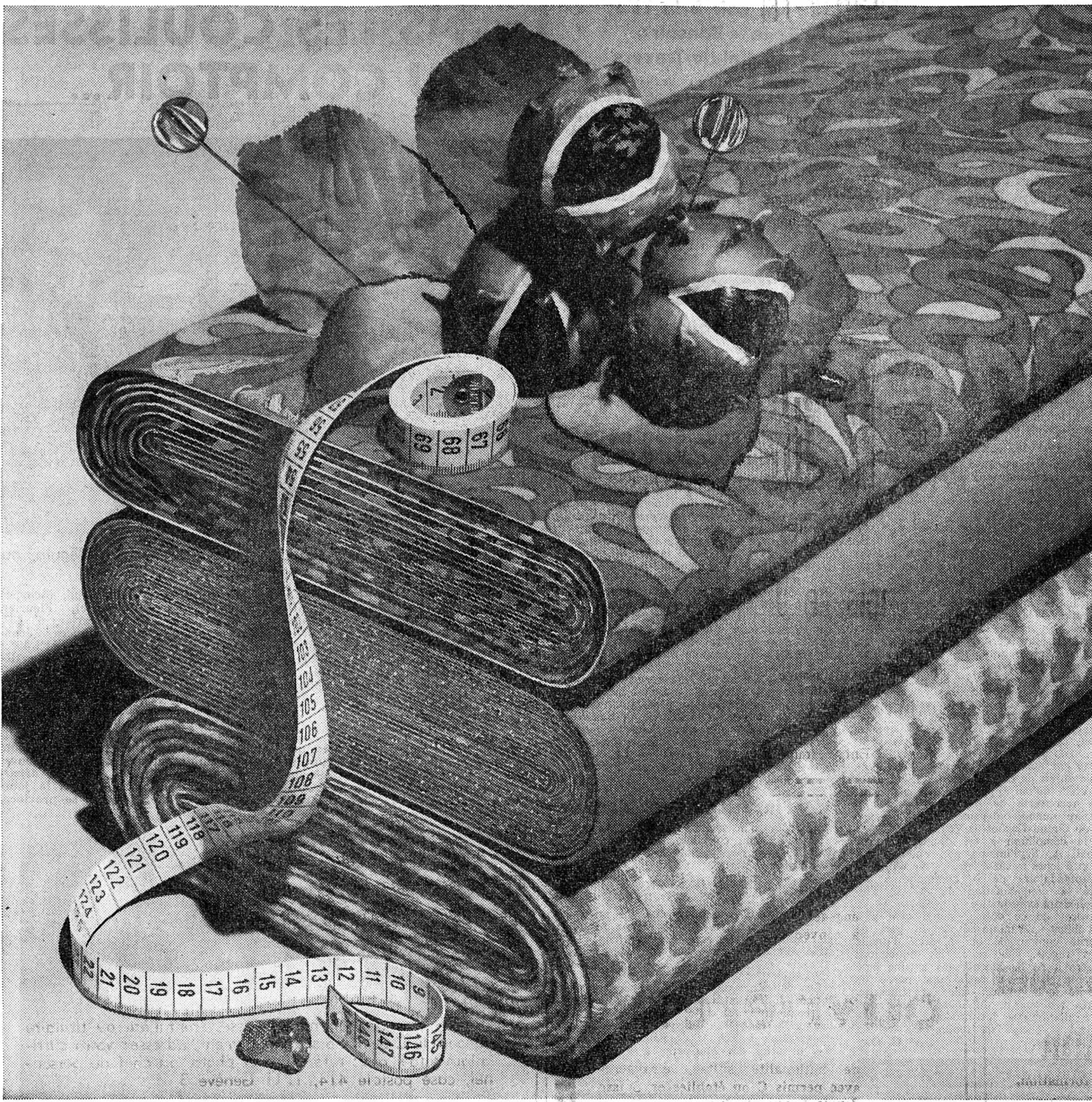
L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

A louer à Areuse

appartement de 2 pièces

à personnes tranquilles et solvables, pour le 24 novembre 1969, dans immeuble moderne, situation tranquille.
Loyer: charges comprises 260 fr.
Prière de s'adresser à Eugène Deck, 23, route de Planeyse, à Colombier.

Embrassement des tissus d'automne



Partagée entre le lainage et la soierie, cette ravissante collection aux tons riches et chauds, est faite pour plaire par son esprit «in», jeune et élégant.

Les lainages sont légers, souvent à reflets soyeux et quelquefois les mariages des coloris sont extraordinaires, ils enchantent et charment par leurs tons audacieux.

Nous avons réuni pour vous Madame, ces dernières créations dont vous ferez en trois coups de ciseaux et une aiguillée de fil, le plus bel ensemble de votre garde-robe d'automne

Gonset

Ça y est! elle a paru!

ma petite annonce. Je comprends pourquoi tout est vendu depuis ce matin! Tout de même, ça paie!

LA FEUILLE D'AVIS *FAN*



Course au bord de la Méditerranée
CAVI (au sud de Gênes)

les 13 et 14 septembre

Prix imbattable

Renseignements: Coop relations publiques
Neuchâtel, Treille 4
Tél. (038) 4 02 02.

OFFRES D'EMPLOIS



LA FABRIQUE D'ÉBAUCHES
DE PESEUX S.A. - PESEUX

engagerait pour entrée immédiate ou date à convenir:

1 analyseur-chronométré

pour son bureau des méthodes. Si, pour ce poste, les connaissances en horlogerie sont souhaitées, elles ne sont pas indispensables;

1 dessinateur (trice)

pour son bureau technique;

**mécaniciens d'entretien
aides-mécaniciens**

Faire offres ou se présenter au bureau de la fabrique,
34, rue de Neuchâtel, tél. (038) 8 11 51.

La Compagnie des Tramways
de Neuchâtel

engage:

des contrôleurs-conducteurs

tramways - trolleybus - autobus - funiculaires.
Formés aux frais de la compagnie;

**1 monteur de lignes
ou aide-monteur**
1 mécanicien en automobiles
1 mécanicien-électricien
**1 aide-mécanicien
ou 1 agent de dépôt**

pour ses ateliers de l'Évole;

semaine de 5 jours.

Les candidats, âgés de 20 à 35 ans, ayant le sens des responsabilités, désirant se créer une situation stable, peuvent se présenter ou écrire à la Direction, quai Philippe-Godet 5.

MONTEURS OUTILLEURS CONTRÔLEURS
RECTIFIEURS FRAISEURS TOURNEURS
MANŒUVRES D'ATELIER

A la suite d'une nouvelle extension de nos affaires, nous cherchons des collaborateurs

— pour l'usinage de pièces de petites séries et prototypes, pour nos machines transfert.

Nous fabriquons des machines automatiques de haute précision, vendues dans le monde entier. Nous disposons d'une organisation stable et vous assurons une atmosphère agréable et un travail varié. Notre entreprise est encore à l'échelle humaine, ce qui facilite les rapports sociaux.

Faire offre à MIKRON HAESLER S.A.
Fabrique de machines transfert
rue du Collège 73, 2017 BOUDRY
Tél. (038) 6 46 52.

MIKRON HAESLER

Entreprise industrielle de Neuchâtel
engage pour le 15 septembre ou pour date à convenir,

employée de bureau

de langue maternelle française, ayant de bonnes notions d'allemand.

Travail autonome, intéressant et varié, pour personne au courant des affaires, capable d'assumer des responsabilités. Place stable, bien rétribuée, ambiance agréable. Semaine de 5 jours.

Faire offres manuscrites, avec photo et prétentions de salaire, sous chiffres CK 1959 au bureau du journal.

CAISSE MALADIE de la place
cherche

**AIDE de BUREAU
ou DÉBUTANTE**

Travail varié et conditions de travail favorables.

Faire offres à case postale 408,
2001 Neuchâtel.

Nous cherchons

couturières

à la demi-journée.
Se présenter chez

**Schrepper
fourreur**

NEUCHÂTEL
Epancheurs 9 Tél. 5 61 94

CALORIE S.A., Chauffage et
Ventilation, engage

AIDES-MONTEURS

pour entrée immédiate ou à convenir.
Places stables et bien rétribuées. Avantages sociaux.
S'adresser au bureau, Prébarreau 17, tél. 5 45 86.

CHEF D'ATELIER

— de nationalité suisse,

— ayant l'habitude de diriger du personnel,

— organisateur, consciencieux et dynamique,

serait engagé par entreprise de la branche mécanique à Neuchâtel.

— Situation stable et intéressante pour candidat aimant les responsabilités.

— Avantages sociaux et salaire en rapport avec les capacités.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, sous chiffres JE 2080 au bureau du journal.

Nous garantissons une entière discrétion.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS La «pie voleuse» opérant de nuit sans respect pour le Chapeau de... Napoléon!

De notre correspondant régional :
Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Motiers, sous la présidence de M. Jean-François Béguin, juge suppléant de Neuchâtel, assisté par M. Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier.

Cité par voie édicte pour lésions corporelles simples sur la personne du fermier du Grand-Maraix, près de Couvet, où il travaillait en qualité d'ouvrier agricole, A. S.-G. a été condamné à dix jours d'emprisonnement sans sursis par défaut et des frais de la cause.

LE VOLEUR DU CHAPEAU
G. T., de Lausanne, a passé la nuit du 16 au 17 juillet dans la forêt. Il a dormi un moment, puis s'est rendu au restaurant du Chapeau-de-Napoléon, sur Fleurier.

G. T. pénétra dans l'établissement en poussant une fenêtre. Il manqua de la main, du saucisson et but de la bière.

Non content de cela, il démonta, avec un tournevis trouvé sur place, un appareil électromagnétique et fit main basse sur le contenu de la caisse.

Il alla compter les pièces de quatre sous dans la forêt. Il y en avait pour 127 francs 20.

Le vol a été découvert le lendemain matin par une employée du gérant. Celui-ci a été entièrement dédommagé par l'as-

surance. Des serrures neuves ont été posées à toutes les portes de l'immeuble.

Aucune plainte n'a été portée. Les faits étaient admis. G. T. a été condamné à dix jours d'emprisonnement réputés subis par la préventive et à 206 fr. 10 de frais. Comme il n'y avait aucune cause objective défavorable à l'octroi du sursis, le condamné en a bénéficié.

CIRCULATION A GAUCHE
Le 22 mai, vers 23 h, un automobiliste bernois, J.-M. J., circulait sur la route des Bayards - les Verrières. A l'entrée de cette localité, quelque trois cents mètres avant d'arriver sur le «Crêt», alors qu'il se trouvait dans un virage masqué sur la gauche, il entra en collision avec une voiture venant en sens inverse et tenant régulièrement sa droite. Cette auto fut projetée contre un arbre.

Les deux conducteurs furent blessés, en particulier J.-M. J., lequel n'est pas encore rétabli.

Prévenu de diverses infractions au code de la route, J. ne contestait pas les faits. Son mandataire a plaidé diverses circonstances atténuantes : jeune âge du prévenu, situation économique difficile due aux suites de l'accident, blessures, retrait de permis pendant 2 mois et casier judiciaire vierge.

Le juge n'a retenu en l'espèce que la circulation à gauche, faute grave. Il a in-

fligé à J.-M. J. nonante-cinq francs d'amende et 35 fr. 40 de frais.

L'HEURE C'EST L'HEURE
Mme C. B., de Fleurier, était poursuivie à la suite d'un rapport de police pour avoir gardé dans son établissement public, le 24 juillet, deux tables de consommateurs cinq ou dix minutes après l'heure de fermeture.

M. B. contestait qu'elle s'était rendue volontairement coupable de l'infraction, alléguant qu'au contraire, elle avait prié les clients de partir, mais que ce sont eux qui ne voulaient pas s'en aller.

Dans de tels cas, conseilla le juge, adressez-vous alors à la police et vous serez couverte.

La faute a été reconnue bénigne. Cependant, si «l'heure, c'est l'heure», la loi c'est la loi et Mme C. B. paiera quinze francs d'amende et 6 fr. de frais.

LA VIEILLE MAISON...

Depuis novembre 1966, la commune des Verrières est intervenue auprès de A. S., propriétaire d'un immeuble à la Vy-Renaud, pour lui demander soit de le réparer, soit de le démolir.

Cinq témoins ont été cités. Selon A. S., il a entrepris des démarches dans l'intention de faire des réparations et a demandé de nombreuses reprises des devis à un entrepreneur.

En février de cette année, la commune dénonçait le cas et A. S. était prévenu d'infraction à la loi cantonale sur les constructions. En mars, le président de l'exécutif d'alors lui déclara, A. S. ayant renoncé aux réparations, que la démolition de l'immeuble devrait intervenir au premier printemps.

Ce premier printemps a cependant fini devant le tribunal. On ne s'est pas fait faute de s'expliquer à cœur ouvert.

Le propriétaire A. S. a assuré que sa maison, contrairement à l'avis de la commune, ne présentait aucun danger. Il a apporté des témoignages selon lesquels l'immeuble aurait pu être réparé.

Voilà qu'on a peut-être supprimé une ferme recouverte de bardeaux un peu à la légère quand on pense qu'on a sauvé celle du Grand-Cachot-de-Vent.

Si la démolition a été décidée et finie en mai, A. S. l'impute aux autorités locales et à leurs tracasseries.

Le mandataire de la commune a demandé la condamnation de A. S., l'infraction étant consommée.

L'avocat de ce dernier pense qu'il y a un «climat» d'animosité de la part de l'autorité communale qui a prêté l'oreille à des ragots. Du reste, les injonctions adressées à A. S. étaient sans aucune base légale, la plainte a caché une partie de la vérité à la justice. Elle est téméraire.

Après réplique et duplique et en raison de la nombreuse jurisprudence citée, le président a décidé de rendre son verdict lundi prochain.

G. D.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Les jolies colonies de vacances

De notre correspondant régional :
M. J.-Clément Goessi, animateur et André Fol, aumônier, nous prient de publier ce qui suit :

Au lendemain d'une colonie qui nous a permis de passer 6 semaines dans cette très jolie région de la Côte-aux-Fées, nous tenons à remercier tous les habitants pour leur gentillesse à notre égard.

C'est la première fois que nous assumons la responsabilité de la colonie de la Crête mais nous sommes persuadés que, si elle a pu se dérouler dans un si bon esprit, c'est en partie grâce à votre amabilité et à votre compréhension.

En vous remerciant encore beaucoup, nous pouvons vous assurer que chaque enfant gardera un excellent souvenir de son passage dans votre belle région.

Ce soir à la TV : le « Bonsoir » du Val-de-Travers

L'émission « Bonsoir » de la Télévision suisse romande diffusera ce soir le programme que voici : « La carte postale du village de Saint-Sulpice », l'interview du président de commune de Saint-Sulpice, la production de la fanfare de Buttes, celle d'un groupe de la Société des accordéonistes « Aresusia » de Fleurier, un film sur un pêcheur des bords de l'Areuse et un reportage sur le stand d'animation de l'Ecole de mécanique, et d'électricité de Couvet.

COUVET

Les « préprof » à l'école

(c) Une semaine après leurs camarades des années primaires, les élèves des classes préprofessionnelles de Couvet ont repris le chemin de l'école, hier matin, après 7 semaines de vacances.

Temps splendide pour la course du Ski-Club

(c) Deux jours de beau temps, du soleil et une vue magnifique ont présidé à la course annuelle du Ski-Club de Couvet qui s'est déroulée samedi et dimanche passés. Les participants à cette excursion sont montés à pied de Champéry à la Cabanne de Susante où ils ont dormi la nuit de samedi à dimanche. Le lendemain matin, ils sont descendus par le barrage de Salafin, par Salvan jusqu'à Evionnaz pour retourner en train à Monthey, où les voitures les attendaient. Cette course, préparée par la commission technique de la société, a été une réussite. Le Ski-Club de Couvet mettra sur pied le 21 septembre prochain une nouvelle course dite des familles. Les participants se rendront à Kandersteg en automobiles, puis s'en iront jusqu'au lac d'Esséchines soit à pied soit en télésiège. Avant le retour de l'hiver et la reprise des entraînements, voilà une occasion pour les membres de cette société de resserrer les liens qui les unissent.

Reprise de l'instruction religieuse

Les cours d'instruction religieuse à l'intention des futurs catéchumènes de la veillée 1969-70, reprennent aujourd'hui aux heures habituelles.

EN L'HONNEUR DU JEUNE FÉDÉRAL

Les autorités communales seront invitées à participer aux services du Jeune fédéral du dimanche 21 septembre prochain. Le culte comportera un service de sainte cène.

CULTES DE L'ENFANCE

Les cultes des enfants de la paroisse réformée de Couvet reprendront le dimanche 7 septembre; le culte de jeunesse aura lieu à 8 h 45 au Vieux Collège, celui de l'enfance à 8 h 45 également, au Temple, et celui des tout-petits à 9 h 45 à la salle de paroisse.

NOIRAIGUE

A relever

(c) Nous avons publié hier le compte rendu de la marche des gorges de l'Areuse organisée par le Hockey-club.

Il nous paraît utile de compléter ce compte rendu et d'annoncer qu'un service sanitaire avait été prévu et mis en place par la société des samaritains de Travers. Les deux postes qui avaient été installés, l'un à l'hôtel de la Gare et l'autre à Trémont, n'ont heureusement pas eu à intervenir, aucun accident ne s'étant produit.

Le Hockey-club a eu un geste fort apprécié des écoles auxquelles il a fait don de tous les berlingots de Léco qui n'ont pas été vendus au cours de la manifestation.

DANS LES COULISSES DU COMPTOIR...



De gauche à droite, MM. Claude Montandon, Jacques Béguin, au stand de Namur.

Hier soir, le village de Buttes était à l'honneur au Comptoir. La fanfare « L'Ouvrière » dirigée par M. Amédée Meyer a joué, puis ont pris successivement la parole MM. Claude Montandon, président du Comptoir, Francis Peyer, vice-président de l'exécutif fleurisien et Fernand Zaugg, président du Conseil communal de Buttes.

Samedi, deux conseillers d'Etat seront présents à Fleurier, M. François Jeanneret, du département de l'Instruction publique, assistera à la célébration du 75^e anniversaire de l'école de mécanique et d'électricité de Couvet et M. Carlos Grosjean, chef du département des travaux publics, à la journée officielle de Namur et sa province.

LES LAUREATS

Au stand de la formation professionnelle horlogère, à la suite du concours quotidien qui est organisé ont gagné jusqu'à présent une montre ancre automatique : Jean-Marc Boéchat, Fleurier,

6^h 30', Jean-Pierre Jeanrenaud, Fleurier, 6^h 58'; Michel Rosselet, Fleurier, 7^h 42'; Ariane Bilat, Fleurier, 6^h 43'. Ont gagné une montre ancre : Jean-Michel Courvoisier, Fleurier, 11^h 45'; Bertrand Passet, Fleurier, 7^h 06'; Gérald Struchen, Fleurier, 7^h 52' et Michel Segura, Saint-Sulpice, 7^h 12'.

Samedi, deux conseillers d'Etat seront présents à Fleurier, M. François Jeanneret, du département de l'Instruction publique, assistera à la célébration du 75^e anniversaire de l'école de mécanique et d'électricité de Couvet et M. Carlos Grosjean, chef du département des travaux publics, à la journée officielle de Namur et sa province.



Notre photo du vernissage de samedi après-midi. Le nombre de visiteurs qui ont parcouru cette exposition a largement dépassé le millier.

(Avipress - Schelling)

FLEURIER - FLEURIER

Casino : c'est fait

(c) Comme nous avons eu l'occasion de l'annoncer, des pourparlers ont été engagés entre l'Union de banques suisses et la Société anonyme du Casino pour la vente par cette dernière de son terrain à l'avenue de la gare à Fleurier où se trouvait un restaurant et un cinéma, détruits de fond en comble en juillet 1968 par un incendie.

L'acte de vente a maintenant été passé. Le terrain est devenu propriété de l'Union de banques suisses.

Les tennismans fleurisants au Landeron

(c) Les membres du Tennis-Club de Fleurier ont disputé, samedi passé, au Landeron, une rencontre amicale avec leurs collègues du lieu. Ils se sont inclinés par 7 sets à 6, tout en ayant réalisé l'égalité (60 à 60) dans les jeux. Les résultats furent les suivants : (L : Le Landeron ; F : Fleurier)

Simple dames : Suzanne Jéquier (FL) - R. Beiner (L) : 3-6; Suzanne Jéquier (FL) - R. Beiner (L) : 3-6; Suzanne Jéquier (FL) - R. Beiner (L) : 1-6.

Simple messieurs : Charles Bossy (FL) - D. Bloch (LL) : 6-5; François Sandoz (FL) - G. Bloch (LL) : 3-6; Michel Veuve (FL) - J.-P. Bersoz (LL) : 6-3; Jean Zefferer (FL) - E. Herschdorfer (LL) : 5-6; L.-A. Piaget (FL) - P.-A. Richard (LL) : 4-6; M. Darricour (FL) - R. Stamm (LL) : 6-5.

Doubles messieurs : François Sandoz-Alain Sandoz (FL) - Bloch-Bloch (LL) : 4-6; Michel Veuve-Charles Bossy (FL) - Bersoz-Herschdorfer (LL) : 4-6.

Doubles mixtes : Mme Jéquier-L.-A. Piaget (FL) - Mme Bratschi - R. Stamm (LL) : 6-1; Mme Sutter - A. Sutter (FL) - Mme Gass - Bratschi (LL) : 6-0.

TRAVERS

Etat civil du mois d'août

Naissance : 20, Yves-Dominique Racine, de Jean-Claude et de Pierrette-Madeleine, née Huguenin-Elie (maternité de Fleurier)

Mariages : 2, Marcel-Eric Chiuminatti (Neuchâtelois) et Madeleine-Alice Bruand (Vaudoise); 29, Germain-Josef Cartier (Soleurois) et Yvette-Jeanne Chopard (Bernoise).

Décès : aucun.

Publications de mariage : six.

Etat civil d'août

Naissance et décès : aucun.

Mariages : 2, Samuel-André, d'origine bernoise, et Stähli, Eliane-Marguerite, d'origine bernoise.

Publications de mariage : 3.

AVIS DIVERS

Peintre en bâtiment, pose de papiers peints

Christian Blaser

2114 FLEURIER Tél. 9 07 85

Devis - Renseignements sans engagement

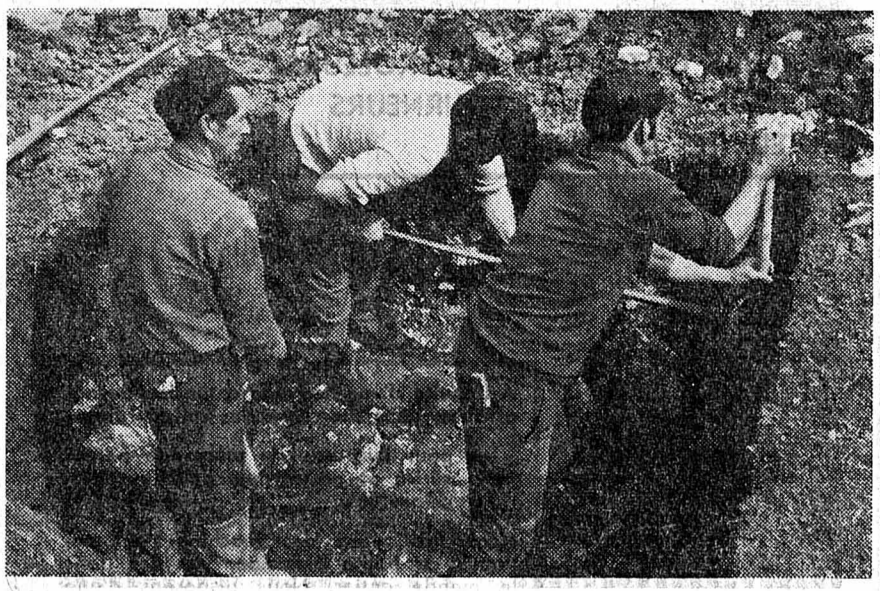
FLEURIER-COMPTOIR

Ce soir : Saint-Sulpice
SOIRÉE DE CIBRO

Présentation du projet du télésiège Buttes - La Robella, dès 19 heures, au stand CIBRO. Le comptoir est ouvert dès 18 heures. Collège régional de Fleurier

Exposition des Peintres du dimanche
De 19 h 30 à 22 heures. Entrée libre.

Buttes-La Robella : c'est parti



Premiers coups de pioche ! — M. Jacques Daina (en chemise blanche), de Buttes, et deux de ses ouvriers creusent les fondations du pylône 14 à la hauteur de la Robella, pylône qui concerne le télésiège. Une journée historique pour CIBRO et les souscripteurs du T.B.R.C.

(Avipress - Fy)

Les travaux de construction du télésiège Buttes-la Robella ont commencé par les creusages des fondations des pylônes 13 et 14 qui se trouveront à la hauteur du chalet de la Robella. Ainsi, cette fois-ci, c'est fait. Non seulement, CIBRO a décidé la construction de ses installations, mais on est entré dans le vif du sujet par un premier coup de pioche tout symbolique mais qui représente pour les initiateurs une date capitale et un aboutissement à leurs longs efforts.

Parallèlement à ces premiers creusages, le défrichement du haut du télési, dans la région du Crêt-de-la-Neige, a aussi débuté. Des équipes de bûcherons procéderont cette semaine, au déboisement de la tran-

chée Buttes - la Robella ce qui permettra aux entreprises chargées de faire les fondations, de poursuivre régulièrement les travaux entrepris samedi passé.

Une entrevue a eu lieu à la Robella récemment entre MM. F. Zaugg, G. Dubois, respectivement président et vice-président du Conseil communal de Buttes et deux membres de CIBRO, ceux-ci étaient accompagnés de l'architecte fleurisien Jean-Marie Busigny et parlèrent de l'aménagement du chalet de la Robella, pour ce hiver. Ce local devra faire office de restaurant. La discussion a été fructueuse et l'étude en question, va se poursuivre pour que les skieurs trouvent un lieu où s'abriter et se restaurer.

VAUD - VAUD - VAUD

YVERDON

La fête au camping

(c) Le Camping-club d'Yverdon a fêté samedi et dimanche ses vingt ans d'existence. Favorisée par un temps merveilleux, cette journée a vu se dérouler diverses manifestations. Au camp VD 8 à Yvonand, dans le courant de l'après-midi, en présence de plusieurs centaines de participants, des jeux furent organisés. Une promenade en bateau agrémenta le samedi soir, alors qu'un orchestre entraîna les participants qui purent jouir d'une belle promenade sur le lac. Un souper réunit également officiels et campeurs au casino d'Yverdon. Quant à la journée de dimanche, un rallye auto partit du camping des Pécos à Grandson. Dès 12 h 30, aux Gluds près de Bulle, les innombrables campeurs purent savourer une soupe aux pois particulièrement savoureuse. Précisons que 370 campeurs composent le Camping-club d'Yverdon et qu'il est, au point de vue des effectifs, le deuxième en importance de Suisse romande. Les trois camps dirigés par le Camping-club d'Yverdon, le sont de façon réellement impeccable. Le caravaneige des clubs prend d'ailleurs une grande extension depuis sa création.

Une nonagénaire fêtée

(c) Mme Vve Suzanne Bernard-Pfenninger a été fêtée hier à l'occasion de son 90^e anniversaire. Elle est née à Yverdon et habite chez son fils, M. Marcel Bernard. Elle a reçu les cadeaux d'usage et les félicitations de la part du syndicat d'Yverdon.

Un crédit pour une route

(c) La municipalité d'Yverdon, dans un rapport au Conseil communal, demande qu'on lui accorde un crédit de 43.550 fr. pour la réfection de la rue du 1^{er}-Avril en vue de son transfert au domaine public.

Dans le personnel enseignant

(c) Le Conseil d'Etat a nommé M. Jean-Claude Rosset en qualité de directeur du collège de Vallorbe pour remplacer M. Jacques Le Roy qui assumera dès le 1^{er} octobre 1969 la direction du collège secondaire de Villamont à Lausanne.

Sortie des personnes âgées

(c) Depuis quelques années, la commune de Payerne offre aux personnes âgées de septante-cinq ans et plus une promenade annuelle. Celle-ci s'est déroulée samedi après-midi, par un temps magnifique. Ainsi, quatre-vingt-deux personnes réparties dans deux cars, accompagnées d'une délégation de la municipalité et de deux samaritaines, ont fait le voyage du Gurten, près de Berne.

Sortie des personnes âgées

(c) Depuis quelques années, la commune de Payerne offre aux personnes âgées de septante-cinq ans et plus une promenade annuelle. Celle-ci s'est déroulée samedi après-midi, par un temps magnifique. Ainsi, quatre-vingt-deux personnes réparties dans deux cars, accompagnées d'une délégation de la municipalité et de deux samaritaines, ont fait le voyage du Gurten, près de Berne.

Sortie des personnes âgées

(c) Depuis quelques années, la commune de Payerne offre aux personnes âgées de septante-cinq ans et plus une promenade annuelle. Celle-ci s'est déroulée samedi après-midi, par un temps magnifique. Ainsi, quatre-vingt-deux personnes réparties dans deux cars, accompagnées d'une délégation de la municipalité et de deux samaritaines, ont fait le voyage du Gurten, près de Berne.

Sortie des personnes âgées

(c) Depuis quelques années, la commune de Payerne offre aux personnes âgées de septante-cinq ans et plus une promenade annuelle. Celle-ci s'est déroulée samedi après-midi, par un temps magnifique. Ainsi, quatre-vingt-deux personnes réparties dans deux cars, accompagnées d'une délégation de la municipalité et de deux samaritaines, ont fait le voyage du Gurten, près de Berne.

CHAVORNAY

Entre une auto et un camion

(c) Hier, à 16 heures, non loin de Chavornay, un accident qui a fait pour quelques milliers de francs de dégâts s'est produit sur un chemin bétonné entre une auto et un camion qui transportait du ballast de la route en réfection hors de Chavornay.

SAINTE-CROIX

Un cinquantenaire

(c) La section de la FOMH de Sainte-Croix vient de fêter ses 50 ans d'activité. M. Alix Jaccard, syndic, président de la section, releva que cette dernière compte 1007 membres de Sainte-Croix à l'Auberjon, Bulle, Baulmes. Lors de la journée de dimanche, 8100 litres de soupe et 600 kilos de viandes permirent à 2800 participants d'être restaurés largement. M. Ernest Wutrich, conseiller national, était présent, ainsi que M. François Thorens, directeur général de Paillard, et de nombreuses autres personnalités.

GRANDSON

Echanges...

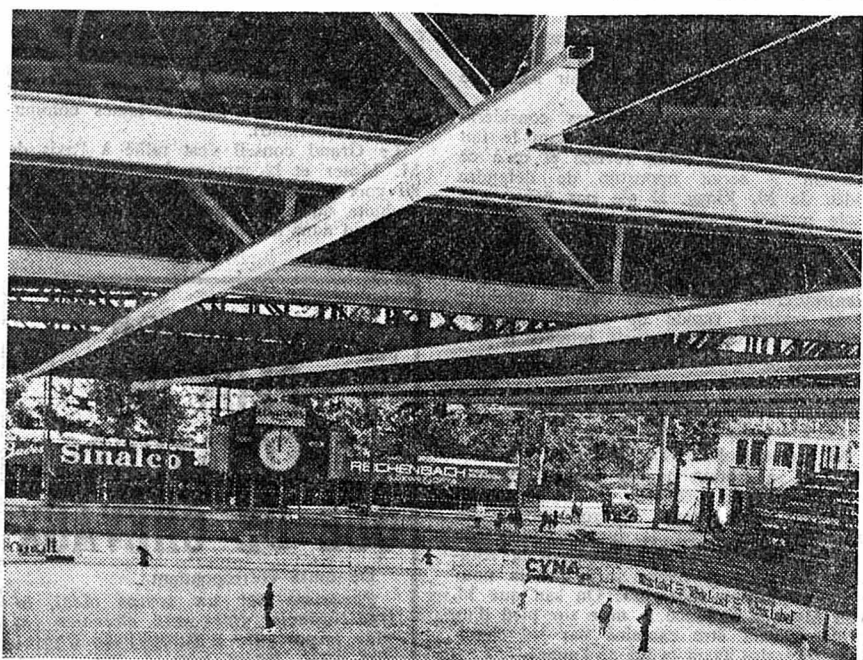
(c) Pour resserrer les liens entre la population zuricoise (dont le canton est l'hôte du Comptoir suisse) et la population vaudoise; la localité de Pfäffikon recevra les 6 et 7 septembre une délégation des habitants des communes de Grandson et Concise. En échange, à l'occasion de la journée zuricoise du Comptoir, le Nord vaudois accueillera à son tour une délégation d'une centaine de personnes de Pfäffikon les 26 et 27 septembre.

ORBE

Le gendarme au lieu de la fillette !

(c) Un individu peu recommandable a été identifié par la gendarmerie d'Orbe. Il avait donné rendez-vous à une fillette de dix ans habitant la région du pied du Jura. A l'heure fixée, le coupable trouva non pas la fillette, mais un gendarme qui était venu sur place pour s'interposer. La prise se révéla fructueuse.

LA PATINOIRE SE COUVRE ET L'A.D.C. SE DÉCOUVRE...



Un toit pour la patinoire. (Avipress - Bernard)

De notre correspondant :

Il est des événements que l'on ne saurait déceimment passer sous l'étiquette...

Hier matin M. Roland Châtelain, son président a présenté le nouveau directeur de l'organisme M. Berger...

Comme toutes les bonnes choses vont par trois, il fut aussi hier beaucoup question de la braderie fête de la montre...

Sans le dynamisme de MM. Frutschy et Favre, la patinoire de la Chaux-de-Fonds aurait-elle trouvé un toit pour l'hiver?

Mais le résultat est là et hier matin six patineuses de Bellinzone et d'autres du Locle et de la Chaux-de-Fonds...

Le service des horloges publiques sera confié à M. Eric Leuba, qui assumera d'autre part diverses tâches au service du Musée d'horlogerie.

L'heure de la retraite a sonné pour le pendulier communal

(c) M. Georges Eimann, le sympathique pendulier communal, accomplit cette semaine sa dernière tournée de visites aux horloges publiques...

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 1er septembre

Naissances: Houth, Myriam-Cécilia, fille de Gilbert-René, mécanicien et de Anne-Marie-Françoise, née Corbellini...

LA SAGNE Anniversaire de la doyenne

(c) Aujourd'hui, Mlle Louise Emma Matile entrera dans sa nonante-septième année. La doyenne de la Sagne est née le 2 septembre 1873...

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS CINEMAS. - Ritz: Ta Femme, cette inconnue. Eden: Les Liaisons dangereuses...

Du pain sur la planche pour le directeur de l'A.D.C.

De notre correspondant :

L'Association pour le développement de la Chaux-de-Fonds s'est dotée d'un nouveau statut. Grâce à une subvention de la commune elle vient d'ouvrir un bureau permanent en ville...

Après un bref historique de l'ADC, M. Châtelain en définit les buts actuels.

L'ADC dit-il, doit être en mesure, par sa propagande, sa publicité, ses contacts avec les autorités de tous ordres...

Enfin, puisqu'il fallait que quelque chose soit fait souhaitons à M. Berger plein succès à la tête de l'ADC.



MM. Châtelain (à droite) et Berger (à gauche).

Sous le patronage de la Feuille d'avis de Neuchâtel

La 5me marche de Tête-de-Ran

Les 27 et 28 septembre prochains aura lieu la 5me marche de Tête-de-Ran organisée par le Ski-Club Tête-de-Ran...

Le départ et l'arrivée se feront à proximité du chalet du Ski-Club, à Tête-de-Ran. On pourra y accéder en voiture...

Il n'y aura pas de classement, mais pour obtenir la médaille ci-contre, il faudra se conformer aux prescriptions des organisateurs...

Programmes et bulletins d'inscriptions peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Marie Blandinier...

LE LOCLE - LE LOCLE

WILLY DUMONT

Un tragique accident d'aviation s'est produit hier à 14 h 30, près de Porrentruy (voir page Bienne-Jura).

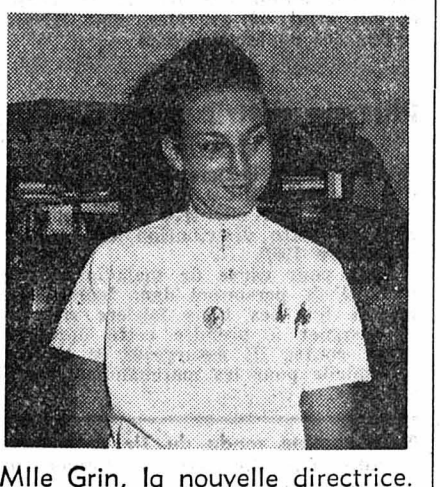
M. Dumont était un homme très connu et apprécié au Locle. Agé de 37 ans, marié et père de trois jeunes enfants...

M. Dumont savait se montrer aimable en toutes occasions. Une anecdote toute récente suffit d'ailleurs à le prouver...

Une nouvelle directrice à la pouponnière des Brenets

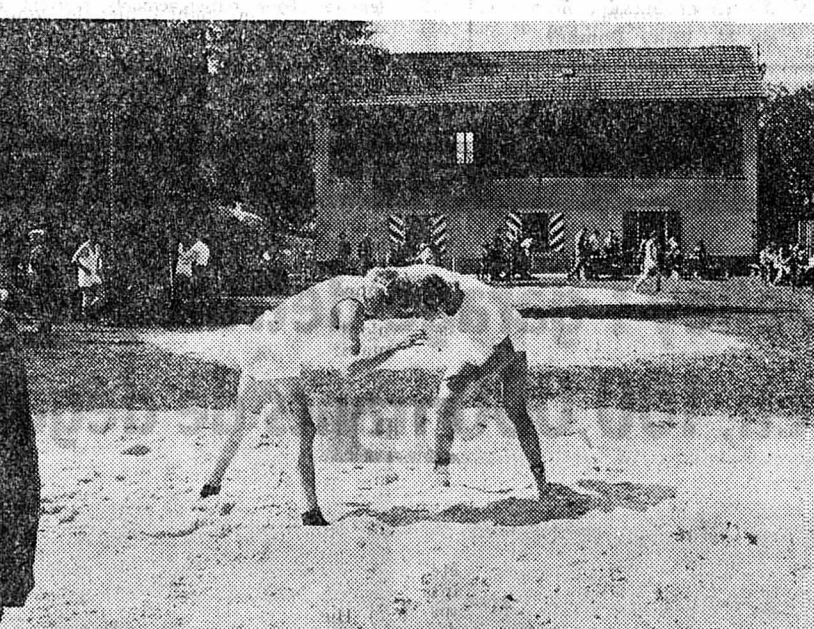
(c) C'est avec la plus grande discrétion que Mlle Grin, appelée à succéder à Mme Huguenin à la tête de la Pouponnière des Brenets...

TV suisse a séjourné trois jours et demi à la Pouponnière, sous la direction de Mme Yvette Perrin, journaliste. Sous le titre « Vie et métier », un film a été réalisé ainsi...



Mlle Grin, la nouvelle directrice.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ



Les lutteurs neuchâtelois en action. (Avipress - G.C.)

Savagnier a reçu les lutteurs neuchâtelois

De notre correspondant : La XIème fête cantonale neuchâteloise de lutte libre s'est déroulée à Savagnier et a bénéficié d'un beau temps inespéré...

- Senior Léger: 1. Desmeules Jacki Montricher 57,50; 2. Freymond Laurent Montricher 56,90; 3. Beaurvert J.-M. Rances 56,20; 4. Corset Jacques Rances 52,60; sans palme; 5. Nery Henri Rances 52,50; 6. Staempfli Gérard Val-de-Travers 52,30; 7. Matthey Daniel Val-de-Ruz accidenté.

Les sapeurs-pompiers des Hauts-Geneveys à l'exercice

(c) Dernièrement à eu lieu, en soirée, l'exercice d'automne du corps des sapeurs-pompiers. Il s'est déroulé à Tête-de-Ran avec la collaboration de l'équipe du tonne-pompe du Val-de-Ruz et des P.S. de Fontainemelon.

Le lieutenant Perret de Fontainemelon commença par présenter le tonne-pompe aux cadres et sapeurs des Hauts-Geneveys et leur montrant tout le matériel que contient cet important véhicule.

Quant à l'autorité communale des Hauts-Geneveys, elle est consciente de toute l'importance de cet exercice groupant le corps des Hauts-Geneveys et l'équipe du tonne-pompe.

VALANGIN Fin des vacances

(c) Après sept semaines de vacances, dont cinq ensoleillées, les enfants de la localité ont repris le chemin de l'école, les primaires et les IMP au village même et les élèves des quatre sections secondaires dans les différents collèges de Neuchâtel.

Nominations au Conseil général

(c) Le Conseil général a été convoqué pour mardi 9 septembre à 20 h 15 au collège de Valangin. A l'ordre du jour figurent la nomination d'un membre à la commission scolaire pour remplacer M. Jean-Paul Burger...

BOUDEVILLIERS Course des aînés

(sp) Cette course groupant une trentaine de participants, a eu lieu dernièrement. Conduites par une dizaine d'automobilistes bénévoles, les personnes âgées se sont rendues à Saint-Urmann, par les Fontaines-Montagnes - les Raigières. Dans cette localité, une collation a été offerte par la paroisse.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piervigiani, Fontaines. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

TRAGIQUE ACCIDENT D'AVIATION A COURTEDOUX: UN LOCLOIS TUÉ

Deux avions se sont heurtés, 50 mètres au-dessus de l'aérodrome

Un accident d'aviation, pour le moment inexplicable, s'est produit hier à 14 heures 30, au-dessus de l'aérodrome de Porrentruy dans la plaine de Courtedoux. Il faisait à cette heure un temps splendide, ensoleillé et très calme. Deux avions étaient alors sur le point d'atterrir: un «Piper» immatriculé HP-0UB, propriété de l'Aéro-club de Porrentruy, dans lequel se trouvaient aux commandes M. Jacob Langweiler, mécanicien de la place d'aviation, âgé de 24 ans, et, en tant que passager, M. Michel Laissue, 24 ans également, coiffeur à Porrentruy. Le second appareil était un «Gardan-Horizon», de l'Aéro-club de la Chaux-de-Fonds, immatriculé HB-DBV, piloté par M. Willy Dumont, garagiste au Locle, qui se rendait à Porrentruy pour y prendre une leçon d'acrobatie. On sait en effet que c'est à Porrentruy que se trouve le centre suisse de l'aviation de virtuosité, dirigé par M. Albert Ruesch.

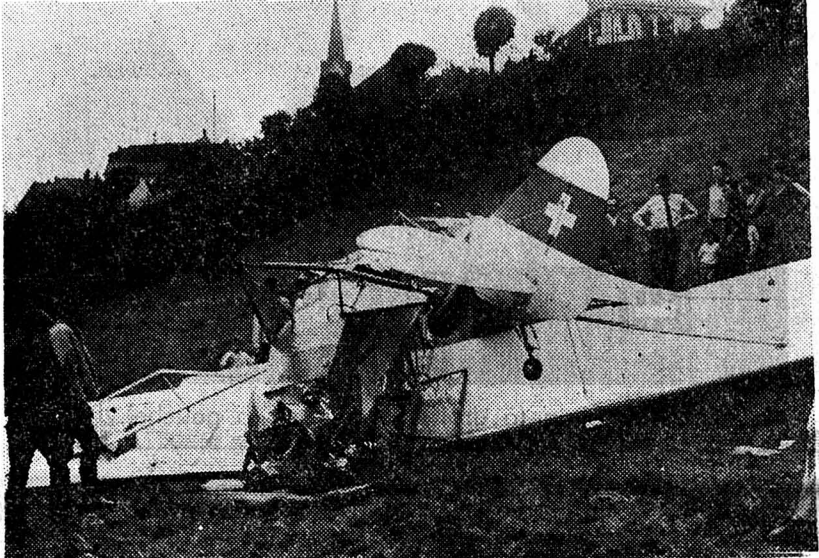


L'appareil de la Chaux-de-Fonds, dans lequel M. Willy Dumont devait trouver la mort.

L'ACCIDENT
A ce qu'il semble, ce second avion arrivait à une plus grande vitesse que le premier, et il heurta à l'arrière le «Piper» bruntratin, qui était en vol d'approche et faucha son gouvernail, puis il amorça une vrille et pivota à la verticale. Le «Piper» vola encore environ 150 mètres et, soit hasard, soit réflexe salutaire du pilote, il vira de 90 degrés et se dirigea sur la gauche où se trouve la colline à forte déclivité qui monte vers le village de Courtedoux. C'est là que l'avion glissa quelques mètres sur le sol avant de se retourner. Les deux occupants, dont un seulement n'était que légèrement blessé, sortirent péniblement de l'amas de ferraille qui les entourait, et ils se dirigèrent en hâte vers l'autre appareil pour porter secours à son pilote. Malheureusement, celui-ci ne donnait déjà plus signe de vie. L'accident s'est produit quelque 200 mètres avant l'entrée de la piste d'atterrissage, alors que les deux appa-

reils se trouvaient à environ 50 mètres de hauteur.

On se perd en conjectures sur les causes de cette rencontre en plein ciel. Les pilotes n'ont en tout cas pas été éblouis par le soleil, puisqu'ils atterrirent d'ouest en est et avaient par conséquent le soleil dans le dos. L'enquête, toujours longue et méticuleuse en pareil cas, parviendra peut-être à élucider cet accrochage que les pilotes de l'endroit ne comprennent pas. Nous l'avons dit, par une chance extraordinaire, les deux passagers du «Piper» s'en sont sortis sains et saufs. Tout au plus, le pilote a-t-il subi une coupure à



L'avion de Courtedoux, après l'accident. (Avipress - Bévi)

une arcade sourcilière, ce qui lui a valu quelques points de suture. Le passager, qui avait l'intention paraît-il, de commencer prochainement l'école de pilotage, est indemne. Les deux avions se sont écrasés à une centaine de mètres des maisons de Courtedoux.

MALCHANCE

C'est le second «Piper» de l'Aéro-club de Porrentruy anéanti dans l'espace d'une année. Il y a en effet onze mois — c'était le 29 septembre 1968 — qu'un premier appareil de ce type était tombé près de Bourrignon et les deux passagers, les frères Studer, avaient été tués dans cet accident. L'aérodrome de Porrentruy a été ouvert en 1946. Il n'avait, à cette heure, jamais connu sur place d'accident d'aviation, mais à deux reprises, des appareils partis de cette base se sont écrasés au sol, celui dont nous venons de parler et celui dans lequel M. Gustave Vallat avait perdu la vie en 1947, dans les côtes du Doubs.

L'année dernière, ce ne sont pas moins de 13,000 atterrissages qui ont été faits sur l'aérodrome de Porrentruy.

M. Willy Dumont, du Locle, qui s'est tué hier si tragiquement, était âgé de 37 ans, marié et père de trois enfants, dont l'aîné est âgé de 11 ans et le cadet de deux ans. Il exploitait un garage au Col-des-Roches.

L'avion de la Chaux-de-Fonds valait une soixantaine de milliers de francs et celui de Porrentruy 20,000 francs. Ils sont tous deux détruits.

BÉVI

Lire en page «Montagnes» la biographie de M. Willy Dumont

Il y aura des scènes de ménage chez certains membres du Grand conseil...

Il a été question d'impôt et du droit de vote des femmes lors de la première séance de la session de septembre du Grand conseil bernois, session qui doit s'étendre, selon le président, M. Fritz Rohrbach (PAB, Mittelhausern) durant plus de trois semaines en tout cas. En ce qui concerne les impôts, le Grand conseil, sur préavis du directeur des finances, M. Fritz Moser, membre du parti «paysans, artisans et bourgeois», a repoussé une motion demandant que la femme mariée puisse établir une déclaration d'impôt personnelle. Cette motion a été transformée en postulat, afin d'éviter au gouvernement de s'engager trop rapidement dans une voie qui l'entraîne, également après avoir entendu M. Fritz Moser, président du mouvement, le législatif a rejeté une motion socialiste demandant que le gouvernement prépare un texte de loi permettant l'introduction du droit de vote et d'éligibilité des femmes, en cas d'acceptation des droits civiques de la femme lors d'une future votation fédérale.

L'ÉTAT PREMIERMENT, LA FAMILLE ENSUITE

Après avoir entendu le conseiller d'Etat Moser répondre à la motion de M. Zingg (soc - Berne), on peut se demander si la direction des finances du canton de Berne a mesuré la portée des déclarations de son chef. En effet, il ne fait de doute pour personne, dans le canton de Berne au moins, que la progression fiscale est telle, pour un couple dont les deux conjoints exercent une activité lucrative, que la question se pose de savoir s'il est profitable à la femme de travailler également pour aider son mari à entretenir sa famille. D'autre part, ce n'est pas à la seule question que les jeunes couples se posent. Ils se

demandent s'il est encore indiqué de se marier, en constatant le cas que fait l'Etat de l'effort qu'ils font pour tenir leur rôle dans l'économie.

M. Moser a fait fi de ces considérations. Pour lui, seul était important le fait que la loi fiscale serait révisée et qu'à ce moment il serait opportun de défendre l'idée de M. Zingg. Il n'a pas pensé une seule minute à ceux qui pendant des années encore devront lutter pour acquiescer leurs impôts dus au fisc. Il ne voulait à aucun prix que sa direction soit obligée d'entreprendre une étude devant conduire à la révision rapide de l'article incriminé. Il sait trop bien quels intérêts il doit défendre, mais l'a fait un peu trop ouvertement.

IL NE FAUT PAS FAIRE D'UNE PIERRE DEUX COUPS

M. Ernst Kohler (soc. - Berne) a proposé dans sa motion que le Conseil exécutif soit chargé de préparer le texte de loi cantonale concernant l'introduction des droits civiques pour la femme, de «telle manière qu'il puisse être soumis à la votation cantonale le même jour que la nouvelle disposition fédérale». On sait que M. von Moos a annoncé la mise sur pied d'un projet devant être examiné par les chambres fédérales avant la fin de l'année.

La également, M. Fritz Moser s'oppose à cette proposition en soulignant que la motion est contraire aux vues bernoises. Nous avions, a-t-il déclaré, promis au peuple lors de la présentation du projet de loi introduisant le suffrage féminin à titre facultatif sur le plan communal, de ne pas l'obliger par la suite à accélérer la procédure en lui présentant un autre projet.

En acceptant la motion, a souligné en-

core le président du Conseil exécutif, on impose aux communes l'introduction des droits civiques pour les femmes, ce qui ne serait pas vu d'un bon œil dans tout le canton (surtout dans certaines communes de l'Oberland).

Le Grand conseil s'est rallié à l'avis de M. Moser et la motion fut repoussée par 80 voix contre 46. Certains députés, on le souhaite du moins, auront un accueil plutôt froid dans leur foyer...

M.-G. Chelnique

CHAINDON PLUS DE SPECTATEURS QUE DE CHEVAUX

De notre correspondant:
Favorisée par un temps idéal, la traditionnelle foire aux chevaux (la plus importante d'Europe) de Châindon s'est tenue hier à Reconviiler. Si le public est toujours aussi nombreux (les écoles et les fermiers de la région avaient fermé leurs portes), le temps où l'on comptait quelque trois mille chevaux est bien révolu, alors que les marchands forains et les machines agricoles sont toujours plus nombreux.

On comptait donc à Reconviiler 25,000 visiteurs, 3000 véhicules. Il y avait près de 300 banes de foire, dont 200 marchands de machines agricoles. On a dénombré 400 chevaux, 300 bovins, 100 porcs, chèvres, moutons et poneys.

Les prix pratiqués ont été les suivants: vaches de 2 à 3 ans, 2500 à 3000 fr.; génisses portantes de 2 ans, 2500 fr.; génisses d'une année 1000 à 1300 fr.; chevaux de six mois (bidet), 950 à 1000 fr.; dix-huit mois, 1200 à 1300 fr.; poulains de 2 à 3 ans, 2000 à 3000 fr.; poneys, 1800 à 2000 fr.; chevaux demi-sang: 2 ans, 3600 fr.; 18 mois, 2200 francs.

La commission d'achat fédérale a comme de coutume animé le marché en achetant septante-sept sujets.

Le marché aux porcs a été plutôt lourd. La paire de six semaines se vendait 85 fr., ceux de dix à douze semaines valaient 120 à 150 francs. Quant aux chevaux de boucherie, le prix du kilo était de 3 fr. 60.

Trois trains spéciaux ont été organisés lundi soir pour le retour des animaux. Une vingtaine d'agents de police avaient été mobilisés pour régler la circulation. Aucun accident grave n'est à signaler. Comme le veut la tradition, la fête s'est terminée dans les établissements et sur la place des attractions.



Eux, ils ne font pas la foire... (Avipress - adg)

Bernard Varrin abandonne la poste pour l'industrie privée

Dans son numéro d'hier «Le Pays», de Porrentruy, écrit que M. Bernard Varrin, responsable du groupe «Bélér», a décidé de quitter l'entreprise des PTT bernoises au 30 septembre prochain. A la fin de l'an dernier, M. Bernard Varrin n'avait pas été réélu par la direction générale

des PTT, et se trouvait ainsi occupé en qualité d'employé. Selon «Le Pays», M. Varrin entrerait au service de l'industrie privée.

Marches populaires dans le Jura

(c) Les marches populaires sont de plus en plus appréciées dans le Jura. Après celle de Moutier, qui aura lieu les 20 et 21 septembre celle dite du «Creux-de-Glace» de Courtelary se fera les 13 et 14 septembre. Le parcours à travers pâturages et forêts est long de 15 kilomètres. Les inscriptions peuvent encore être adressées à M. E. Isler, à Courtelary, tél. 032 4 96 20.

À Bellelay les 27 et 28 septembre, le Hockey club de Bellelay organise sa première marche populaire. Le parcours, long de 15 kilomètres empruntera chemins de forêts et pâturages. Le délai des inscriptions a été fixé au 8 septembre. Tous renseignements peuvent être obtenus chez M. Jean Fell, 2713, Bellelay, tél. 032 91 16 24.

Ces deux marches populaires sont patronnées par notre journal.

LA HEUTTE Deux ouvriers blessés

(c) Hier, à 6 h 25, un accident de la circulation qui a fait deux blessés et pour 10,000 fr. de dégâts, s'est produit sur la route cantonale la Heutte - Sonceboz. Deux ouvriers étaient occupés à recouvrir la chaussée de bitume au moyen d'une machine spéciale. Une voiture italienne qui circulait en direction de la Heutte, conduite par M. C. Fris, né en 1939, tenta de passer par la gauche, mais heurta la machine. A quelques mètres derrière suivait une voiture biennoise conduite par M. Schmoker, né en 1946, qui voulut dépasser la bitumeuse par la droite et entra alors en collision avec cette dernière. Les deux ouvriers occupés à la bitumeuse, M. Nicolas Antonini, 1934, et M. Lorenzo Zaccariello, 1920, ont été projetés à plus de 15 m sur la chaussée. M. Antonini souffre d'un pied cassé, de blessures au coude et à l'épaule ainsi qu'à la main droite. M. Zaccariello, de blessures au bras gauche et au genou droit. Les dégâts sont évalués à 10,000 francs.

BIENNE

Important vol dans une villa

Vendredi, entre 22 h 30 et 23 h 30, un vol avec effraction a été commis dans une villa, au 14 de la Promenade de la Suisse.

Des escuderos, billets de banque portugais, ont été emportés pour une valeur atteignant plusieurs milliers de francs.

Les auteurs de ce cambriolage ont pénétré dans la villa en forçant les contrevents du sous-sol.

Tous renseignements concernant ce cambriolage sont à communiquer à la police de Bienne, téléphone (032) 2 16 21, ou au poste de police le plus proche.

Début d'incendie

(c) Hier à 16 h 50, les premiers secours ont été alarmés, un début d'incendie venant d'éclater dans un magasin de laine à la rue du Canal 36. Les soldats du feu eurent vite fait de circonscire ce sinistre. Légers dégâts.

Collision

(c) Hier, à 12 h 10, une collision s'est produite entre une motocyçlette et une automobile à la rue de Sion. Dégâts.

Cyclomoteur contre automobile

(c) Hier, à 14 heures, un cyclomoteur est entré en collision avec une automobile au carrefour rue Bubenber - quai du Haut. Dégâts.

Boum!

(c) A 16 heures, hier, une collision s'est produite entre deux automobiles à la route d'Orpund. Dégâts.

Motocycliste blessé

Hier, peu après 22 heures, une motocyçlette et une voiture sont entrées en collision entre Perles et Bienne. Le motocycliste, M. Rolf Andregg, domicilié dans le canton de Soleure, souffrant de diverses blessures, a été transporté à l'hôpital de district.

ORVIN Ecuyer blessé

(c) Hier à 13 heures, le jeune Bruno Domon, écuyer à Orvin, âgé de 13 ans, a été renversé par un cyclomoteur à la rue de la Charrière. Souffrant de plusieurs plaies au visage, à l'épaule gauche et au genou droit, il a reçu les soins d'un médecin.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

RIAZ Motocyclistes blessés

(c) Hier après-midi, vers 17 h 30, un motocycliste bernois circulait de Bulle en direction de Fribourg, par le Bry. Peu après l'Hôtel-de-Ville de Riaz, dans un léger virage à gauche, il perdit le contrôle de sa machine qui zigzagua et dérapa, heurta le parapet du pont de la Sionge, tandis que le conducteur et son passager étaient projetés dans le lit de la rivière, à quelque huit mètres. Tous deux, partiellement immergés et commotionnés, furent transportés à l'hôpital de Riaz tout proche. Il s'agit de M. Charles Carrard, 20 ans, employé CFF, domicilié à Berne et de M. Martin Coppel, jurassien, âgé lui aussi d'une vingtaine d'années. Leurs blessures ne mettent pas leur vie en danger.

GIVISIEZ Priorité refusée : dégâts

(c) Hier, à 17 h 25, un automobiliste d'Estavayer-le-Lac circulait de Fribourg en direction de Rosé. A l'entrée de la semi-autoroute, au carrefour de Givisiez, il eut sa route coupée par un automobiliste de Fribourg qui arrivait de Givisiez. Dégâts.

MARLY-LE-GRAND Tombé d'un échafaudage

(c) Hier, vers 17 h 30, un ouvrier domicilié à Ferpizoloz, M. Léon Allaman, 60 ans, a fait une chute du haut d'un échafaudage, à Marly-le-Grand. Souffrant de nombreuses blessures, il fut transporté à l'hôpital cantonal par l'ambulance officielle.

Au comité cantonal du parti socialiste sur la Singine

(c) Sur la route cantonale de Flamatt (Fribourg) à Neuvegg (Berne), vient d'être inauguré un nouveau pont sur la Singine. A cet endroit se trouvaient naguère le poste de douane entre les deux cantons, et un pont couvert en bois du 15ème siècle, puis un pont en voûte sur trois piliers du 16ème au 18ème siècle, enfin, peu avant le début de ce siècle, un pont métallique dont l'état était finalement tel qu'il ne pouvait être question de le réparer.

Le nouveau pont réalisé par les cantons de Berne et Fribourg fut mis en chantier en juin 1968. Construit selon le système porteur en forme de caissons de béton précontraint, il est long de 89 mètres et large de 11 mètres, y compris deux trottoirs de 2 m 25. Son coût, y compris les endiguements qui restent à réaliser, est de 1,110,000 francs.

FRIBOURG Tué lors d'une chute de 40 mètres

(c) Hier après-midi, vers 17 h 30, un accident mortel s'est produit près du nouveau pont sur la Glâne, près de Fribourg. Un ouvrier du bureau des autoroutes, M. Aimé Mouret, âgé de 60 ans, marié et père de trois enfants, domicilié à Belfaux, était occupé à un piquetage à côté du pont. Il perdit pied, traversa quelques buissons puis fit une chute terrible du haut de la falaise, soit près de 40 mètres. Il fut tué sur le coup.

Septuagénaire blessé

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 23 h 10, un automobiliste de Fribourg circulait de Moncor en direction de Fribourg. A la hauteur du No 62 de la route de Villars, il renversa un piéton qui s'était engagé inopinément sur la chaussée, venant de la droite. Il s'agit de M. Paul Schaub, âgé de 72 ans, domicilié à l'asile des vieillards. Blessé à la tête et aux jambes, il a dû être hospitalisé.

MUESES Dépassement intempestif

(c) Hier, vers 5 h 50, un automobiliste de Villars-sur-Glâne circulait de Matran en direction de Posieux. Peu avant le virage à gauche, près des Mueses, l'entreprit de dépasser un train routier, mais se trouva nez à nez avec une voiture zuricoise qui arrivait en sens inverse. La collision qui s'ensuivit fit pour quelque 5000 fr. de dégâts.

Au comité cantonal du parti socialiste

(c) Récentement réuni sous la présidence de M. Gérard Ayer, le comité cantonal du parti socialiste fribourgeois a pris acte de la décision du parti socialiste suisse recommandant de voter oui pour les articles constitutionnels réglementant le droit foncier.

Le comité décida également de recommander aux citoyens du canton d'accepter la nouvelle loi sur les jours fériés. Il déplore la tournure passionnée donnée par certains à cette affaire qui mériterait pourtant plus de sérénité.

Enfin, la composition des diverses commissions officielles publiques et autres a été soigneusement examinée et le comité cantonal a constaté une large carence dans la représentation socialiste dans ces organes. Les revendications qui s'imposent seront présentées dans un avenir immédiat.

Delley : garage détruit par le feu, 100,000 francs de dégâts



Les dégâts causés par le feu sont importants. (Avipress - Périsset)

De notre correspondant:
Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 h 20, un incendie a partiellement détruit un immeuble de Delley, appartenant à M. Léon Vessaz, domicilié à Lausanne. Ce bâtiment qui comprend un appartement et un garage, était habité par la famille de M. Mario Macatolo, en vacances depuis une dizaine de jours en Italie. M. Macatolo exploite à Delley un petit atelier de réparation et une carrosserie. L'alarme fut donnée par la femme du postier de Delley. Intervenant rapidement et efficacement, au moyen de leur nouvelle pompe à moteur récemment acquise, les pompiers de la localité parvinrent à circonscire le sinistre avant que le feu ne se propage à l'appartement. Celui-ci a néanmoins passablement souffert de l'eau. En revanche, la toiture de l'immeuble ainsi que le garage ont été anéantis. Trois voitures et un cyclomoteur sont restés dans les flammes ainsi que divers outils de mécanicien. Les dégâts sont évalués à quelque 100,000 francs. Les causes de ce sinistre ne sont pas connues pour le moment. Une enquête est en cours. Notons que personne ne s'est introduit dans le garage où prit naissance le feu depuis le départ du propriétaire.

ESTAVAYER Souvenir émuovant

(c) Le 25ème anniversaire de la libération de Paris évoque, pour une famille d'Estavayer-le-Lac, un souvenir douloureux: celui du décès de Mlle Suzanne Bonny, fille de M. et Mme François Bonny, anciens tenanciers du café de l'Union. Domiciliée à Paris, Mlle Bonny militait dans les rangs de la Résistance. Le 24 août, alors qu'elle ouvrait une fenêtre de son appartement pour saluer l'arrivée des libérateurs, elle fut atteinte par une balle allemande tirée par un soldat embusqué sur un toit. Son frère Jean devait retrouver sa sœur, sans vie, quelques instants plus tard. Il s'agissait de l'une des dernières cartouches allouées aux membres de la capitale française...

MORAT Voitures embouties

(c) Dimanche soir, vers 20 heures, une colonne de voitures qui circulait de Lausanne en direction de Berne était arrêtée au feu rouge du carrefour du pont du Beuf, près de Morat, lorsqu'arriva un véhicule qui ne parvint pas à s'arrêter à temps. Deux voitures eurent pour quelque 6000 francs de dégâts.

● Le compte rendu du Tir commémoratif des Rangiers se trouve en page neuchâteloise.

prix choc armourins - à notre département "nettoyage chimique"

3.-

dès aujourd'hui... pour trois francs seulement notre service de nettoyage chimique TEXSANA remet à neuf chaque pièce de vêtement en tissu

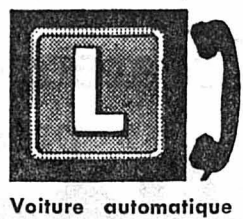
3.-

caisse principale 1^{er} étage

armourins
neuchâtel

profitez...

La **COUPE HARDY** est l'affaire du spécialiste...
FRANÇOIS coiffeur de PARIS
NEUCHÂTEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73



5 89 79
auto école
J. Rey
FIAT 125
Voiture automatique DAF 44

L'annonce
reflet vivant du marché

Un droit foncier inéquitable

Bénéfices immérités par milliards

Les prix des terrains augmentent continuellement. Dans les agglomérations urbaines telles que Genève, Lausanne, Zurich, Bâle et Berne, le prix du mètre carré double dans un laps de temps de 3 à 4 ans. Ces bénéfices par milliards n'ont pas de prestations économiques pour contre-valeur.

Pourquoi cette augmentation du prix des terrains ?

Le terrain ne peut être multiplié. En revanche, tout le monde en a besoin. Là où il y a augmentation de population, le prix des terrains monte. La situation est encore aggravée par le fait que des sociétés financières et de grandes entreprises cumulent et accaparent des terrains.

Qu'y aurait-il lieu de faire ?

Un exemple: l'eau potable

Pendant les siècles écoulés, l'eau potable était un bien rare. Pour cette raison, les lois foncières cantonales introduites au siècle dernier stipulent que les sources les plus importantes sont la propriété des communes et non celle des propriétaires fonciers. L'eau potable qui, tel le terrain, n'est pas disponible en quantité illimitée, a été placée sous la compétence des communes, et ainsi soustraite à la spéculation.

Une réglementation légale spéciale également pour les terrains

Plus le prix du sol augmente, plus le nombre de ceux qui peuvent acheter du terrain diminue. La grande majorité de notre peuple est tributaire d'une petite minorité. Nous avons besoin pour les terrains d'une réglementation légale spéciale, similaire à celle en vigueur pour l'eau potable. Par droit de préemption, la possibilité devrait être offerte aux communes, d'acquérir les terrains pour les soustraire à la spéculation. La construction se fait dans le cadre de droits de superficie, de sorte que les intérêts fonciers reviennent à la communauté.

Que propose le nouveau droit foncier ?

Le 14 septembre 1969, le peuple suisse aura à se prononcer sur un nouveau droit foncier. C'est justement à cette occasion que la garantie de la propriété privée devra être inscrite dans la Constitution, alors qu'il y aurait lieu précisément de fixer la situation légale particulière relative aux terrains. Pour toute limitation de libre disposition des terrains, l'article constitutionnel prévoit une indemnisation complète. Dans un laps de temps plus ou moins long, les communes ne seront plus en mesure de prévoir dans leurs plans des espaces réservés ou des zones de verdure, car elles ne pourront plus payer les indemnités sans cesse croissantes. Ainsi, l'aménagement foncier national et régional, aménagement que l'article constitutionnel prétend vouloir favoriser, sera rendu illusoire pour une bonne part.

Celui qui veut libérer la voie pour un droit foncier équitable votera, le 14 septembre,

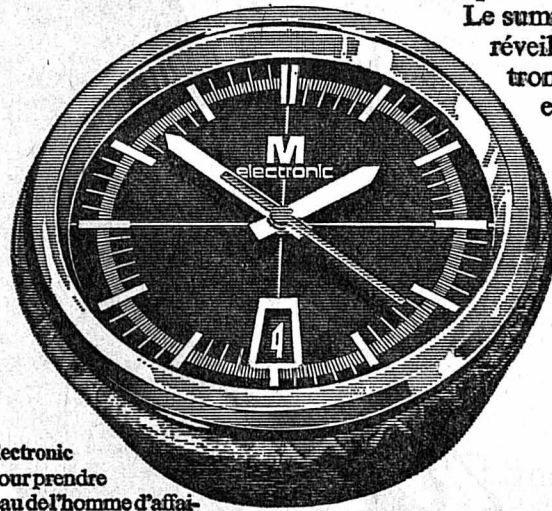
NON au projet de loi sur le droit foncier

Parti libéral-socialiste suisse, Case postale 1830, 3001 Berne
Compte de chèques postaux 30 - 1771

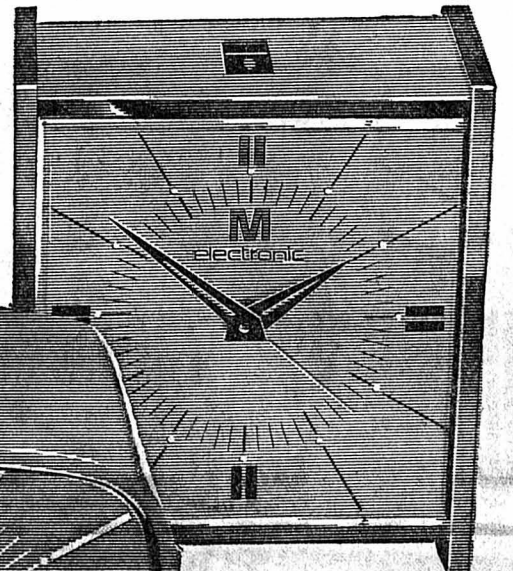
Sensationnel! Réserve d'énergie pour plus de 365 jours

Nos M-electronic appliquent en effet le procédé qui distingue réellement notre époque: l'électronique. Avec alimentation par pile spéciale assurant un fonctionnement autonome de plus de 365 jours. Sans y toucher!

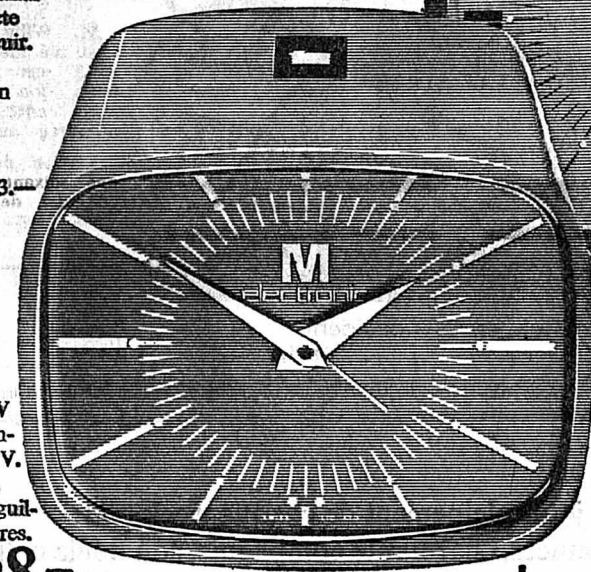
Le summum de la sécurité! La sonnerie des réveils M-electronic est, elle aussi, électronique. Une méthode sûre pour sortir en douceur du sommeil le plus profond.



Pendulette M-electronic
Modèle conçu pour prendre place sur le bureau de l'homme d'affaires. Donne toujours l'heure exacte et la date. Socle revêtu de vrai cuir. Lunette et aiguilles chromées. Grande trotteuse rouge et cadran noir (diamètre du cadran 69 mm) **48.-**
+ pile spéciale 3.-



Réveil M-electronic «de Luxe»
Modèle de classe très décoratif, avec boîtier en laiton massif. Cadran argenté et aiguilles fluorescentes noires. **58.-**
+ pile spéciale 3.-



Réveil M-electronic TV
Boîtier incassable en matière synthétique, en forme de récepteur TV. Teinte anthracite, gris ou rouge. Cadran gris-bleu ou argenté et aiguilles fluorescentes blanches ou noires. **38.-**
+ pile spéciale 3.-

M electronic
en exclusivité chez
MIGROS

Les M-electronic sont des produits suisses de qualité offerts à prix très avantageux tout en assurant des conditions de garantie et de service exceptionnelles.

Prêt comptant à 7 1/2 %

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7 1/2 % par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625 % par mois). C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables. Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
● de Fr. 1 000.- à Fr. 25 000.-
● remboursable jusqu'à 60 mensualités
● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Domicile: _____

Crédit Renco S.A.
1211 Genève 1, Place Longemalle 16,
téléphone 022 24 63 53

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA FEMME DU LAIRD

ROMAN

par

RUTH FLEMING

Traduction de Mireille Dejean

44

Rosemary se réjouissait d'avoir l'excuse d'aller chercher Jane, elle avait besoin de quelques jours de solitude pour envisager calmement l'avenir. La pensée que Jan pouvait aimer Pamela la faisait atrocement souffrir. Après une nuit sans sommeil, elle avait annoncé à son mari son départ pour Edimbourg, lui disant qu'elle y resterait du samedi au mardi. Jan acquiesça. Ses propres pensées tourbillonnaient, et lui aussi avait besoin de temps pour réfléchir.

Le samedi, il conduisit sa femme à la gare. Pendant que la voiture roulait entre les collines sous un ciel très pur, il se montra prévenant :

- As-tu tout ce qu'il te faut, Rosemary ?
- Tout, répondit-elle d'un ton sec.
- Elle avait emporté beaucoup plus de bagages qu'il n'était nécessaire pour quelques jours d'absence. Inconsciemment, elle pensait qu'elle ne reviendrait pas.
- Jane sera heureuse de te voir.
- J'en doute. Elle ne m'a jamais aimée. Elle était sous l'influence de ta mère. De tous les Elliot, il n'y a que Gervase et Neville qui m'aiment.
- Tu es injuste, protesta-t-il.
- Pas le moins du monde, et tu n'as pas le droit de parler d'injustice.
- Qu'entends-tu par là ?
- Il y a quelque temps, tu m'as fait une scène et

des reproches sanglants parce que l'on t'avait raconté sur mon compte une histoire ridicule, mais toi, tu peux agir comme il te plaît, n'est-ce pas ?

— Je ne te comprends pas, dit-il en klaxonnant pour dépasser un camion.

— Oh ! si, tu me comprends parfaitement Jan. Mais sache ceci, si tu as une aventure avec Pamela, je te quitterai. Crois-tu qu'il puisse y avoir pour nous une chance de bonheur à continuer à vivre ainsi ?

— Une aventure! Tu es folle, tu as lu trop de romans.

— Cela ne te ferait pas mal d'en lire quelques-uns, répliqua-t-elle, tu y apprendrais peut-être la psychologie des femmes.

— Il n'y a rien entre Pamela et moi, dit-il sombrement en dépassant le camion, tu fais une montagne d'une taupinière.

— S'il n'y a rien pourquoi l'as-tu conduite dans le bois et pourquoi y es-tu resté plus d'une heure avec elle ? S'il n'y a rien, pourquoi, sans motif, as-tu provoqué un scandale ? S'il y a quelque chose, je préfère le savoir. Tu m'as dit que tu l'avais rencontrée plusieurs fois.

— J'ai exagéré, je l'avais vue deux fois et jamais seule.

— Je vois, tu ne m'as dit cela que pour me blesser.

— Mais non.

— Alors pourquoi ? Je ne suis pas aveugle. Et tu dois voir clairement la situation. Je ne partagerai pas avec Pamela. Si tu la veux, dis-le. Depuis des semaines, tu me fais vivre une existence misérable. Parfois, il me semble que séparés nous serions plus heureux !

— Nous séparer !

— Oui, tu sais que la chose est possible.

Il parut foudroyé. Dans le lointain, ils apercevaient l'église de Marytown et les maisons grises qui l'entouraient. Une fumée montait lentement dans le ciel, Jean accéléra.

— C'est le train, il faut nous hâter.

La voiture traversa Marytown à toute allure. Rosemary regardait le visage de son mari. Il était sévère. Le cœur de la jeune femme battait douloureusement, mais elle ne prononça pas un mot avant qu'ils n'arrivent dans la gare. Comme ils gravissaient côte à côte le Perron gris, Rosemary dit :

— Peux-tu venir mardi au train de l'après-midi chercher Jane. Je ne sais pas si je reviendrai avec elle.

— Oui, répondit-il sèchement.

Il installa sa femme dans un angle du compartiment et déposa ses valises dans le filet. Il ferma la portière et attendit, le visage impassible, le départ du convoi. Le chef de gare s'avança :

— Tout est-il en ordre ? Mme Elliot a-t-elle une bonne place ? La vieille dame et Mlle Jane vont-elles bien ?

— Très bien, merci John. Nous attendons Mlle Jane mardi.

Le chef de gare s'éloigna de son pas majestueux et Jan s'approchant du compartiment fit signe à Rosemary de baisser la vitre.

— Il serait préférable que tu reviennes mardi, nous pourrions parler de tout cela.

— Je ne changerai pas d'opinion, Jan. Je crois que nous serions plus heureux si nous vivions éloignés l'un de l'autre. Enfin, je t'écrirai ce que j'aurai décidé.

Le convoi s'ébranla, Rosemary regarda Jan seul sur le quai, les cheveux emmêlés par le vent. Elle resta assise, comme dans un rêve, tandis que le train traversait les champs. Au loin s'étendait la lande, assoupie sous la chaleur. Reviendrait-elle ? Contemplant-elle pour la dernière fois ces collines qui lui étaient devenues si chères ?

Jamais elle ne supporterait de voir Jan amoureux d'une autre femme. Il y a quelques mois la supposition qu'il puisse en aimer une autre, lui aurait paru risible.

Alors, il n'existait aucune ombre entre eux... Elle voulut chasser les souvenirs qui venaient l'importuner et prit un journal que Jan avait déposé près d'elle. Elle le lut attentivement pendant une demi-heure, puis le mit de côté sans savoir ce qu'elle avait lu.

A la fin de ce fastidieux voyage, le bruit et l'agitation de la ville lui procurèrent un agréable changement. Elle se rendit dans un hôtel, y retint une chambre, puis remarquant l'affiche d'un cinéma, elle eut envie de voir le film. Une fois dans la salle obscure, elle ne parvint pas à s'intéresser à l'histoire. Le lendemain, elle se rendit à l'église. Pendant le sermon, elle regarda autour d'elle les visages recueillis. C'était certainement cette possibilité de se concentrer, de se maîtriser qui fait cette race sévère mais droite. La foi était pour elle une force vive. Pour leurs convictions, ces gens supportaient la misère, le renoncement, la souffrance.

— Que feraient-ils à sa place ? Comment résoudre-iraient-ils son problème ? Ils prêchaient, sans doute, la persévérance, la soumission aux épreuves envoyées par Dieu. Rosemary soupira. C'était une race de vainqueurs parce qu'ils savaient d'abord se vaincre eux-mêmes.

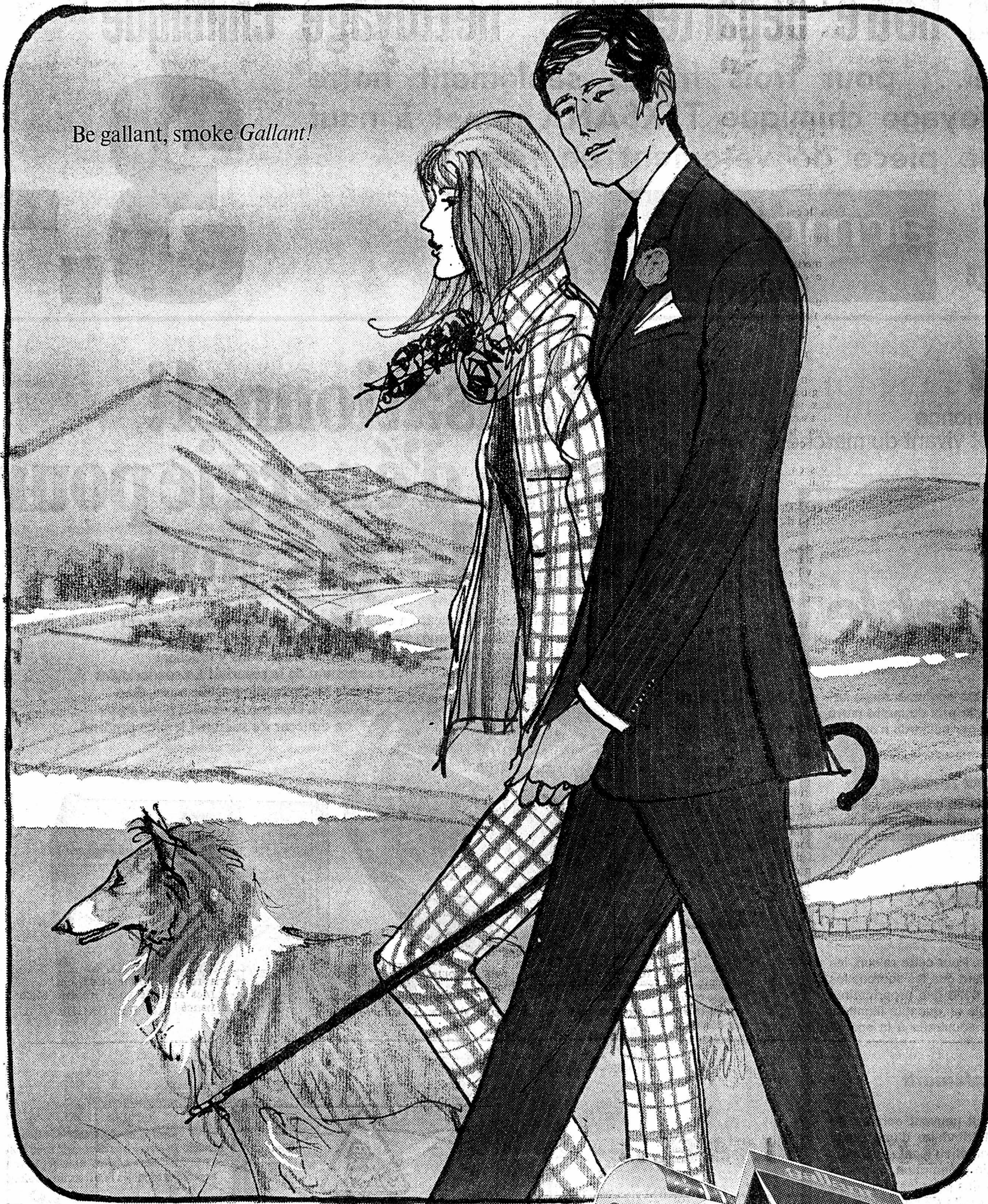
Le soir, elle écrivit à son mari :

« Cher Jan,
Je ne crois pas que cela ait beaucoup de sens de perdre du temps à de longues discussions. Nous ne serons jamais du même avis. Nous sommes jeunes, nous n'avons aucune raison de gâcher notre vie entière. Le mieux est donc de nous séparer.
Je suis toutefois disposée à demeurer à Drumcorrie jusqu'au retour de Jane au pensionnat. Veux-tu prier Mme Meg de préparer pour moi la chambre rouge. S'il n'y avait pas les enfants, je ne reviendrais pas. »

» Rosemary »

(A suivre)

Be gallant, smoke *Gallant!*



John Gallant jouit pleinement de chaque week-end: longues randonnées, charmante compagnie, son fidèle collie et à chaque halte une *Gallant*, la cigarette de qualité exceptionnelle, munie du filtre VALOR unique en son genre: lui seul contient du *Silimagnum**, la plus récente découverte de la recherche scientifique!

Sa douceur fait sa force!



Format King Size:
Box Fr.1.50
Soft Fr.1.40

* enregistré internationalement

ÉCOLE DE HATHA-YOGA

Mme Andrée REYMOND, éducatrice, disciple de L'Ashrama de Yogamanda S.R.S.

REPRISE DES COURS

dès le mercredi 3 septembre

Collège des Terreaux, salle 301
de 16 h 30 à 17 h 30
de 20 h à 21 heures
Tél. (038) 9 01 80

Pierre Keller

Créateur-Modéliste
présente



sa collection
Couture
Style 70

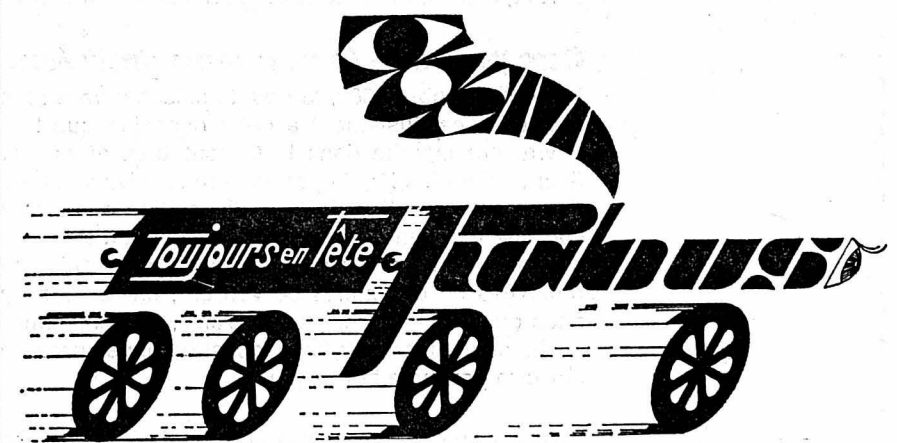
Défilés à 15.00 h et 20.30 h

Mardi, 2 septembre
Mercredi, 3 septembre
Jeudi, 4 septembre

Keller
couture

16, rue du Marché, Bienne
Tél. 032 / 237 72

Coiffure
Walter Christen



RABUS OPTICIEN DIPLÔMÉ FBB DE L'HÔPITAL 3 NEUCHÂTEL TÉL. 5 11 38

Pour messieurs :
grand arrivage de

VESTES et BLOUSONS

de DAIM et de CUIR
BLOUSONS à partir de 159.—

JUTZELER
Hôpital 3 — Neuchâtel

Réparation de
machines à coudre
de toutes marques
Travail soigné et rapide
Tél. (038) 5 34 24

Wettstein Gd-Rue 5 Seyon 16
Neuchâtel

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

Calgon protège l'automate et le linge contre le calcaire

Que vous laviez avec ce produit-ci ou celui-là — il vous faut en plus Calgon. Car seul Calgon garantit l'adoucissement de l'eau au 100%.

Cela veut dire: Suppression des dépôts calcaires endommageant le linge et la machine. Calgon vous épargne ennuis et argent!

Neuchâtel... 6 étages d'exposition - 30 vitrines Meubles Meyer

Notre conte

LA GRIFFE DE L'AMOUR

« Panthère » qu'on l'appelait. Peut-être à cause de ses apparitions silencieuses inattendues ; peut-être aussi à cause de ses véhémences soudaines et de l'acidité de ses propos. Une « nature », cet homme de trente ans, longiline et osseux, et dont le regard aigu créait un malaise. Un mystère, cet inconnu venu dont on ne sait où et qui s'était fixé au village dans une maison abandonnée pour n'y rien faire apparemment. On le voyait seulement errer dans les rues de Marchenoir, la nuit venue...

Comment empêcher les gens de jaser dans un bourg de 1000 habitants qui depuis toujours a vécu sans histoire ? L'arrivée de « Panthère » n'était pas passée inaperçue. Les commentateurs à son sujet allèrent bon train.

— Un aventurier ? Un agent ?
— Un espion, sûr ! Il ne fréquente personne. Pourtant il est partout, à l'affût de tout. Un homme dont il faut se méfier...

— Surtout, ne pas avoir la langue trop longue !
— Hier, je l'ai vu rôder dans le pré de Marchais, un fusil à la main, déclara Paul Grivot, le fils du maréchal. La chasse n'est pas ouverte que je sache ! Si les gardes faisaient leur travail...

— Les gardes en ont peut-être renchéri Jules Frot, le coiffeur pour dames.
— A moins que ce ne fut une maitresse, émit le photographe. On peut s'attendre à tout avec des types de ce genre-là. Mieux vaut serrer son sous et se barricader la nuit.

— N'exagérons rien, déclara Berthaut, le frère du facteur-chef. C'est un homme qui aime la solitude, à mon avis.
— Simone Machaux, la mercière, approuva.

— Pas plus tard qu'hier, il est venu m'acheter du fil et des boutons. Il a été correct. Et il m'a payé, il a sorti un gros billet.

— Un ours, en tout cas, grommela Basile Todesquieu le cordonnier. A-t-on idée de se tenir ainsi à l'écart de la société ? Moi, je suis pour la fraternisation. Dès l'instant qu'on boude, qu'on vit à part, je ne suis pas d'accord. Ce gars-là ne peut pas m'inspirer confiance.

— Et nos filles ? interrogea la mère Barbe qui n'en avait pas moins de six dont l'âge s'échelonnait de 14 à 20 ans, faut-il les cloîtrer pour être tranquille ?
— Des rires fusèrent. On connaissait de réputation l'esprit et le... dynamisme de sa progéniture.

— J'envoie la mienne prier tous les matins, précisa Mme Baju, la balayeuse communale. La Maison de Dieu, c'est sacré ! L'étranger n'aurait tout de même pas l'audace d'y pénétrer ?

Gisèle Mercier, une petite blonde pâlotte qui portait 22 ans, haussa les épaules.

— Mais qu'avez-vous donc tous après cet homme qui ne vous a jamais rien fait ? Vos propos sont ridicules.

— Et toi, l'orpheline... de ta cousine ! railla Juliette, Blain dont le physique ingrat avait rebuté les soupriants.
Le visage de Mlle Mercier s'empourpra.

— Enfin, dit-elle, parce qu'un garçon pas comme les autres vous intrigue et vous déplaît, vous le chargez de tous les méfaits possibles ! Etes-vous donc toutes et tous meilleurs que lui ? Cet homme-là a souffert dans l'existence, ça se devine ; c'est la raison pour laquelle il choisit la solitude. Moi aussi j'ai souffert, Juliette ; je connais le prix du silence hors de tout contact humain. Qui sait, plus tard, serez-vous heureux de l'accueillir après avoir révisé votre jugement ?

— Notre jugement ! fit la mère Barbe. Un étranger qui vient au pays et ne se joint pas à nous ne peut être intéressant.

XXX

« Panthère » entra dans le café et, du pied, referma la porte qui claqua sèchement.

Un silence plana. C'était la première

fois que l'inconnu rendait visite au seul débit communal de boisson.

— Une bière, demanda-t-il d'une belle voix grave.

Il tira une chaise, l'enjamba et s'accouda à une table isolée.

Piat, l'aubergiste, s'affaira, rouge d'émotion.

— Voilà, Monsieur, fit-il obséquieusement.

Vingt paires d'yeux observaient sournoisement « l'étranger ».

« Panthère » dédaigna son verre. Il but avec avidité la bière à même le goulot de la bouteille. Puis il s'absorba dans la confection d'une cigarette.

Des chuchotements naquirent.

Le contenu de sa troisième bouteille ingurgité, il redressa sa haute taille et procéda à un examen complet du local.

— Sale chez vous, dit-il au père Piat. La pièce a besoin d'un bon coup de lessivage et de peinture. Et vous rechignez sur l'électricité ; on se croirait à la veille d'un mort ! D'ailleurs... tout est moche et déguêlé dans ce pays. Pourquoi ? Ah ! il serait si facile de remédier à tout cela. Un peu d'ordre, un peu de goût, de dignité et d'amour-propre...

— Mais... les crédits communaux ? émit une petite voix craintive.

— Y'a pas besoin de crédits communaux pour ravaier et rénover les intérieurs ? Pour le reste, il suffit de comprendre et de s'aider mutuellement. Pas besoin de luxe, mais du convenable, du net !

— Et la baraque en ruines où tu vis, prononça une voix, c'est sans doute toi qui la retaperas ?

L'homme ne répondit pas. Il commanda une autre bière et roula une seconde cigarette.

Entre les autres consommateurs, la discussion montait. Elle créa bientôt un véritable tohu-bohu. « Panthère » souriait curieusement en fumant.

Un habitué du café Piat qui portait la soixantaine, s'approcha de lui.

— On aimerait bien vous connaître, jeune homme. Vous comprenez, le pays est une communauté sérieuse, paisible. Vous avez raison, nous avons nos habitudes, nos manies si vous voulez... Chacun de nous connaît la tête de son voisin. La tête, et le reste...

— La mienne ne vous revient pas ?

— Je n'ai pas dit cela.

Le père Piat fondait derrière son zinc minable.

— Un mégot collé à sa lèvre inférieure, l'inconnu détailla sans mot dire son visage. Puis il cracha ce mégot directement dans un cendrier-réclame avant de déclarer :

— Fonctionnaire en retraite, n'est-ce pas ? Le bistrot et la manille, c'est tout ce qui vous occupe, avec des discours et des suggestions piteuses. Je n'ai pas envie de faire plus amplement connaissance. Quand vous comprendrez qu'un pays se meurt ou végète par apathie générale librement consentie, et que tout naturellement les jeunes s'en désintéressent, alors j'accepterai de me nommer et de bavarder avec vous.

— Le Messie ! cria une voix.

— Un bon âge, ajouta un autre.

— Je suis ce que je suis, et libre d'agir, d'aller et venir à ma guise ; libre de juger ce que je vois, et de vous juger !

— Personne ne vous retient, déclara un consommateur particulièrement excité.

— Je n'ai aucune prétention de cet ordre. Vous ne récoltez ce que vous semez. Vous, l'électricien qui m'interpellez, ne méritez pas mieux que les 800 francs que vous allouez votre patron. Mais que pensez-vous femme ? Elle s'use à faire des lessives ; elle trime comme une forcenée. Elle vieillit de pauvreté. J'ai eu le loisir de vous étudier tous. Certes, vous êtes des braves gens, mais des braves gens sans envergure ! Puisque la médiocrité vous suffit, déguêlez-la donc jusqu'à la lie, en ronchonnant... Combien vous dois-je, patron ?

Les pièces tintèrent sur la table.

— Je vous salue Messieurs.

Colportés, les propos de « Panthère », firent promptement le tour du village.

On s'interrogeait sur leur raison, plus encore maintenant, sur l'identité et la personnalité de cet inconnu original.

Dans son café, le père Piat se croisa les bras.

— C'est pourtant vrai que mon local a besoin d'un coup de toilette !

— Et ma vitrine... un bon coup de peinture, ajouta le coiffeur.

— Ma femme voulait toujours mettre des fleurs devant la maison, dit le cordonnier.

— Il faut répéter au Conseil que les grilles de la mairie sont brisées et rouillées depuis douze ans, s'indigna le maréchal.

— Et l'éclairage communal, une honte !

— Enfin quoi !... on aurait pu aménager une sorte de jardin devant l'église ?

— Et le stade qui ne sert qu'aux vaches du père Loriot ! N'a-t-on pas assez de jeunes pour monter une équipe de football ? Moi, je me charge des bois, dit le menuisier.

Vraiment, le pays était en effervescence. Un désir de renaissance l'animait, le régénérait.

Puis, chacun œuvra pour donner à sa maison ou à son établissement un aspect différent, un cachet plaisant.

« Panthère » avait disparu. Mais sous l'influx d'une équipe d'ouvriers commandée au pays par un architecte de la ville proche, sa vieille bicoque délabrée et récemment abandonnée devenait peu à peu une souriante villa.

Maçons, électriciens, plombiers, travaillaient d'arrache-pied. Les gens de Marchenoir n'en revenaient pas.

— On ne sait pas pour qui l'on bosse, déclara l'électricien, mais on est bien payé !

Tout le village était venu voir cette résurrection inattendue.

— Un jardinier est embauché, ajouta l'entrepreneur de travaux publics. Il va dessiner des pelouses, aménager l'emplacement d'une piscine.

— Une piscine !

— A qui donc appartenait cette ruine ? interrogea le fonctionnaire en retraite.

— Au père Pinaud. Un vieux colonial qui est venu en 22 au pays. Un original qui vivait souvent là avec des poules de la ville. Un jour, il a disparu sans prévenir quiconque. La maison a brûlé lors d'un orage et personne ne s'en est jamais préoccupé.

Les femmes, elles aussi, paraissaient participer à la renaissance du village. Elles devenaient coquettes. Même les jeunes filles banales devenaient jolies.

— Tiens, tu te fardes maintenant ? constata Juliette Blain.

Gisèle Mercier hochait la tête.

— Mais toi aussi !

— Oh ! moi, ça ne se remarque guère. Je n'ai pas tes beaux cheveux blonds ni tes yeux bleus lumineux. Serais-tu amoureux par hasard ?

— Sotte.

— Eh ! bien moi, je vais te dire en confiance que le gars Battu, tourne drôlement autour de mes jupes. Jusqu'ici, je n'ai pas eu de chance avec les autres, mais je crois bien que cette fois...

Gisèle Mercier afficha un sourire.

— Confiance pour confiance, je peux te dire que je n'ai jamais tant travaillé pour les gens de Marchenoir. Une robe pour Mme Sylvain, pour Mlle Lechat ; un manteau pour la fille de Dalaigne, un autre pour la mère Barbe — tu te rends compte ! — Des chemisiers, des jupes... Je ne sais plus où donner de la tête !

— Mais qu'est-ce qui se passe ?... Sais-tu ma choute qu'on va avoir un grand bal sous peu ! Je le tiens du fils du maire. Un bal sous rotonde avec un orchestre de Paris !

— Il était temps que le pays s'agite un peu. On ne m'ôtera pas de l'idée qu'on doit cela à « Panthère » !

Juliette Blain éclata de rire.

— Ma parole, tu rougis ? Ton « Panthère » nous a bien laissés tomber. Ses belles paroles, ses suggestions... Je n'ai d'ailleurs jamais cru ce qu'il disait.

— Oui, il est parti, murmura Gisèle Mercier tout émue. Dommage, ce garçon-là me plaisait bien.

— Ce grand tout maigre ?... Ah ! je comprends pourquoi tu prenais toujours sa défense ! A mon avis, on ne le reverra plus...

Gisèle Mercier hésita avant de déclarer d'une voix enrouée :

— Sais-tu qu'un jour le hasard m'a fait le rencontrer sur le chemin de Mardelle ?

— Et alors ?

— Oh... je ne sais pas. Il a paru surpris. Et il m'a parlé.

— Vraiment ?

— Oui. Il a dit que j'avais l'air triste, mais que cet air-là ne devait pas être naturel.

— Quel imbécile ! Et après ?

— Rien. Je n'ai pas trouvé la force ni le courage de lui répondre. Quand je suis rentrée à la maison, mon cœur battait fort.

— Tu te fais des idées ma petite. Gisèle Mercier fit un signe de la tête.

— Voilà Battu qui rôde, dit-elle. Il te cherche, certainement. Je te quitte et bonne chance !

XXX

Gisèle Mercier n'en croyait pas ses yeux. Elle caressait fébrilement les roses.

— Comment, pour moi cette gerbe magnifique ?

— Dame, fit le porteur, Mercier...

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ la Feuille d'avis de Neuchâtel

★ L'EXPRESS

★ Jusqu'à fin décembre 1969 Fr. 19.—

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS

Service des abonnements
2001 NEUCHÂTEL

La chasse...

Ces deux dessins de LAPLACE sont en apparence identiques. En réalité il y a entre eux 8 petites différences.

Pouvez-vous les découvrir ?

1. - En haut et à droite du panneau, une petite dame non indiquée. 2. - Sur le panneau, l'ampère droite de la baigneuse modifiée. 3. - Pied gauche de l'homme plus court et l'arrière. 4. - Sur sa manche de chemise droite, une fleur non indiquée. 5. - Pied du panneau. 6. - Une bande noire en moins en haut sur le panneau. 7. - Chevelure non indiquée sur le front de la femme. 8. - Derrière les pieds de la femme, une empreinte de pas en moins.

aux 8 erreurs

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

5 mai. Caisse de Crédit Mutuel Brot-Plamboz. La signature d'Albert Robert, président, démissionnaire, est radiée. Est nommé président : Willy Perret, aux Pont-de-Martel, avec signature collective à deux.

Société de fromagerie des Bayards, aux Bayards, société coopérative. John Rossetel, secrétaire-caissier a démissionné, ses pouvoirs sont éteints. Le comité de direction est composé de Robert-Admir Pipoz, président ; André-Léopold Hainard, vice-président ; Jacques-William Jeannot, aux Bayards, secrétaire-caissier. La société est engagée par la signature collective à deux du président, du vice-président, et du secrétaire-caissier.

Le chef de la maison James Grenacher, junior, à Saint-Blaise, est James Grenacher, à Neuchâtel. Commerce de pneumatiques et accessoires pour voitures. Route de Berne 4.

6 mai. Jean Dubois-dit-du-Terreux, à Auvernier, exploitation de l'hôtel de la Gare. La raison est radiée par suite du décès du titulaire. L'actif et le passif sont repris par la maison « Marie-Joséphine Dubois », à Auvernier.

Le chef de la maison Marie-Joséphine Dubois, à Auvernier, est Marie-Joséphine Dubois-dit-du-Terreux, à Auvernier. La maison reprend l'actif et le passif de la raison « Jean Dubois-dit-du-Terreux », à Auvernier, radiée. Exploitation de l'hôtel de la Gare. Route de la Gare 35.

Grand garage du Jura, la Chaux-de-Fonds S.A., à la Chaux-de-Fonds. René-Henri Perrenoud, à la Chaux-de-Fonds, a été nommé administrateur. Il signe collectivement à deux avec l'un ou l'autre des administrateurs déjà inscrits.

Rediffusion S.A., à Neuchâtel, organisation et exploitation de la rediffusion en Suisse, etc. Dr Pierre Meyrat, à Stallikon, a été nommé directeur et Willy Jaus, à Thalwil, fondé de pouvoir, tous deux avec signature collective à deux. Le directeur Erich Grimm est maintenant domicilié à Hombrechtikon.

Radiation de la raison sociale Joseph Angeloz, à Neuchâtel, commerce de primeurs en gros, par suite de cessation de commerce.

7 mai. Radiation de la raison sociale Juliette Jolimay, à la Chaux-de-Fonds, commerce de lait pasteurisé, beurre et fromage, alimentation générale, par suite de remise de commerce.

Marcel Humbert et fils, au Locle, atelier de placage de boîtes de montres. La société en nom collectif est dissoute par suite du décès de l'associé Bernard-Marcel Humbert.

Le chef de la maison Marcel Humbert fils, au Locle, est Marcel-Louis Humbert, au Locle. Atelier de placage de boîtes de montres. Rue de l'Avenir 17.

Mme E. Zybach, à la Chaux-de-Fonds. La titulaire est Eglantine-Emma Zybach née Vermot-Petit-Ourthenin, épouse autorisée d'Oscar-Adrien Zybach, à la Chaux-de-Fonds. Commerce de lait pasteurisé, beurre et fromage et tous produits dérivés du lait ; alimentation générale, vins, produits congelés. Rue du Locle 26.

9 mai. William Ischer, à la Chaux-de-Fonds, commerce et réparation de radios, télévisions, appareils électroniques. L'inscription de la séparation de biens est radiée par suite de divorce.

12 mai. Radiation de la raison sociale Germain Buchwalder, atelier de terminage d'horlogerie, par suite de cessation de commerce.

Morevel S.A., aux Geneveys-sur-Coffrane. L'administration fédérale des contributions et l'administration cantonale de l'impôt pour la défense nationale, ayant donné leur consentement, la société est radiée.

13 mai. Radiation de la raison sociale Paul Besson, à la Chaux-de-Fonds, commerce d'alimentation générale : vins et liqueurs, par suite de remise de commerce.

Le chef de la maison Jean-Pierre Prongué, à la Chaux-de-Fonds, est Jean-Pierre-Noël Prongué, à la Chaux-de-Fonds. Commerce d'alimentation générale, vins et liqueurs, fruits et légumes, charcuterie, tabacs, produits laitiers, pain et pâtisserie, textiles, non-foods et nouveautés. Exploitation d'un salon-lavoir. Le titulaire utilise l'enseigne « Alimentation Jean-Pierre ». Rue Philippe-Henri-Matthey 8.

Jean von Gunten, à la Chaux-de-Fonds, fabrication et vente de guide-cornes pour jeune bétail et charbonnage. Nouvelle adresse : rue du Progrès 8.

Garage Léon Duthé, à Fleurier, garage d'automobiles. La production confiée à Eric-René Liechi est éteinte.

Exacta S.A., succursale au Landeron. Sous cette raison sociale, la société anonyme « Exacta S.A. », avec siège social, à Bienne, fabrication et commerce de pierres fines pour l'industrie, pièces de précision en matière dure et produits analogues, inscrite sur le registre du commerce de Bienne le 21 avril 1969, a, suivant décision de son conseil d'administration du 3 avril 1969, créé une succursale au Landeron. La succursale est engagée par la signature collective à deux de : Oskar Hirni, à Interlaken, président ; Richard Wirz, à Wilderswil, administrateur-directeur ; Adolf-Willy Moser, à Bienne, vice-président ; Otto-Hugo Moser, à Bienne et Rudolf Studer, à Bienne, tous deux membres. Bureau de la succursale : chemin Mol 11 a.

14 mai. Radiation de la raison sociale Mme Alice Combrenot, à Neuchâtel, exploitation du café-restaurant du Mont-Blanc, par suite de remise de commerce.

tennis

Le tournoi ouvert de Forest Hills entre dans sa phase décisive

TONY ROCHE: « Je suis prêt moralement et physiquement pour empocher 16,000 dollars »

L'Australien Tony Roche, l'Espagnol Andres Gimeno et l'Américain Marty Riessen, les trois têtes de série encore en lice au cours de la cinquième journée du tournoi ouvert de Forest Hills, se sont aisément et rapidement qualifiés en trois sets pour les huitièmes de finale.

Roche, qui s'avoue moralement et physiquement prêt pour remporter ce tournoi et les 16,000 dollars du premier prix, a battu le professionnel chilien de Porto-Rico Luis Ayala 6-2, 6-3, 6-1. Il a confié que cette rencontre avait été excellente sur le plan préparatoire avant de rencontrer l'idole de Forest Hills, l'Américain Pancho Gonzales, qui devrait se qualifier aux dépens du Danois Torben Ulrich.

PETITE TAILLE NÉFASTE

André Gimeno, bien que portant une genouillère, a déployé son meilleur tennis pour battre 6-1, 6-4, 6-3 le polytechnicien français Jean-Loup

Rouyer qui, asphyxié par le rythme imposé par l'Espagnol, se prit au jeu et commit de nombreuses fautes.

Riessen, quant à lui, utilisa son puissant service et son allonge supérieure pour rapidement se débarrasser du Mexicain Joaquin Loyo-Mayo, dont la petite taille sur une surface aussi rapide que le gazon, est un handicap pratiquement insurmontable.

Sur les deux Britanniques encore en course, dans le simple messieurs, un seul, le professionnel Roger Taylor, a réussi à passer le cap du troisième tour et à se qualifier pour les quarts de finale. Taylor a mis un peu plus d'une heure pour venir à bout (6-4, 8-6, 6-2) de l'Australien Terry Addison, vainqueur au tour précédent du joueur de coupe Davis américain Charles Pasarell.

COX RÉSISTE, PUIS PERD

Quant à Mark Cox, le tombeur du Hollandais Tom Okker, après avoir

bien résisté au premier set à l'Américain Earl Buchholz, comptant même deux balles de set sur le service adverse à 9-8 dans la première manche, il s'est incliné sur le résultat de 13-11, 6-4, 6-4. Au cours des deux derniers sets, le gaucher britannique, sans conviction, a été dominé par le professionnel américain qui commettait pourtant beaucoup d'erreurs.

Pancho Gonzales fut la seule tête de série à devoir jouer cinq sets. Les Australiens Fred Stolle et John Newcombe durent concéder une manche pour la première fois depuis le début du tournoi. Gimeno, Taylor, Riessen, Roche et Buchholz, quant à eux, passèrent rapidement le troisième tour.

Les quarts de finale, avec notamment Rod Laver (Aus) contre Dennis Ralston (EU), son premier adversaire sérieux, et le match entre Arthur Ashe (EU) et Manuel Santana (Esp), qui permettra de juger réellement de la forme actuelle du Noir américain en vue du challenge rond de la coupe Davis, seront passionnants à suivre.

CHEZ LES DAMES

Du côté féminin, Karen Kratzcke, dans le match féminin le plus suivi du jour, mit fin aux illusions britanniques en battant, grâce à son jeu plus énergique, l'Anglaise Christine Truman-James 7-5, 6-2. L'ex-idole de Wimbledon, qui élimina l'Australienne Kerry Melville au début, égale en taille à son adversaire, pécha par manque de souplesse et de prompti-

tude, laissant son adversaire s'acharner sur son revers défaillant.

Margaret Court a concédé son quatrième jeu en trois manches en éliminant Emilie Burrer 6-0, 6-2. Celle-ci devint ainsi la première à prendre deux jeux à l'Australienne dans le tournoi. Enfin, Lesley Hunt, une blonde Australienne, résista un set à Virginia Wade, mais s'effondra totalement ensuite (9-7, 6-0).

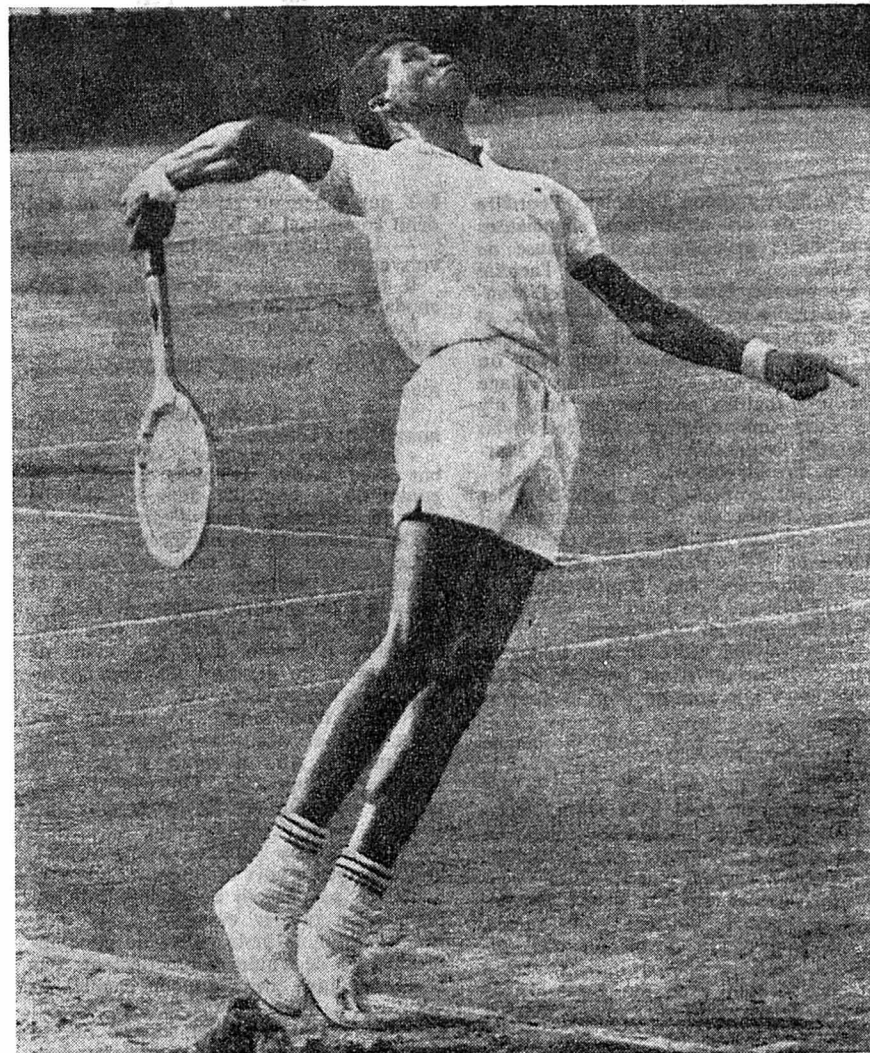
Résultats

Simple messieurs (huitièmes de finale) John Newcombe (Aus) bat Pierre Barthès (Fr) 6-8 6-1 6-2 6-2; Pancho Gonzales (EU) bat Torben Ulrich (Dan) 3-6 6-4 4-6 8-6 6-2.

Double messieurs (deuxième tour) R. McKinley - D. Stockton (EU) battent J. Chanfreau - J. Rouyer (Fr) 6-4 4-6 7-9 6-4; T. Edelfsen - T. Gorman (EU) battent T. Howe - M. Orantes (Aus-Esp) 6-2 0-6 15-13 6-3; C. Drysdale - R. Taylor (Af - S - GB) battent I. Buding O. Parun (All-Nz) 4-6 6-2 6-4 21-19.

Double messieurs (troisième tour) M. Riessen - T. Okker (EU-Ho) battent T. Edelfsen - T. Gorman (EU) 6-3 8-6 6-4.

Doubles mixtes (deuxième tour) M. Sullivan - B. Hogan (EU) battent P. et M. Proisy (Fr) par w.o.; C. Truman - James-H. McDonald (GB-EU) battent K. Hatanaka - T. Kobayashi (Jap) 6-4 7-5; B.-J. King - R. Overson (EU-Aus) battent P. Fishback - M. Ashner (EU) 6-4 3-6 6-3.



CONFIRMATION. — On attend beaucoup de la prestation de l'Américain Ashe dans ce tournoi de Forest Hills (Archives)

aviron

Championnats du monde

La formation américaine emmenée par onze sélectionnés olympiques

Les 31 rameurs qui représenteront les Etats-Unis aux championnats du monde du 10 au 14 septembre, à Klagenfurt, ont quitté New-York à destination de Vienne.

et du monde et qui s'attribuèrent une médaille d'argent à Mexico.

DES ESPOIRS

Bill Maher, le champion national en skiff, et les deux Californiens Tom Mckobben et John Van Blom en « double scull » peuvent également se distinguer dans le concert mondial.

Les Américains n'attendent, en revanche qu'une performance honorable de leur « huit », celui du « Union Boat Club » de Boston, dont le rameur de tête sera Art Evans, qui emmena pendant quatre ans le « huit » de l'Université d'Harvard. Le « huit » et les deux « quatre » ne seront définitivement formés que sur place par les dirigeants américains.

automobilisme

Domination néo-zélandaise à la « Can-Am »

Bruce McLaren et Dennis Hulme continuent à dominer de la tête et des épaules les épreuves de la « Canadian-American » (Can-Am). La sixième course de la série, à Elkhart Lake, répétition des précédentes, a été remportée par le premier devant le second, tous deux sur des « McLaren M8B ». Les deux Néo-Zélandais comptent maintenant trois victoires chacun dans la « Can-Am ».

La Ferrari du troisième Néo-Zélandais de la course, Chris Amon, s'est remarquablement comportée pendant la majeure partie des 200 miles de l'épreuve, mais est sortie de la piste au 44me tour (à 6 tours de la fin) alors qu'elle était encore rouge dans roue avec les vainqueurs. Quant au vainqueur des 500 miles d'Indianapolis, l'Italo-Américain Mario Andretti, qui faisait ses débuts dans la « Can-Am » sur une « McLaren », il n'a pas dépassé la ligne de départ, sa voiture ayant obstinément refusé de démarrer. Le Suisse Joseph Siffert, pour sa part, a été un des premiers éliminés, à la suite d'un petit tête-à-queue de sa Porsche 917.

COUPE DAVIS Les Roumains font appel à Harry Hopman

Les dirigeants roumains ont demandé à Harry Hopman, capitaine de l'équipe d'Australie de Coupe Davis, de conseiller leurs joueurs dans le challenge round contre les Etats-Unis à Cleveland, comme il l'a fait contre la Grande-Bretagne en finale inter-zones à Wimbledon. Le capitaine australien a pratiquement accepté mais les Américains prétendent que l'effet psychologique recherché par les Roumains n'aura pas de grande portée, malgré toute l'expérience d'Harry Hopman.

boxe

Rocky Marciano tué dans un accident d'avion

L'ancien champion du monde des poids lourds Rocky Marciano est mort dans un avion de tourisme dans lequel il se rendait de Chicago à Des Moines (Iowa) et qui s'est écrasé à environ 3 km au sud de Newton, dans le centre de l'Iowa. Un compagnon de voyage, M. Frank Farrell, et le pilote ont également péri dans l'accident. Marciano avait fêté ses 46 ans. Il était né le 1er septembre 1923, à Brockton, dans

le Massachusetts. Il s'appela, de son vrai nom, Rocco Francis Marchegiani et commença sa carrière comme amateur alors qu'il servait sous les drapeaux au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Son premier combat professionnel eut lieu le 12 juillet 1948. Il le remporta par knock-out et ses 15 premiers combats se terminèrent de même, dont neuf au premier round ! Il acquit sa première grande victoire en 1950, en triomphant de Roland la Starza, qui n'avait jamais été vaincu auparavant, puis il mit fin à la carrière de Joé Louis en disposant de l'ancien champion en huit rounds.

Marciano devint lui-même champion du monde le 23 septembre 1952, à Philadelphie, en battant par knock-out au treizième round Jersey Joé Walcott, qui l'avait envoyé au tapis aux premières minutes du match. Il était le premier boxeur blanc à devenir champion du monde des poids lourds depuis que Joé Louis avait ravi sa couronne à Jim Braddock, en 1937. Il fut élu au « Hall of Fame » des boxeurs en 1959.

Marciano avait abandonné la compétition en 1956, sans avoir jamais connu la défaite et alors qu'il était champion du monde, pour se consacrer à différentes affaires commerciales. PALMARES ELOQUENT 1948. — 12 juillet: Harry Balzerian, k.o. 1er round à Providence. — 19 juillet: John Edwards, k.o. 1er à Providence. — 9 août: Bobby Quinn, k.o. 3me à Providence. — 23 août: Eddie Ross, k.o. 1er à Providence. — 30 août: Jimmy Weeks, k.o. 1er à Providence. — 13 septembre: Jerry Jackson, k.o. 1er à Providence. — 20 septembre: Bill Hardeman, k.o. 1er à Providence. — 30 septembre: Gill Cardione, k.o. 1er à Washington. — 4 octobre: Bob Jefferson, k.o. 1er à Providence. — 14 décembre: Gilley Ferron, k.o. 2me à Philadelphie. 1949. — 21 mars: Johnny Pretzie, k.o. 5me à Providence. — 28 mars: Artie Donato, k.o. 1er à Providence. — 11 avril, James Walls, k.o. 3me à Providence. — 2 mai: Jimmy Evans, k.o. 3me à Providence. — 23 mai: Don Mogard, aux points

Série D

En l'absence de l'un des favoris, Matile, il n'y a pas de très grosses surprises à signaler, sauf peut-être l'élimination de Coste qui, sortant d'un match très difficile contre Balzli, n'a pas pu résister aux balles diaboliquement coupées de Camin. Toutefois, tout ne fut pas facile pour les autres favoris qui furent souvent mis en difficulté. Nous pensons spécialement à Franc, qui eut, il faut le dire, un tableau difficile. Il dut s'employer à fond pour venir à bout d'abord d'Erhard de la Chaux-de-Fond — un joueur dont on reparlera sans doute en série D l'année prochaine — puis de F. Feuz. Nous pensons aussi à Theurillat qui dut jouer une troisième manche pour venir à bout du junior O. de Bosset, et à A. Tribollet qui lui aussi ne vainquit que le surprenant Monnard qu'après trois sets acharnés. Une partie reste en

Série C

Dans cette série le même L. Tribollet a causé la sensation en éliminant l'un des très grands favoris, Colin Wavre. Il a dû, cependant, s'incliner ensuite face à Pittet, du Locle, un joueur qui possède un remarquable jeu de jambes et dont on ferait bien de se méfier. Une autre surprise fut l'élimination de Bonhôte par Ritchard, alors que le volontaire Breisacher eut beaucoup de mérite à vaincre Jungen qui, pourtant, l'avait éliminé lors des deux derniers championnats cantonaux. Une autre rencontre très acharnée opposa Aiassa au junior Steinger. Aiassa, handicapé par une grippe, ne s'inclina finalement que de justesse au terme d'un match de très bon niveau.

Enfin Cordey, Carcani et Julia se qualifièrent logiquement alors que Grosjean bénéficia de l'abandon de Poirier, victime de crampes.

Ouvert

Dans cette catégorie les rencontres prévues ont tenu toutes leurs promesses. Cattin, que l'on disait moins fort cette année, a vite rassuré ses partisans. Il a disposé facilement et brillamment de Steinger. Son calme, sa sûreté, sa précision ont fait grosse impression. Cette année encore, il

Série C

est là, et bien là... tout comme Milo Golaz, d'ailleurs, brillant vainqueur de Colin Wavre. Thévenoz, lui, eut un peu de peine à démarrer, puisqu'il perdit même le premier set contre Julia, mais il se reprit par la suite, et gagna finalement assez facilement.

Mais, le grand choc de la journée opposa A. Messerli à Patrice Carcani, 15 ans. Les progrès accomplis en une année par ce tout jeune joueur sont étonnants. Messerli fut pris de vitesse, et malgré un beau sur-saut dans le second set, il dut s'incliner assez nettement au terme d'une partie remarquable autant par sa qualité que par la sportivité de ses protagonistes. Ce fut sans conteste le clou de ce premier week-end.

Peu à dire...

Pas grand chose à signaler chez les seniors et chez les dames, peu de matches ayant été joués ce week-end en raison du nombre élevé des inscriptions dans ces catégories. Relevons toutefois l'apparition de G. Garcin en demi-finale des seniors, et surtout le remarquable comportement de Mme J. Dubois, qui réussit l'exploit en série C dame, d'éliminer J. Gyax, une des favorites à la décharge de laquelle il faut toutefois dire qu'elle relevait de maladie, puis qui ne s'inclina que d'extrême justesse contre C. Messerli.

football

Amérique du Sud et coupe du monde

Un but de Pelé qualifie le Brésil

Au stade Maracana, à Rio de Janeiro, en présence d'environ 200,000 spectateurs et dans une ambiance extraordinaire, le Brésil en battant le Paraguay par un but à zéro, a assuré sa qualification pour la phase finale du championnat du monde qui se déroulera au Mexique en 1970.

A la mi-temps, les deux équipes étaient à égalité 0-0. C'est Pelé qui a obtenu le but de la victoire à la 78me minute. S'élançant en direction des buts paraguayens, il récupéra la balle qui venait d'échapper au contrôle d'Aguilar à la suite d'une violente charge de Edu, et son

tir ne laissa aucune chance au gardien du Paraguay.

Les joueurs du Paraguay luttèrent ardemment pour éviter une défaite par un résultat trop élevé. Ils opérèrent la plupart du temps avec sept hommes en défense afin d'éviter au tандem Pelé-Tostao d'amorcer de trop nombreuses actions offensives. Le gardien paraguayen Aguilar, qui réalisa plusieurs interventions spectaculaires, fut le meilleur homme de son équipe, qu'il sauva d'une défaite plus sévère. Chez les Brésiliens, Pelé, Tostao et Edu, bien que marqués de près, furent les meilleurs en attaque, notamment en deuxième mi-temps, où la domination brésilienne fut plus nette.

L'ARGENTINE PERD SES ILLUSIONS

La sélection nationale du Pérou s'est qualifiée elle aussi, en faisant match nul 2-2 (0-0) devant l'équipe d'Argentine. Il suffisait en effet au Pérou d'obtenir un match nul dans cette dernière rencontre du groupe éliminatoire 10, dans la capitale argentine pour se qualifier. Les buts ont été marqués, pour le Pérou, par Ramirez (63me et 84me) et pour l'Argentine, par Albrecht (sur penalty 80me) et Rendo (89me).

JEU VIOLENT

Ce match, joué au stade de Boca devant 70,000 spectateurs environ, fut marqué par un jeu violent et par de nombreuses erreurs argentines. Quant aux joueurs péruviens, ils réussirent à endiguer pratiquement toutes les attaques adverses basées beaucoup trop sur des individualités, surtout en première mi-temps.

Pour l'Argentine, cette élimination constitue une grande déception puisque c'est la première fois qu'elle ne participera pas à la phase finale de la coupe Jules Rimet.

hockey sur glace

La Chaux-de-Fonds

s'entraîne sur sa patinoire couverte



C'EST OUVERT! — Pour la première fois le HC La Chaux-de-Fonds possède de la glace au début de septembre. Hier soir, Gaston Pelletier a donné le premier entraînement sur glace à son équipe. Une date qui est à marquer d'une pierre blanche dans les annales du club. A noter que ce soir, Young Sprinters pourra parfaire son entraînement d'été sur la nouvelle patinoire des Mélézes qui, rappelons-le, sera couverte cet hiver. (Avipress - J.-J. Bernard)

SPORTS dernière

ATHLÉTISME

La France a finalement battu la Grande-Bretagne par 209,5 à 199,5 à l'issue de la rencontre qui a opposé les équipes masculines des deux pays à Londres. C'est la première fois dans l'histoire des rencontres entre les deux nations que la France l'emporte en Grande-Bretagne.

TENNIS

Margaret Court rencontrera la tenante du titre, la Britannique Virginia Wade, dans une des demi-finales du simple dames du tournoi de Forest Hills.

OFFRES D'EMPLOIS

Advertisement for PTT (Poste, Télégraphes et Téléphones) featuring a woman's portrait and the text 'TÉLÉTYPISTE... Une profession pour vous, Mademoiselle'. It lists requirements for candidates (16-30 years old, Swiss nationality, good general instruction) and offers a course for those starting their career. Contact information for the PTT Direction d'arrondissement des téléphones, Service télégraphique, 1211 Genève 11, is provided.

OFFRES D'EMPLOIS



Le Locle, tél. 52342 - à proximité de la gare

cherche

COLLABORATEUR

pour son service de publicité.

Nous demandons : connaissance des langues française, allemande, anglaise, éventuellement espagnole ou italienne. Sens de l'organisation. Goût pour les arts graphiques et si possible notions de la publicité horlogère. Maturité ou diplôme.

Nous offrons : ambiance de travail agréable dans une fabrique ultra-moderne. Possibilités de développer ses connaissances et d'assumer graduellement des responsabilités au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Faire offres à la Direction des Montres ZODIAC, Bellevue 25, 2400 Le Locle.

Importante concentration horlogère du Jura neuchâtelois cherche, en vue du développement de son centre Mécanographique ordinateur IBM 360/20 à cartes, futur ordinateur IBM 360/25 à disques et bandes :

**UN CHEF PROGRAMMEUR
PROGRAMMEURS
PROGRAMMEUSES**

- Postes intéressants offrant des possibilités de promotion
- Climat de travail agréable au sein d'une équipe jeune et dynamique
- Avantages matériels et sociaux.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres de service accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats, sous chiffres P 11-950,065 à PUBLICITAS S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds. Discretion assurée.

Nous offrons une activité intéressante à un **titulaire d'un certificat de maturité**

Notre futur collaborateur (ou collaboratrice) sera formé comme **technicien d'assurance**

et aura, s'il le désire, la possibilité de suivre les cours de sciences actuarielles à l'Université.

Les personnes qui s'intéressent à ce poste d'avenir voudront bien adresser une offre écrite au service du personnel de



LA NEUCHATELOISE
Compagnie d'assurances sur la vie
Rue du Bassin 16
2001 NEUCHATEL



Vu l'extension de notre parc de véhicules, nous cherchons :

CHAUFFEURS-LIVREURS

Pour notre département de construction de machines à laver les voitures :

**APPAREILLEURS
MANŒUVRES-MÉCANICIENS
MONTEURS EN CHAUFFAGES**

Nous offrons :
- bons salaires
- participation aux bénéfices
- avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres à **MAZOUT MARGOT & Cie**
PAQUETTE & Cie succ.
2014 BOLE
Tél. (038) 6 32 54 / 55.

Fabrique Maret, Bôle, tél. 6 20 21, cherche pour entrée immédiate

ouvrières

pour travaux fins. Se présenter.

Laiterie - Alimentation générale
A. Gerber-Perrelet
2017 Boudry
cherche

vendeuse

tout de suite ou pour date à convenir. Bon salaire.
Tél. 6 40 67.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, ouvrier

pâtissier-confiseur

Faire offres à la confiserie
P. Hess, rue de la Treille 2,
2000 Neuchâtel.

Nous cherchons

**OUVRIERS
OUVRIÈRES**

pour travaux d'atelier faciles. Se présenter à la fabrique
C. HUGUENIN-SANDOZ,
Plan 3. Tél. 5 24 75.

**Fabrique d'Horlogerie
de Saint-Blaise S.A.**

à Saint-Blaise, engage :

MÉCANICIEN-OUTILLEUR

Appartement de 3 pièces à disposition.

Faire offres ou se présenter.

MONTEUR d'ANTENNES

ou

MONTEUR ÉLECTRICIEN

nationalité suisse ou étranger hors plafonnement, avec permis de conduire, est recherché pour notre service d'installation TV.

Nous offrons une place stable, une caisse de retraite et un travail varié.

Les intéressés sont priés de s'adresser à Radio Steiner, Port-Roulant 34, Neuchâtel.
Tél. (038) 5 02 41.

Importante société industrielle cherche

une SECRÉTAIRE DE DIRECTION

de langue française, avec connaissance de l'allemand, si possible, sachant travailler de façon indépendante.

Nous offrons un salaire intéressant, la semaine de 5 jours et un climat de travail agréable.

Faire offres à : Pierres HOLDING S.A., Rüschi 6, Bienne. Tél. (032) 6 02 66.

NOTZ

Nous cherchons une

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française avec des connaissances de la langue allemande et bénéficiant d'une bonne formation commerciale.

Son activité comprend la correspondance française et allemande de même que divers travaux de bureau.

Prière d'adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, ou téléphoner à

NOTZ & Co S.A.
Service du personnel
2501 Bienne
Tél. (032) 2 55 22.

NOTZ

Petite fabrique moderne d'accessoires de machine-outils de haute précision, située dans un site très agréable aux environs de Genève, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un jeune

DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR

capable de travailler méthodiquement et de manière indépendante, de caractère souple et équilibré.

Atmosphère agréable, conditions de travail intéressantes.

Faire offres à la Fiduciaire d'organisation et de gestion d'entreprises, 2001 Neuchâtel, Terreaux 1, tél (038) 5 32 27.



MARC FAVRE
MANUFACTURE D'HORLOGERIE
BIENNE TEL. 032/22832

engage tout de suite ou pour date d'entrée à convenir,

HORLOGERS

pour retouches finales.

Prière de se présenter ou d'écrire au Service du personnel, 23, rue de l'Allée, 2500 Bienne.

Jean-Louis Décosterd cherche, pour entrée immédiate,

menuisiers

Places stables.
Cité Suchard 2, Neuchâtel. Tél. 5 15 52.

J'y pense tout à coup...

... si je mettais une petite annonce ?
C'est si simple, si pratique et si avantageux ! surtout dans

LA FEUILLE D'AVIS

FAV



COOP NEUCHATEL engage pour son **SUPERMARCHÉ de FLEURIER** un **BOUCHER (garçon de plot)**

Caisse de retraite, prestations sociales d'une grande entreprise.

Adresser offres à l'Office du personnel, Portes-Rouges 55, Neuchâtel. Tél. 5 37 21.

COOP

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents **ORIGINAUX**

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Dem. d'emplois

Jeune coiffeuse

débutante, cherche place pour fin septembre. Adresser offres écrites à HE 2115 au bureau du journal.

Employé supérieur

cherche changement de situation. Nombreuses années dans l'horlogerie, au courant de toutes les questions AVS - ALFA - CNA, décompte salaires, étude de nouveaux modèles, habillage boîtes et cadrans. Tenue d'une centrale d'achats. Date d'entrée à convenir.

Ecrire sous chiffres 11-460236 à Publicitas S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds.

Cadre commercial

connaissant tous les problèmes commerciaux et d'administration, cherche changement de situation.

Faire offres sous chiffres 302137 à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.

Nurse diplômée

cherche place chez médecin, à Neuchâtel.

Adresser offres écrites à PL 2103 au bureau du journal.

Directeur commercial, 40 ans, parlant le français, l'allemand, l'anglais, l'espagnol - connaissance de l'exportation et de la vente, désire

CHANGEMENT DE SITUATION

Reprendrait petite entreprise, éventuellement représentation régionale ou générale. Capital à disposition : **Fr. 100,000.- à 150,000.-**

Faire offres sous chiffres Q 321,796 à Publicitas, S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

APPRENTISSAGES

On demande une **coiffeuse pour dames** ainsi qu'une **apprentie**
Tél. 6 22 22.

AVIS DIVERS



MERCREDI 3 SEPTEMBRE

SAINT-LOUP

FÊTE ANNUELLE

Départ : 8 heures Fr. 12.-

Dimanche 14 septembre 1969 - Mercredi 17 - Samedi 20 - Dimanche 21 - Lundi 22 - Mercredi 24 - Dimanche 28 septembre

Comptoir de Lausanne

Départ : 8 heures Fr. 11.-

COURSES DU JEUNE FÉDÉRAL
20.9. Vallée d'Abondance Fr. 26.50
21.9. Alsace - Riquewihr Fr. 30.-
21.9. Saas-Fee Fr. 36.50
22.9. Lac de Sempach Fr. 23.50

Renseignements et inscriptions :

Autocars FISCHER Marin Tél. 3 25 21

Dem. à acheter

On cherche à acheter

écailleux et chanterelles

Tél. 7 14 43 ou 7 20 93.

Prof. médicales auxiliaires

Pédicure A. Roux

absente jusqu'au 4 octobre.

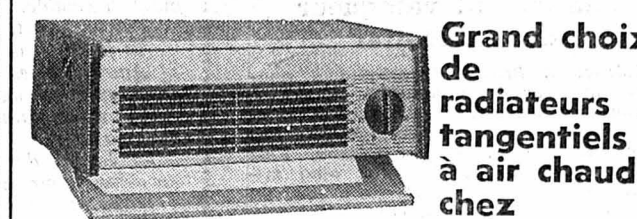
D. Duvoisin

pédicure

Faubourg de l'Hôpital 26

Tél. 4 27 10

De retour



Grand choix de **radiateurs tangentiels à air chaud** chez

CLAUDE DUCOMMUN

En mi-saison, chauffez-vous à l'électricité.

Orangerie 4 ÉLECTRICITÉ Tél. 5 28 00

Nous désirons engager un

CHEF D'ATELIER DE CONTRÔLE

auquel nous offrons la possibilité d'acquérir une situation stable et un salaire en rapport avec ses capacités.

Nous demandons :

- personne de nationalité suisse
- apte à la direction du personnel
- connaissances approfondies de la branche mécanique

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, sous chiffres ED 2127 au bureau du journal.

Salon de coiffure du centre de la ville cherche

1^{re} coiffeuse

place stable, bien rétribuée, appartement à disposition.

Adresser offres écrites à BX 2089 au bureau du journal.

DICKSON & CIE - DEKO
Rue du Tombet
2034 Peseux
Tél. 8 52 52

Nous cherchons, pour le 1er novembre 1969 ou date à convenir, un

JARDINIER

pour différents travaux d'entretien des alentours de nos immeubles. Faire offres ou se présenter.

L'hôtel - restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel, cherche, pour cause de maladie,

sommelière remplaçante

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 4 01 51.



Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 18 succursales et agences des

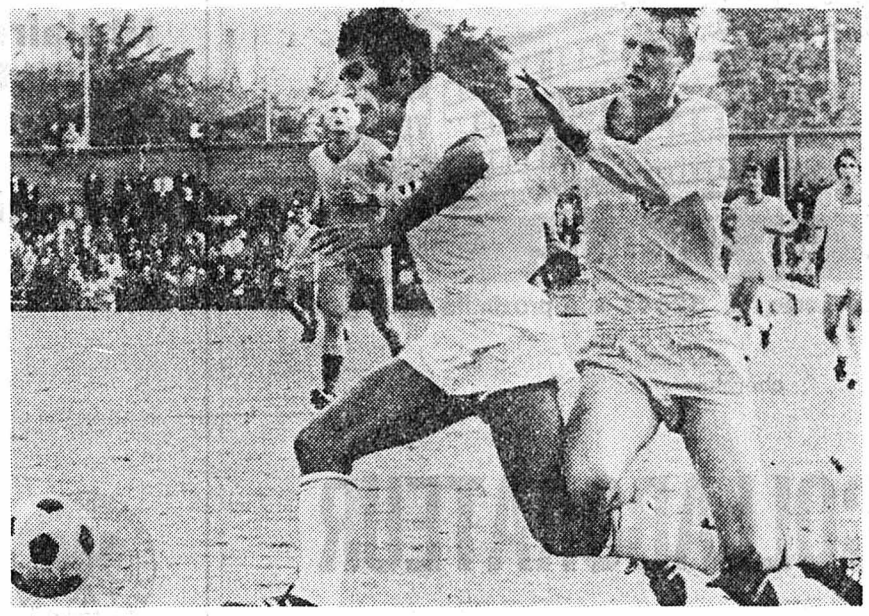
ANNONCES SUISSES SA « ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !



La compétition se déroule d'une façon assez conforme à la logique, en ligue nationale

Ligue A: les prévisions se réalisent Ligue B: un classement au caractère insolite



REDOUTABLE. — L'ailier gauche de Zurich Volkert, que l'arrière chaux-de-fonnier charge incorrectement ici, est un homme que les gardiens suisses redouteront particulièrement. (A.S.L.)

Jusqu'à, les prévisions se sont réalisées. Servette et Bâle sont en tête à la faveur de deux victoires. Il est possible que le sort ait été bienveillant à leur égard; pourtant, lorsqu'il s'agira d'être gagnés à Saint-Gall, on s'apercevra peut-être que l'entrepreneur s'assortit de pas mal de difficultés.

connaître à fond, sans avoir l'expérience du championnat dans sa formation nouvelle, sans savoir non plus exactement à qui il s'adressait. Il est normal que Zurich ait éprouvé certaines craintes et qu'il ait eu le réflexe du hérisson, en quelque sorte.

Bref, Zurich n'est vraisemblablement pas aussi recroquevillé dans ses principes qu'on a bien voulu le dire après son 2-2 de Lausanne et il n'est peut-être pas aussi grandement offensif que les Chaux-de-Fonniers ont cru le découvrir au Letzigrund.

fendre son titre qu'il lui a fallu de sueurs pour le gagner.

Zurich n'est pas encore champion, bien qu'il dispose de ce que l'on appelle déjà la meilleure ligne d'attaque du pays. Et si les déductions de la semaine passée orientaient les esprits vers un retour probable et rapide de Kuhn — pour sauver son équipe, Zurich sera obligé de faire des concessions — il serait donc logique que l'on voie à nouveau évoluer la situation dans l'autre sens, n'est-ce pas?

D'autant que Grasshoppers semble avoir plus besoin de Kuhn que Zurich, en ce moment. Ça ne marche vraiment pas fort. Son rêve de grandeur n'est en tout cas pas encore réalisé.

INSOLITE LIGUE B

Le classement de la ligue B a un caractère très insolite. Mendrisiostar à la première place: Ça ne vous indispose pas? Parce que ce n'est que provisoire, sans

doute. Mais ça montre que ceux qui sont déjà promis à la promotion n'auront pas la tâche facile. Rien à dire quant au partage des points entre Xamax et Lucerne. Ils appartiennent tous deux au groupe des favoris: les capitalistes savent s'arranger et ils ne se font pas de mal, lorsque ce n'est pas absolument nécessaire. Ainsi parle le prolétariat.

Cependant, ce prolétariat n'est pas aussi miséreux qu'on pense. Lucerne a passé un mauvais quart d'heure en compagnie de Martigny, en match d'ouverture. Et c'est ce même Martigny que l'on surprend en train de semer des clous pointus sur la voie triomphale que devait emprunter Sion. Il y a même Urania qui se mêle aux parvenus en battant Aarau. Toute cette évolution laisse entrevoir de multiples possibilités. Mais, pour l'heure, à l'exception de Mendrisiostar qui est un intrus, la hiérarchie est respectée.

Guy CURDY

ENTRAINEUR PRESSE-BOUTONS ?

Lugano et Zurich suivent à un point, sans défaite. Après leur passage à Lausanne, les sectaires n'avaient pas été tendres envers Zurich et Gawlicek. Ils les avaient plus ou moins chargés de tous les péchés que l'on peut commettre dans le football: trahisons et hérésies. Je ne sais pas si Zurich a revu sa manière dans le courant de la semaine: toujours est-il qu'il a administré six buts à La Chaux-de-Fonds. Maintenant, on va pouvoir clamer: vous avez vu ce qui arrive quand Gawlicek libère ses joueurs? Quand il n'enrève pas leur talent de principes stupides: quand il leur donne un ballon pour s'amuser, ils sont irrésistibles. Comme si l'entraîneur avait le pouvoir de transformer totalement son équipe, en quelques jours, par un simple oui, par un simple non: est-ce que ça existe vraiment, l'entraîneur presse-boutons? Bouton rouge: tactique défensive; bouton vert: football offensif.

Etant tenu d'aller à Lausanne sans se

Une place au soleil pour les « sans grade »

II^e LIGUE NEUCHÂTELOISE

Il n'y a que deux tours de joués dans cette série et il ne reste déjà plus qu'une équipe en tête. Saint-Imier a eu, certes, l'avantage d'éviter deux fois de suite sur son terrain, mais il a réalisé le maximum de points dans ses deux rencontres. Couvet ne fut pas un contradictoire facile et les Erguétiens ont eu un peu de chance de l'emporter.

BOUDRY EN FORME

Pendant ce temps, Audax entrain en lice; il fut tenu en échec par

Saint-Imier est seul en tête

Boudry, qui prend un excellent départ. Les Audaxiens étaient à court d'entraînement et ils furent un peu débordés en deuxième mi-temps. Le début des Italo-Neuchâtelois fut impressionnant, mais le feu de paille ne dura guère. Boudry, lui, est en forme et pourrait jouer un rôle important dans ce championnat. Xamax II a profité de la visite d'Etoile pour mettre deux points à l'abri. C'est un placement qui peut toujours être utile en fin de saison. Les Stelliens déçoivent et n'ont pas encore trouvé la bonne carburation.

LA VOLONTÉ DE CORCELLES

Fontainemelon présentait une formation bien différente de celle qui évoluait en première ligue, la saison dernière. Elle domina largement en première mi-temps, mais Corcelles a mis beaucoup de volonté dans ce match et égalisa très normalement, après le repos. Ainsi, c'est un encouragement pour les hommes de Collaud qui vont, sans doute, réaliser une saison honorable.

Superga a eu le plaisir d'égaliser dans la dernière minute de son match contre Colombier. Cela signi-

CLASSEMENT

Table with 5 columns: Matches, J. G. N. P., Buts, p. c., Pts. Rows include Saint-Imier, Xamax II, Boudry, Fleurier, Fontainemelon, Superga, Audax, Couvet, Corcelles, Colombier, Etoile.

je que les protégés de Dousse ont surmonté leur déconvenue du dimanche précédent et qu'ils s'apprêtent à repartir du bon pied. Superga alignait quelques remplaçants et il faudra attendre aussi avant de porter un jugement sur les coéquipiers de Liuzzo.

E. R.

III^e LIGUE NEUCHÂTELOISE La Sagne en verve

Le championnat s'est poursuivi normalement, favorisé par le beau temps du dernier week-end. On n'y a enregistré qu'une surprise: le succès d'Auvernier à la Chaux-de-Fonds.

Il est curieux de constater que, dans le groupe I, La Sagne est déjà seule à la première place, car les autres favoris, à l'exception d'Hauterive, ont déjà cédé du terrain. Les Sagnards n'ont fait qu'une bouchée de Neuchâtel II, qui, comme l'équipe-fanion, prend un bien mauvais départ. Bôle a réussi à tenir en échec Ticino qui s'était illustré lors de la première journée. Cela confirme que les Bôlois ne feront que peu de concessions sur leur terrain. Auvernier a apporté une heureuse surprise à ses partisans en s'imposant, à la Charrière, devant la seconde garniture des « Meurieux ». Les hommes de Schlichtig sont ainsi sur une lancée pour réaliser une saison intéressante. Le Locle II a eu raison d'Espagnol qui ne brille pas en ce début. Mais, les Espagnols vont se reprendre et commencer de récolter des points sous peu. Xamax III a profité de la visite du Landéron pour mettre au chaud deux points précieux. Le néo-promu n'a pas encore assimilé le rythme de la III^e ligue, mais on peut penser que cela ne saurait tarder.

COMÈTE PERCUTANT

Dans le groupe II, la situation est différente, puisque quatre équipes ont déjà récolté le maximum de points. Comète paraît avoir une attaque percutante puisqu'elle a déjà réussi quatorze buts. Sa défense est moins brillante, mais le but du football n'est-il pas de marquer des buts? Les Bois surprennent par un départ en flèche. Les Francs-Montagnards n'ont pas encore reçu le moindre but et ils paraissent plus forts que la saison dernière; Corcelles II en a fait l'expérience. Le Parc aussi, a fait des progrès et son excellent départ signale ses intentions, car ils ne seront pas nombreux ceux qui vaincront à Sonvilier, cette année.

Serrières a réussi un petit exploit en gagnant à Buttens où le déplacement est toujours difficile. Les hommes de Baudoin réalisent des buts, ce qui ne déplaît pas au

public des petits stades. Cortaillod s'est bien repris après sa mésaventure des Bois et a battu Audax II dont la « furia » est parfois payante si l'on manque d'attention en face.

SURPRISES

Vevey, qui a longuement lorgné du côté de la promotion la saison dernière, a été bouclé lors de sa première partie. Vraiment nous cotoyons un monde renversé! En voulez-vous encore la preuve? Nyon! Cette équipe faisait des matches de barrage, il y a peu, pour éviter la relégation. Aujourd'hui, elle est en tête. Campagnes, qui n'a jamais été bien terrible mais qui a toujours été d'une honnête moyenne, caracole également aux premiers rangs.

Il ne s'agit pas là des seules surprises. Voyez Le Locle! Le dimanche précé-

dent, il s'en va glaner deux points à Berne. Par là, chacun portait les Loclois au pinacle. Or, avant-hier, les hommes de Jaeger tombaient sur leur séant, bouculés par la jeunesse de Malley. Chinois, qui avait fait également une entrée de qualité, a été désarçonné par le surprenant Nyon.

NOUVEAUTE

Et que dire d'Yverdon et Rarogne? Leur première sortie avait été décevante. Mais, dimanche, ils se sont bien repris aux dépens de Monthey et de Berne, respectivement. Pour eux, l'équilibre est rétabli.

Le chapitre des nouveautés est également intéressant. Tout d'abord, Malley. Il a confirmé ses excellentes dispositions, au Locle. Avec trois points en deux rencontres, ses débuts sont positifs. Minervra se frotte également les mains. Jouera-t-il les « gros bras »? Il a déjà terrassé Monthey et Neuchâtel. Certes, il a manqué de panache. Mais il s'est montré terriblement réaliste.

En résumé, nous assistons à un début de championnat dont les valeurs sont, pour l'instant, renversées. La prochaine journée apportera-t-elle des modifications? En tous les cas, elle promet d'être passionnante, avec, en particulier, les rencontres Neuchâtel - Yverdon, Monthey - Vevey et Nyon - Minervra. R. P.E.

GRUPE I

Table with 5 columns: Matches, J. G. N. P., Buts, p. c., Pts. Rows include La Sagne, Ticino, Hauterive, Auvernier, Le Locle II, Bôle, Ch-de-Fds II, Xamax III, Le Landéron, Neuchâtel II, Espagnol.

GRUPE II

Table with 5 columns: Matches, J. G. N. P., Buts, p. c., Pts. Rows include Comète, Les Bois, Le Parc, Serrières, Cortaillod, Saint-Blaise, Buttens, Sonvilier, Floria, Audax II, Corcelles II.

Récapitulons GROUPE ROMAND

Résultats. — Chinois - Nyon 1-2; Le Locle - Malley 1-2; Minerva - Neuchâtel Sport 2-0; Rarogne - Berne 5-4; Vevey - U.S. Campagnes 0-1; Yverdon - Monthey 2-1.

Classement: 1. Nyon, Minerva Berne et U.S. Campagnes 2 - 4. 4. Malley 2 - 3. 5. Chinois, Le Locle, Yverdon et Rarogne 2 - 2. 9. Meyrin 1 - 1. 10. Vevey 1 - 0. 11. Berne, Monthey et Neuchâtel 2 - 0.

DIMANCHE PROCHAIN: Berne - Chinois, Neuchâtel - Yverdon, Malley - Rarogne, Meyrin - Le Locle, Monthey - Vevey, Nyon - Minerva.

GRUPE CENTRAL

Résultats. — Breite - Nordstern 0-1; Durrenast - Berthoud 1-2; Emmenbrücke - Breitenbach 2-0; Porrentruy - Zofingue 3-0; Sursee - Delémont 1-1.

Classement: 1. Nordstern 2 - 4. 2. Delémont et Berthoud 2 - 3. 4. Porrentruy et Emmenbrücke 1 - 2. 6. Durrenast 2 - 2. 7. Moutier 1 - 1. 8. Breitenbach, Sursee et Zofingue 2 - 1. 11. Concordia Bâle 1 - 0. 12. Breite 2 - 0. Soleure n'a pas encore joué.

Dimanche prochain: Berthoud - Breite, Concordia - Breitenbach, Delémont - Emmenbrücke, Moutier - Soleure, Nordstern - Durrenast, Porrentruy - Sursee.

GRUPE ORIENTAL

Résultats. — Amriswil - Uster 3-2; Badegg - Red Star 4-1; Locarno - Buochs 1-0; Police - Frattenfeld 0-4; Rorschach - Juventus 2-0; Vaduz - Zoug 2-0.

Classement: 1. Frauenfeld 2 - 4. 2. Vaduz et Rorschach 2 - 3. 4. Baden 1 - 2. 5. Zoug, Amriswil, Buochs et Locarno 2 - 2. 9. Juventus, Red Star 2 - 1. 11. Utser, Kussnacht et Police Zurich 1 - 0.

Groupe central En l'absence des Bernois...

Nordstern veut saisir sa chance

Une seule équipe au premier rang du groupe central: Nordstern. Le club bâlois, qui a toujours eu la route barrée par les Bernois ou Porrentruy les années précédentes, semble bien décidé à saisir sa chance, cette fois-ci. Il est vrai, toutefois, que si Nordstern compte 4 points en deux matches, il les a acquis face à des adversaires dont le rôle sera limité, cette saison: Sursee et Breite.

PORRENTRUYP POSITIF

Derrière le chef de file, on trouve, avec étonnement, Delémont, qui, comme Berthoud, a trois points. Les gars de Hoppler semblent donc en mesure d'assimiler assez rapidement le rythme de la première ligue dont ils n'ont, ne l'oublions pas, été absents que deux ans. Autre formation jurassienne

R.N.

olympisme

Inspection du canton du Valais

La commission exécutive du Comité olympique suisse a poursuivi sa tournée d'inspection des régions candidates à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1976.

Au cours de ce week-end, les membres de la commission ont été accueillis à Sion, par le colonel-brigadier Philippe Henchoz, président du comité d'initiative de la candidature du Valais. Au nom des autorités, le conseiller d'Etat valaisan Wolfgang Lorétan a prononcé une allocution de bienvenue.

L'inspection sur les différents lieux prévus pour le déroulement des épreuves s'est fait par hélicoptère. Tour à tour, Haute-Nendaz, Thyon, Anzère, Crans-Montana et le glacier de Plaine-Morte ont été visités.

Dix des dix-sept membres de la commission exécutive ont participé à ce déplacement en Valais. Il s'agissait de MM. Raymond Gafner, Jean Weyman, Mar-

En vue des Jeux d'hiver 1976

cel Richème, Charles Pasquier, Carl Glatthard, Paul Luthi, Paul Ruch, Frédéric Rochat, Antoine Hafner et Werner Siegen-thaler.

A l'issue de cette reconnaissance, une séance de travail a réuni la commission du COS et le comité d'initiative du Valais.

LE SPORT VU PAR UNE FEMME

Mon entraînement estival étant terminé, c'est avec une joie sans mélange que j'ai repris le travail. Comme tout le monde. Il n'y a pas à dire, mais les vacances, c'est encore ce qui se fait de mieux comme profession. Ah! les femmes posées dans une forêt, au bord d'un lac, la tête à l'ombre, les pieds au soleil!

Pendant une vingtaine de jours, je l'avoue, je n'ai levé le petit doigt que si cela était vraiment indispensable, et levé le coude qui si le vin était vraiment délectable.

Pas un effort, pas un pas inutile, rien, la femme intégrale. Et je me sens bien, si vous savez, femmes mes sœurs!

Autrefois, les vacances consistaient à se démenier de l'aube au soir et du premier au dernier jour de liberté. On appelait ça se maintenir en forme. Quoique les femmes adoptaient plutôt ce système pour perdre leurs formes, mais passons.

A la fin des vacances donc, fourbues mais soit disant heureuses, nous en avions pour des heures et des jours à raconter nos disettes.

Nous étions des sportives dans tous les sens du terme. Depuis que j'ai tâté de la femme, faites-moi confiance, je regrette les femmes manquées tout au long de ma vie.

Et, comme déjà dit, je me porte merveilleusement bien; je passe donc le filon à toutes celles qui restent encore des sportives: l'entraînement est inutile et si fatigant, renoncez-y.

Et inscrivez-vous toutes, femmes mes sœurs, aux Jeux olympiques de la femme que je me propose d'organiser cet hiver.

ARMENE.

cyclisme

Hubschmid vainqueur du Limmattal

L'Argovien Bruno Hubschmid a remporté le Tour du Limmattal au sprint, devant son compagnon d'échappée, Henry Regamey. Cette épreuve, ouverte aux amateurs-élite et aux amateurs, s'est courue avec un handicap de cinq minutes pour les amateurs-élite, sur un circuit de 22 km 800, à couvrir six fois.

Voici le classement: 1. Hubschmid (Brougg) les six tours, soit 136 km 800, en 3 h 28' 44" (moyenne 38 km 091); 2. Regamey (Yverdon) même temps; 3. Burki (Sion) à 20"; 4. Hurlimann (Lugano) à 32"; 5. Kreej (Tch); 6. Krapf (Bischofszell); 7. Grivel (Genève); 8. Keller (Leibstadt); 9. Hugentobler (Gippingen), suivis du peloton. Nonante-six coureurs ont pris le départ.

hippisme

Soleil, bonne humeur et qualité Beau succès du concours de Saint-Imier

En ce dernier dimanche d'août, avait lieu le traditionnel concours hippique de la Société d'équitation du valon de Saint-Imier. Organisé sur le terrain de la ferme Longines, cette manifestation a connu un vif succès. Etant donné le nombre particulièrement élevé de départs (près de 260), c'est à 7 h 30 déjà que débutait la première épreuve. Le soleil était enfin revenu, de nombreux spectateurs suivirent avec beaucoup d'intérêt les huit épreuves composant le programme de la journée. Cavaliers et cavaliers présentèrent un specta-

cle intéressant qu'un public, au sein duquel régnait beaucoup de bonne humeur, sut apprécier. Une très bonne organisation permit un déroulement parfait des épreuves et contribua à la pleine réussite de cette belle manifestation qui permit à tous les amis du sport équestre de passer une agréable journée. L.B.

RÉSULTATS

Prix des sociétaires, catégorie IV et VII: 1. Opéra, Michel Brand, Saint-Imier, 0 point 55"; 2. Quick, Henri Schlupe, Saint-Imier, 0 point, 57"5; 3. Schön, Jean-Maurice Vorpe, Sombeval, 0 point, 58"9.

Prix des Espoirs, catégorie DI et U1: 1. Durzezza, dragon Francis Papst, Autafond, 0 point, 54"6; 2. Beluga, Marjls Brand Pierre, Courtepin, 0 point, 1'01"2; 3. Polo, app. Gilles Hausener, Engollon, 0 point, 1'01"2.

Prix d'Erqueval, catégorie D2 et U2: 1. Obsian, app. Rodolphe Buhler, Renan, 1'04"1; 2. Gabler, dragon Jean-Claude Frossard, Les Pommerats, 1'17"4; 3. Revel, app. Claude Luthi, Fontainemelon, 1'19"7.

Prix de la Mobilière suisse, catégorie L2: 1. Bufon, Schneider, Peter, Port, 1'6"3; 2. Picolo, Schneider, Port, 1'6"3; 3. Fasner, dragon Schneider Daniel, Fenin, 1'9"2.

Prix de la Cavalierie, catégorie DI et U1: 1. Polo, app. Hausener Gilles, Engollon, 58"6; 2. Vergela, dragon Santschi Charles, la Sagne 59"8; 3. Pispolo, dragon Isler Jean-Jacques, Chaux-d'Abel, 1'7"2.

Prix Kitta, catégorie AI et A2: 1. Flika, Geiser André, les Bulles, 0 point, 1'11"6; 2. Nora, Mathys Fritz, Renan, 0 point, 1'23"3; 3. Guggler, Aubry Jean-Louis, Tramelan, 0 point, 1'25"5.

Prix de la Société d'agriculture, catégorie D2 et U2, avec barrage: 1. Valanza, dragon Robert André, la Rocheta, 0 point,

Championnat suisse des sous-officiers

Un Neuchâtelois 3me

Le championnat national pour sous-officiers s'est couru, ce week-end, dans le cadre du concours d'Echallens. Les Romands ont obtenu une belle satisfaction: le fourrier Pierre Bornand, de Sainte-Croix, montant Vigny, obtient le titre pour 1969. Après les deux parcours normaux, un barrage avait été nécessaire pour désigner le champion suisse. La seconde place est revenue au sergent-major Otto Spiess, de Berneck (Saint-Gall), montant Vulsella, alors que le Neuchâtelois J.-J. Haenni, montant Facetus, obtenait la troisième place. A.W.

Trente mille spectateurs à Saint-Gall

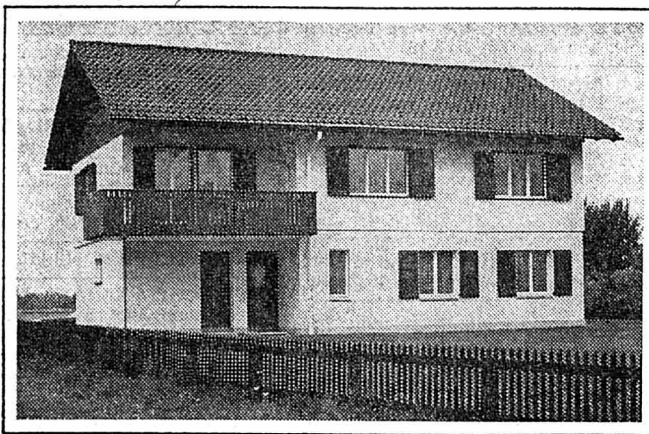
La puissance, principale épreuve de la journée de dimanche au concours hippique international de Saint-Gall, s'est déroulée devant 30.000 spectateurs qui ont assisté à un concours passionnant. Finalement, Vittorio Orland et Hugo Simon n'ont pas réussi à se départager après quatre barrages.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 4 jours!

à Nendaz/VS

Maison suisse standardisée



Ratio Herag type R 100. 6 chambres, cave, garage, salle de bains, douche, cuisine avec lave-vaisselle automatique, chauffage au mazout: une réalisation Ratio Herag, pour le prix forfaitaire de Fr. 135 000.- clés en mains.

Depuis des années, nous construisons des maisons pour une ou plusieurs familles sur la base d'éléments standardisés (avec fondement conventionnel en béton).

Notre programme Ratio Herag comprend 20 types de maisons différents tenant compte des bourses et des goûts les plus divers.

Nous faisons visiter avec plaisir une maison Ratio Herag terminée aux personnes qui s'y intéresseraient; le futur propriétaire peut se rendre compte de la solidité de la construction Ratio Herag et nous faire part ensuite de ses désirs particuliers.

Demandez le programme Ratio Herag ainsi que la liste des prix de base.

RATIO HERAG

Conseil, vente et direction des travaux pour la Suisse romande et le Jura:

Bureau d'architecture
HECA
W. Hersberger & C. Cavalleri
2572 SUTZ BE
Tél. 032/714-86

Visitez notre grande exposition de modèles de maisons!
Hôtel du Soleil, Neuchâtel, du 5 septembre au 7 septembre 1969

Aide médicale, secrétaire médicale, la carrière dont vous rêvez?



L'école Panorama de Bienne, spécialisée dans ces professions, vous offre une excellente formation. Rentrées: 13 octobre 1969, janvier et avril 1970.

Cours pour aides médicales et secrétaires médicales selon les prescriptions de la Fédération des médecins suisses.

- Secrétaire médicale: 1 an
- Aide médicale: 1½ an + 1 an pratique (part. rémunéré)

En outre: Cours préparatoires pour

- Ecoles de jardinières d'enfants, d'infirmières, nurses, laborantines et autres professions paramédicales.

Possibilité de faire les courses pour les élèves de toutes les régions.

ECOLE **panorama** SCHULE

Bienne, 8, rue du Collège - Tél. 032 / 39294

Communes, administrations, industries, etc., avez-vous besoin d'une entreprise spécialisée dans les nettoyages?

Nettoyage spécial de canalisations d'eaux usées - Installations de séparateurs - benzine, graisses et huiles - Parois de béton à crépir - Réservoirs mobiles ou immobiles - Installations de filtrage - Façades d'immeubles - Stations d'épuration de tout genre - Réseaux de canalisations de communes urbaines et rurales - Incrustation des tuyauteries - Installations techniques (condensateurs, évaporateurs) - Protection anticorrosive - sans étincelles ni poussière - Décapage par le système radioactif WS - Pierres naturelles et artificielles - Piscines - Réservoirs d'eau potable - Citernes - Débouchés de rues.

TRAVAUX DE PROTECTION DES EAUX: Elimination, au moyen d'une puissante installation d'inséminations de boues minérales, de solutions émulsives et de terre imprégnée d'huile - Mise en service d'un aspirateur d'huile flottant en cas de pollution des eaux.

Alors n'hésitez pas et exigez sans engagement la visite du représentant, en téléphonant à notre siège, Max Stutz, rue des Casernes 38, Liestal. Tél. (061) 84 12 34.

stamflor TAPIS Masserey

Stamflor est un tapis qui tient lieu de revêtement de sol. Qu'il s'agisse d'anciennes ou de nouvelles constructions, il se pose directement, sans couche intermédiaire, sur le bois, le ciment ou sur tout autre sol.

- **MAGASIN:** Portes-Rouges 133.
- Dans les choix des revêtements de sol et d'escaliers, nous aidons nos estimés clients par des renseignements corrects et aimables. ■ Devis -
- **GARANTIE:** 2 ans sur tous défauts de pose.
- Pose par des hommes qui, jour après jour, exécutent leurs travaux avec grand soin et selon les désirs des clients.
- Notre technicien, responsable des travaux de pose, est à votre service, pour vous remettre, sans engagement pour vous, les échantillons et les devis. Visite à domicile sur demande.

Remise à neuf des vieux sols et escaliers fades et démodés

Mariage

Dame distinguée, 45 ans, bien physiquement, désire connaître monsieur ayant situation assurée.

Ecrire sous chiffres BA 2124 au bureau du journal.

Véhicules à moteur et accessoires

Occasion

A vendre

AUSTIN 1100

modèle 1965, en parfait état de marche et d'entretien, Fr. 2600.-.

RENAULT R 16 GL

pour cause de double emploi; état impeccable, pneus à clous, radio, ceintures, accessoires. Prix: 6500 fr. Tél. (038) 6 76 49.

A vendre Austin 850

limousine 4 places, première main, modèle 1966. Expertisée. Garantie 3 mois. Prix Fr. 3500.-. Grandes facilités de paiement.

Garage R. Waser Seyon 34-38 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 16 28.

Veuve

dans la soixantaine, sympathique, connaissant les langues, commerçante, désire rencontrer monsieur. Adresser offres écrites à AZ 2123 au bureau du journal.

Tricolore angora

belle chatte, affectueuse à donner contre bons soins. Amis des bêtes. Tél. 3 30 02 de 9 à 11, 13 à 14, 19 à 20 heures.

Un bon café

vos journal tous les matins dès 6 h 30 au

Flash-bar

J.-J. Lallemand 1. (Dimanche, ouvert dès 13 heures).

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Maman sait pourquoi elle les achète moi je sais pourquoi je les aime



aux oeufs d'or Nouilles, nouillettes et spaghetti aux oeufs frais. Pâtes de qualité, pâtes de chez nous.

la timbale Yverdon

HOTEL PATTUS SAINT-AUBIN

« AU BON GITE »:

- Tous les jours:
LA PÊCHE DU MATIN
Perches, palées, truites du lac
Selle de chevreuil
Râble de lièvre
Terrine de gibier
Faisans
Homards frais
Côtes de bœuf provençale
Mignons de veau flambés, etc.

SOUPER AUX CHANDELLES

★ Dimanche au menu:

FAISAN A L'ALSACIENNE

★ Tous les jours au piano:

JACQUES D'ARCY

★ Tél. 6 72 02

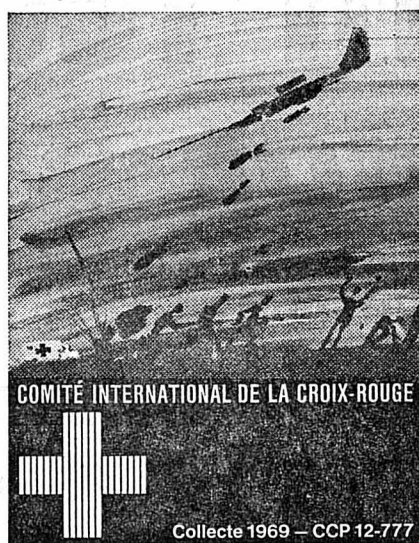


vous offre à prix très avantageux: Brochettes - Paupiettes Jarrets de porc Tendrons de veau Chipolatas au lard

Vos FAUSSES DENTS

glissent et vous irritent? ...Évitez les ennuis avec les prothèses dentaires mal assujetties qui glissent ou qui tombent, et qui vous gênent pour manger, parler et rire. Saupoudrez simplement votre appareil d'un peu de DENTOFIX. Cette poudre agréable contribuera à votre confort en assurant l'adhérence parfaite et la stabilité de votre dentier. DENTOFIX n'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. La poudre DENTOFIX protège aussi de la mauvaise haleine. En discret flacon plastique neutre dans les pharmacies et drogueries. Fr. 2.85.

WITTEWER
MERCREDI 3 SEPT.
ST-LOUP
FÊTE ANNUELLE
Dép. 8 heures Fr. 12.-
(038) 5 82 82
S'HONORÉ 2 NEUCHÂTEL



Un homme qui gagne 4000 fr. par mois, doit-il travailler 4 fois plus qu'un homme qui gagne 1000 fr.? Peut-être que oui, mais surtout il doit être spécialiste dans son domaine. Nous formons, des débutants pour devenir spécialistes de la vente:

courtier en publicité représentant délégué commercial collaborateur-conseil

Grâce à nos cours, vous pouvez matérialiser vos rêves, obtenir une grande satisfaction professionnelle et assurer la réussite de votre avenir.

INTERNATIONAL MARKETING GROUP
RUE DE MORAT 26 2500 BIENNE
GRAND-CHÊNE 4 1000 LAUSANNE
RUE B-LYSBERG 8 1200 GENÈVE

Nom, prénom:

Adresse:

PRÊTS

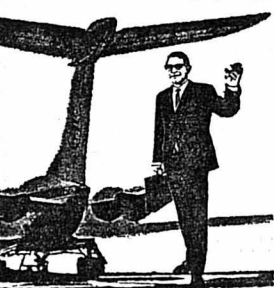
express de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit

Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 84 31

NOUVEAU: Service express

Nom: _____
Rue: _____
Endroit: _____



BON pour une documentation gratuite

Adresse:

Prêt comptant

- ★ de Fr. 500.- à Fr. 25 000.-, si vous avez une situation financière saine
- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.

Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom: _____
Rue: _____
Domicile: _____ A. 544
Banque Rohner+Cie. S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 23 03 30

OCCASIONS

Karmann Ghia 1600
année 1966, 2 portes, rouge, 46.000 km, état impeccable. Reprise - Facilités de paiement

GARAGE du ROC
HAUTERIVE / Neuchâtel - Tél. 3 11 44

OCCASIONS

FORD TAUNUS 1961
MG 1100 1965
PEUGEOT 404 1963
boîte à vitesses et moteur révisés, garantie
FORD CORTINA LOTUS 1964
moteur révisé

ANTOINE GERMOND garage 7 11 22 2056 DOMBRESSON

Avis de tir

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

Régions : La Chaille - La Grand-Vy - La Baronne - Les Petites-Fauconnières (carte nationale suisse au 1 : 50,000, Val-de-Travers).

Armes : infanterie SANS LANCE-MINES.

Dates et heures :

Mardi	16. 9. 69	1400 - 1800
Mercredi	17. 9. 69	0900 - 1600
Jeudi	18. 9. 69	0900 - 1600

Zones dangereuses :

Pt 1463,2 - Le Soliat - pt 1436,3 - pt 1421 - pt 1408,7 - Crêt-aux-Moines - Crêt-Teni - pt 1289 - Petites-Fauconnières.

No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs : (021) 87 75 30.

MISE EN GARDE:

- Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
- Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
- PROJECTILES NON ÉCLATÉS**
 - En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
 - La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.
 - Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés.
- Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
- Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés : Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 5 49 15

Lieu et date :

PC, septembre 1969.

Le commandant de troupe :

Tél. (021) 87 75 30.

Pavillon des Falaises
Tél. 5 84 98
Friture et palée en sauce

AUTO-ÉCOLE

G. ULRICH

Français - Allemand.

Tél. 5 66 77, Neuchâtel.

Tenez-vous à monter X marches d'escalier pendant 200 jours par an avec un bidon de mazout à la main? Ou est-ce votre femme qui le fait pour vous? Dans ce cas, vous n'aurez pas besoin d'une ACM l'hiver prochain.

Vous en avez probablement assez de porter journalièrement des bidons de mazout. Et vous vous souhaitez un système de chauffage automatique. C'est le moment que vous connaissez l'ACMIL l'alimentation centrale mazout (-ACM) vous apporte le confort. Une pompe électrique reliée à la centrale alimente automatiquement votre poêle à mazout, petit brûleur, générateur d'air chaud ou chaudière, votre toute une série d'appareils au premier, deuxième et troisième étage. En un mot: avec une ACM, vous obtenez un chauffage centralisé de votre appartement ou de votre maison, et cela pour un prix modique. Car l'ACM s'installe rapidement et à bon compte, qu'il s'agisse d'une construction neuve ou ancienne, d'une maison locative, familiale ou de vacances. Son fonctionnement est très économique; de plus, vous profiterez des prix d'été et des rabais de quantité lors de l'achat de votre mazout. Et vous réaliserez ainsi environ 50% d'économie par rapport au prix des bidons! Et vous oublierez votre bidon de mazout et tous ses inconvénients. Parce que l'hiver prochain nous aurons un chauffage automatique. Avec une installation ACM. Demandez sans engagement le prospectus détaillé contenant toutes les indications utiles à l'une des entreprises ci-après; elles vous garantiront un service impeccable:

Allechwil/BL Eschenbach/LU Illnau/ZH Lausanne	Franz Muff + Cie Polar SA, W. Spiess, Querop SA	061/395639 041/891569 052/441491 021/278745	Neuchâtel Rolle Vevey	Granum SA La Couvinoise SA Autocalora SA	038/ 58487 021/751041 021/516544
--	--	--	-----------------------------	--	--

service tapis

mode

neuchâtel tel. 5 31 83 / 5 31 93

L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce dans la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

PRÊTS
sans caution

EXEL

BANQUE EXEL
2001 NEUCHÂTEL

Av. Rousseau 5 ☎ (038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

CHAMBRE A COUCHER excellent état, en bloc ou séparément, armoire, lits, tables de nuit. Tél. (038) 7 02 92.

ROBE DE MARIÉE, longue, taille 38. Tél. 5 54 49, aux heures des repas.

CUISINIÈRE 3 plaques, four. Tél. 6 33 57, aux heures des repas.

POUSSETTE ROYAL EKA vert bouteille, démontable, bon état. Tél. 5 83 18.

SALLE A MANGER, très belle occasion: table avec 2 rallonges, chaises rembourrées; bas prix. Tél. (038) 9 33 55.

SALLE A MANGER: table avec rallonge, 4 chaises, buffet de service et lustre, le tout en parfait état. Prix très avantageux. Tél. (038) 5 44 44.

GARAGE PRÉFABRIQUÉ démontable 6 m x 4 m 50, Tél. 6 45 70, dès 18 heures.

SALON: 1 canapé arrondi, 2 fauteuils, 1 table, 800 fr. Crédit possible. Tél. 5 79 80, le soir.

1 ROBE DE MARIÉE, longue, taille 40-42, modèle, avec accessoires: 1 banc d'angle, rouge, avec coffres. Tél. 3 16 21, dès 18 heures.

ÉTAT DE NEUF, 2 lits avec matelas, 160 fr. Tél. 6 25 53, après 19 heures.

Demandes d'emplois

DAME cherche travail régulier le matin. Adresser offres écrites à 29-1146 au bureau du journal.

HORLOGER entreprendrait travail à domicile. Livraisons assurées. Adresser offres écrites à FE 2128 au bureau du journal.

MÉCANICIEN AUTOMOBILE cherche place à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à GF 2129 au bureau du journal.

JEUNE DAME cherche travail de bureau à domicile. Adresser offres écrites à CX 2073 au bureau du journal.

JEUNE DAME italienne, encore en Italie, cherche place à Neuchâtel. Tél. 3 28 32, de 11 h 30 à 14 heures.

Demandes à louer

200 FR. DE RÉCOMPENSE à qui me procurera un appartement de 3 pièces, tout confort, à prix modéré. Région la Coudre ou Marin. Tél. 3 35 84, à partir de 18 heures.

CHAMBRE indépendante meublée, avec confort. S'adresser à Mlle R. Cornut, chemin Gabriel 2A, Pesoux.

WEEK-END meublé ou non, habitable toute l'année. Région Jura neuchâtelois ou vaudois. Faire offres sous chiffres 29-1148 au bureau du journal.

CHAMBRE INDÉPENDANTE est cherchée par jeune homme. Téléphoner au (038) 5 42 25, interne 20.

JEUNE FILLE cherche une chambre ou un studio à Chézard, ou environs. Téléphone 7 20 46.

APPARTEMENT de 4-5 pièces, loyer raisonnable, est cherché par physicien, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à IF 2116 au bureau du journal.

DEMOISELLE CHERCHE STUDIO meublé, centre de la ville, date à convenir. Tél. 5 15 42, dès 19 heures.

URGENT, appartement 3 à 4 pièces, confort, Neuchâtel ou environs. Tél. 6 16 54.

A louer

JOLIE CHAMBRE, belle vue, grande tranquillité pour infirmière, veilleuse, institutrice ou secrétaire de toute confiance. Mme M.-L. de Reynier, Parcs 3, tél. 5 25 18.

BELLE CHAMBRE meublée, tout confort, indépendante, situation tranquille, à 5 minutes du centre. Tél. 5 03 53.

BELLE CHAMBRE, confort quartier tranquille, à jeune employé sérieux. Tél. 5 58 90.

APPARTEMENT 2 chambres, cuisine, à Pesoux, pour dame seule, dès le 24 octobre. Tél. 8 11 64.

CHAMBRE INDÉPENDANTE à jeune fille sérieuse part à la salle de bains. Tél. 5 50 74.

CHAMBRE indépendante meublée, en ville, à employé. Tél. 5 27 80, dès 8 heures.

SOUS CHIFFRES 118-1127 loué. Merci.

QUI PARTAGERAIT JOLIE CHAMBRE avec jeune homme suisse? Part aux bains. Tél. 5 91 81.

BELLE CHAMBRE indépendante à jeune fille sérieuse. Tél. 3 21 17.

CHAMBRE INDÉPENDANTE avec confort. Tél. 4 12 62 aux heures des repas.

JOLIE PETITE CHAMBRE au-dessus de la gare. Tél. 5 89 89.

Offres d'emplois

FEMME DE MÉNAGE est cherchée pour 2 demi-journées par semaine. Quartier Maillefer. Tél. 5 79 39, heures des repas.

JEUNE FILLE OU DAME sachant cuisiner, ou ayant de bonnes notions, est cherchée par ménage de deux personnes, de 9 à 14 heures. Tél. 5 24 23.

BOUDRY, femme de ménage pour quelques heures par semaine et repassages; même adresse, jeune fille pour baby sitting. S.V.P. tél. 6 26 79.

Divers

POUR VOS SOIRÉES DE SOCIÉTÉS, animateur, fantaisiste. Case 559, 2001, Neuchâtel.

Petites annonces à tarif réduit

25 centimes le mot

Ces petites annonces sont classées sous les rubriques suivantes :

- A vendre**
- Demandes à acheter**
- A louer**
- Demandes à louer**
- Offres d'emplois**
- Demandes d'emplois**
- Perdus-Trouvés**
- Divers**

Sont exclues de ces rubriques

- Toute annonce émanant de commerçants, d'industriels, d'entreprises, sociétés commerciales pour tout ce qui a trait à leur activité professionnelle
- Les offres de vente et d'achat de véhicules à moteur

COMMENT FAIRE PARAÎTRE UNE PETITE ANNONCE ?

- Nous recommandons aux lecteurs de la ville de s'adresser directement à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, où ils pourront passer leurs ordres
- Pour les lecteurs qui ne peuvent se déplacer : il suffit d'écrire le texte qu'ils veulent voir paraître au dos de la formule de versement du compte de chèque postal (coupon de droite) par laquelle ils paieront l'annonce — CCP de la Feuille d'avis de Neuchâtel 20-178

Le prix est de 25 centimes par mot minimum 10 mots

- chaque élément d'un mot composé compte pour un mot
- chaque nombre compte pour un mot
- chaque ligne ou abréviation compte pour un mot

Les petites annonces doivent être payées d'avance. En aucun cas une commande ne sera acceptée par téléphone. Nous prions notre clientèle de ne pas nous envoyer d'argent ou de timbres-poste dans des enveloppes

ANNONCES SOUS CHIFFRES

Les annonceurs qui désirent garder l'anonymat peuvent profiter de notre service sous chiffres qui réexpédiera les réponses. Dans ce cas, une surtaxe de Fr. 2.— devra être ajoutée au prix de l'annonce et il faudra compter 9 mots supplémentaires pour la formule: « faire offres sous chiffres... au bureau du journal »

MOTS CROISES

Problème No 885. 1. Elle s'occupe d'engraisser les bœufs. 2. Coupe le courant. ...

Solution du No 884. 1 STRATAGEME 2 OH SIRENES 3 LUSCAFUT 4 UNIES GER 5 TELLPORTS 6 IOUTRARC 7 ORSAILLIE 8 NESBEYEN 9 CELLULOSE 10 BUCHERONS

HOROSCOPE

MARDI 2 SEPTEMBRE 1969. Peu de configurations importantes au cours de la matinée. L'après-midi sera placé sous de bonnes influences. Naissances: Les enfants de ce jour seront vifs, subtils. ...

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL. EXPOSITIONS. Musée des beaux-arts, rez-de-chaussée: Oeuvres de peintres neuchâtelois. Musée cantonal d'archéologie (hôtel Du-Peyrou): Exposition. ...

la ROTONDE BAR DANCING

L'annonce reflet vivant du marché. L'annonce dans la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH. OBLIGATIONS 29 août 1 sept. 3 1/2 % Fédéral 1949 ... Bourse de Neuchâtel. ACTIONS 29 août 1 sept. Banque Nationale ... COURS DES BILLETTS DE BANQUE ÉTRANGERS du 1er septembre 1969. MARCHÉ LIBRE DE L'OR. LAUSANNE. HORS-BOURSE.

LES PROGRAMMES DE LA TV

DU MARDI 2 SEPTEMBRE. SUISSE ROMANDE. 18.00 Bulletin de nouvelles. 18.05 (C) L'art de bien filmer. 18.30 Bonssoir. ...

RADIO

Sottens et télédiffusion. 6 h, bonjour à tous, informations. 7 h, miroir-primière. 8 h, informations. ...

FRANCE 2e CHAÎNE

18.55 Colorix. 19.15 Actualités régionales. 19.25 Télé-soir. 20.00 Télé-sport. ...

SUISSE ALÉMANIQUE

9.15, télévision scolaire. 10.15, télévision scolaire. 18.45, fin de journée. ...

ALLEMAGNE I

16.35, téléjournal. 16.40, pour les enfants. 17.55, téléjournal. ...

SÉLECTION QUOTIDIENNE

L'art de bien filmer (Suisse, 18 h 05): Une excellente série, un problème capital: le montage. ...

critique Une agréable soirée

LE FAIT DU JOUR (Suisse romande). — Il ne se passe pas une semaine sans que de nouveaux événements viennent diminuer les chances d'une paix négociée au Moyen-Orient. ...

Le bruit du tonnerre influence le comportement

Deux chercheurs américains de l'Université de l'Illinois, pensent que les infra-sons, sont à très basse fréquence inaudibles pour l'oreille humaine, pourraient influencer fortement le comportement et la santé des hommes. ...

De tout pour faire un monde

De l'air pur pour les asthmatiques. Pour soulager les asthmatiques dont les crises sont déclenchées par les poussières et le pollen, un inventeur australien, M. Andrew Gall, a mis au point un appareil spécial pour épurer l'air. ...

Le pari du rétablissement des équilibres après la dévaluation française

On attend les «armes secrètes» de M. Giscard d'Estaing

La seule mesure jusqu'ici prise par le gouvernement français dans le cadre des mesures d'accompagnement de la dévaluation du 8 août est la limitation, en volume et en durée, des achats à tempérament. ...

SUPERMAN



DONALD DUCK



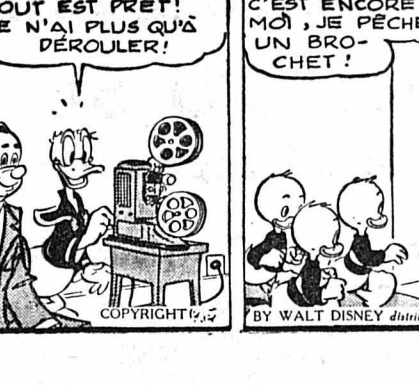
2337



TOUT EST PRÊT!



C'EST ENCORE MOI, JE PÈCHE UN BRO-CHE!



ME VOICI EN TRAIN DE...



Concours hippique national officiel

COLOMBIER 6-7 septembre

GRANDE FINALE
du championnat romand

avec l'élite des chevaux et cavaliers suisses
Tribune couverte — Location au: (038) 6 20 95

Samedi soir 6 septembre, à 20 h 30
GRAND BAL à la cantine couverte — Excellent orchestre

Restaurant de l'Hippocampe

BAR-DANCING CHEZ GÉGÈNE
Bevaix

CE SOIR

Ouverture de la chasse

Tél. (038) 6 64 93

Bons de Caisse

5 1/4 % 5 ou 6 ans de terme
5 % 3 ou 4 ans de terme

Crédit Foncier
Suisse

Werdmühleplatz 1, 8021 Zurich
tél. (051) 23 16 96

J'ai trouvé
le moyen de faire exécuter mes photocopies à la minute, sous mes yeux, et à un prix avantageux, chez Raymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

LOCATION
pour le
grand corso fleuri
du 7 septembre

ECONOMISEZ Fr. 2.— à 3.— par famille...

Prix des places:
Fr. 4.—, tribunes Fr. 10.—, places assises Fr. 7.—, entrée comprise
Les enfants jusqu'à 16 ans ne paient pas

Fr. 1.— DE RÉDUCTION

à toutes les places si vous prenez vos billets dès maintenant et jusqu'au 5 septembre à midi

LOCATION à Neuchâtel: Librairie Berberat, Hôpital 20, tél. (038) 5 28 40
La Chaux-de-Fonds: Voyages + Transports, Ld-Robert 84, tél. (039) 3 36 10 et dans les divers magasins de tabacs.

VOYAGES

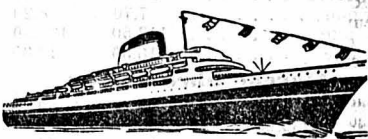
VISITEZ LA GRÈCE
à l'occasion du match de football

GRÈCE - SUISSE

à Thessalonique
Voyage spécial en avion
4 jours dès Fr. 635.-

INSCRIPTIONS
ET RENSEIGNEMENTS
VAGONS-LITS COOK
Grand-Chêne 7, Lausanne
Tél. 22 72 12
Gare CFF, Lausanne.
Tél. 22 72 18
Av. du Casino 47, Montreux
Tél. 61 28 63

COOK



Nos voyages croisières

à bord des plus belles unités italiennes: « Raffaello », « Michelangelo », 46,000 tonnes, « Galileo », 28,000 tonnes, « C-Colombo », 30,000 tonnes, « L-da-Vinci », « Augustus », 28,000 tonnes, etc.

Tous les voyages sont accompagnés dès Lausanne:

en croisière
CAPRI
NAPLES
CANNES 23me année
GÈNES

Visite de Florence, Rome, Naples, Pompéi, le volcan, 5 jours à Capri, Gènes.

Bons hôtels - Aucun supplément
Départs: 13^e septembre.
* 2me cl., 9 1/2 jours.

Fr. 584.—

TOUR DU PORTUGAL

Croisière: Gènes - Barcelone - Lisbonne. Visite du Portugal historique en car, Madrid, etc.

Train 1re classe + 8me année couchettes plus Barcelone en 14 jours
tout compris Fr. 1098.—

ou avion, 13 jours
tout compris Fr. 1288.—

Hôtels supérieurs, toutes les visites, voyages accompagnés. Départ: 14 septembre.

PALMA EN AVION (Swissair)

Départ tous les samedis et dimanches, d'avril à octobre, 15 jours, hôtel, tous les repas, autocar et taxes, sac de voyage. (12me année)

dès Fr. 377.—
dès Fr. 479.—

3 semaines
Notre hôtesse vous accueillera et vous délivrera de tout problème.

JEÛNE FÉDÉRAL

EN TRAIN:
PARIS, PARIS! 4 1/2 jours

Hôtel, repas, tour de ville avec guide, bateau-mouche, marché aux puces, dégustations, métro, etc.

Dép. 18 sept. au soir. Tout compris dès Fr. 264.—

Même voyage 10 sept., 9 octobre, 8 novembre et Nouvel-An.

VENISE

23me année Fr. 215.—

4 jours, visites, excursions (MURANO), gondoles.

Excellent hôtel. Dép. 19 sept.

Important: Nos prix en train sont aussi valables dès Yverdon.

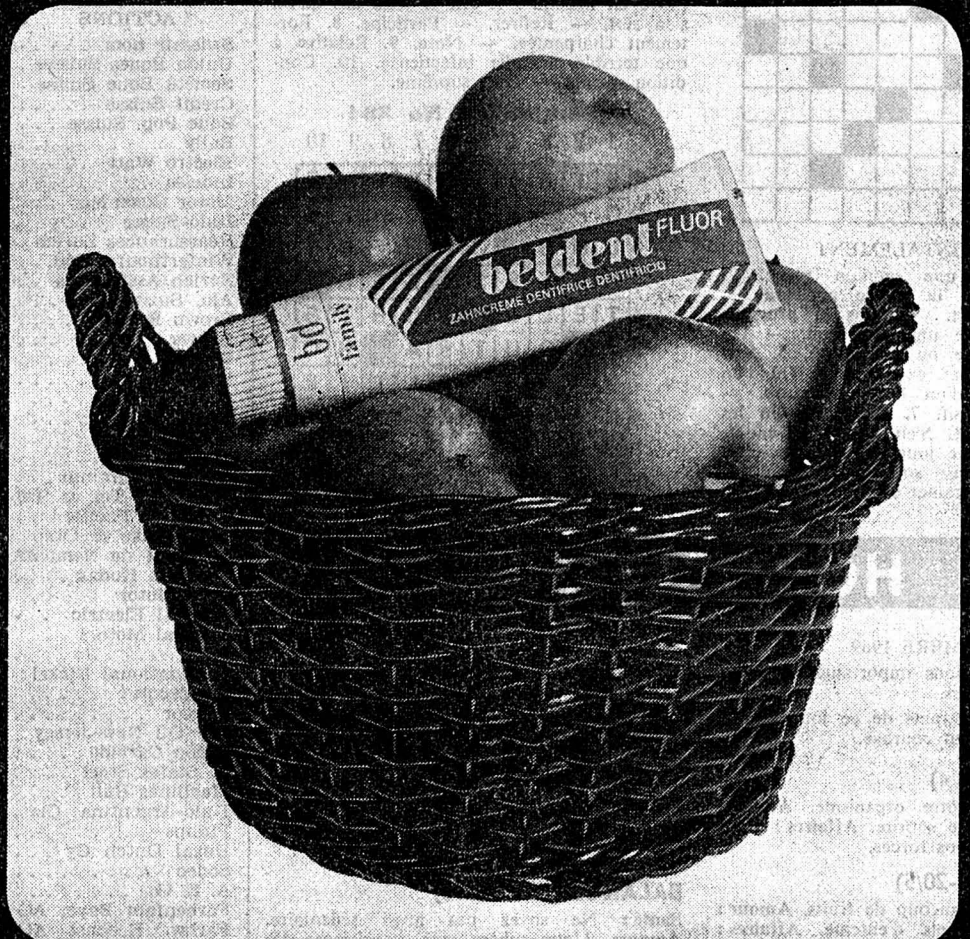
Programmes: envoi gratuit.

Le succès de ces voyages est assuré par une organisation judicieuse et un accompagnement compétent.

1, Chs-Monnard
Tél. (021) 23 15 92
LAUSANNE

TOURISME POUR TOUS

Belles dents toujours saines, grâce aux pommes et à beldent!



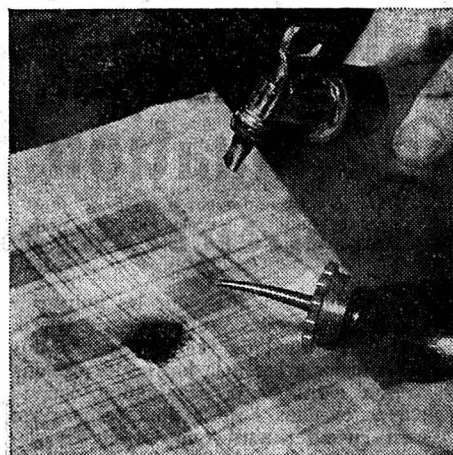
beldent FLUOR, la nouvelle pâte dentifrice, protège de la carie, rafraîchit intensément et a si bon goût.



beldent FLUOR, la nouvelle pâte dentifrice en vente dans tous les magasins Coop

le tube 1.— au lieu de 1.40

coop



Le détachage est un métier qui s'apprend. Vous pouvez faire confiance à nos spécialistes!

NEUCHÂTEL 8
Gouttes d'Or 92
Tél. 5 31 83

mode
teinturier

Bassin 8 - Battieux 3 - Gouttes-d'Or 92 (usine) - Saint-Blaise: Grand-Rue 8 - Morat: Berntor
Service à domicile, tél. 5 31 83 Dépôt dans chaque localité

Cet ensemble signé Perrenoud...



... vous le découvrirez, parmi tant d'autres, dans notre exposition permanente d'ameublement moderne et de style. Un grand choix de meubles de qualité à des prix de fabricant.

Nouvelle formule de crédit "sur mesure".

NEUCHÂTEL- 1, rue de la Treille (tout près de la place Pury).

meubles sa
perrenoud

BON pour une documentation gratuite

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

A

ÉCOLE MODERNE

Place Numa-Droz 12 Tél. 4 15 15

COURS DU SOIR

Dès le 21 septembre

Langues - Correspondance - Dactylographie - Sténographie
- CERTIFICAT -

Nouveaux écus: l'opération rapportera un intéressant bénéfice à la Confédération

Lundi matin, au cours d'une conférence de presse, le conseiller fédéral Nello Celio et ses collaborateurs ont apporté encore diverses précisions. La mesure prise, ont-ils fait valoir, est la suite logique d'une évolution générale: à l'ère de la «monnaie scripturaire», on renonce de plus en plus aux pièces «lourdes» et de nombreux pays ont cessé la fabrication de pièces d'argent. Le remplacement des pièces de deux francs, d'un franc et de cinquante centimes a d'ailleurs été bien accepté par le public, a dit M. Celio.

saurisation continue et on peut estimer que des millions de pièces de cinq francs sont conservées par des particuliers. La monnaie fédérale est placée ainsi dans une situation très difficile. Ces dernières années, elle mettait en circulation quelque deux millions d'écus par semestre. Or, au premier semestre de 1968, elle a dû en libérer 3,4 millions et 6,9 millions pour le premier semestre de l'année en cours. La capacité de frappe de la monnaie risquait d'être dépassée. Et il n'était pas possible de faire frapper ces pièces de cinq francs à l'étranger, seule la Suisse étant équipée pour les munir d'une inscription sur la tranche.

de dix francs (pour les automatés notamment), suppression des «centimes rouges», recherche d'un moyen permettant de mieux distinguer la pièce de cinq centimes de celle de 50 centimes, modernisation de l'effigie. Toutefois, en raison du risque de pénurie, la décision la plus urgente consistait à produire de nouveaux écus, une opération qui va d'ailleurs rapporter un intéressant bénéfice à la Confédération.

SUITE: Nouvel écu

Les autorités avaient prévu le cas. Il faut leur rendre cet hommage, puisque, au moment où elles décidaient, sous la pression des circonstances, de modifier l'alliage des pièces de deux francs, d'un franc et de 50 centimes, elles chargeaient la monnaie fédérale, mais dans le plus grand secret, de préparer aussi la trappe d'écus en cupro-nickel. Au cours des derniers mois, il a donc été possible de constituer une réserve suffisante de nouveaux écus et leur brusque apparition dans le circuit aura pris de court ceux qui, avertis plus tôt, auraient organisé la ruse sur les pièces d'argent à l'effigie du père.

Ainsi, après bien d'autres pays, la Suisse est entraînée par le courant qui emporte la réalité pour ne plus laisser subsister que l'apparence. La mesure en vigueur depuis hier matin ne change absolument rien à notre système monétaire. On n'obtiendra ni plus ni moins avec la pièce de cupro-nickel qu'avec l'écu d'argent: ce n'est pas la valeur intrinsèque des moyens de paiement qui fait la solidité d'une monnaie. Il n'empêche qu'après avoir vu, il y a quelques décennies déjà, se rapetisser les bons vieux écus qui avaient cours au temps de l'union monétaire latine, on doit se résigner aujourd'hui à la disparition progressive de la dernière pièce d'argent... à moins qu'un jour, elle ne réapparaisse, pour un temps du moins, sous un autre aspect.

En effet, les pièces retirées ne seront pas fondues, pour le moment du moins. Certains se demandent même si elles ne pourraient, avec le temps, constituer une sorte de «couverture-argent» pour le cupro-nickel, comme on a une couverture-or pour les billets.

ÉVITER LA SPECULATION

Mais pour l'instant, on a parlé au plus pressé, à savoir la menace d'une nouvelle spéculation. On pourra donc, tout à loisir, songer à quelques innovations dans notre régime monétaire, par exemple l'introduction d'une pièce de dix francs ou d'effigier au goût du jour. Enfin, dans l'immédiat, l'opération infléchira favorablement les comptes de la Confédération, puisque le bénéfice de la trappe passera, pour 13 millions de pièces, à 60 millions (pour les écus d'argent) à 60 millions (pour les écus de cupro-nickel).

La grande pitié des finances fédérales n'est donc pas encore pour l'an prochain.

Berne reçoit la note britannique

BERNE (ATS). — La note britannique demandant une intervention de la Suisse dans l'affaire du détournement de l'aviation de la TWA est parvenue lundi à Berne, apprend-on au Palais fédéral. (La Suisse représente les intérêts de la Grande-Bretagne à Damas).

Les services du département politique étudient cette demande, et il est peu probable qu'un communiqué soit publié avant la séance de mercredi du Conseil fédéral.

AU TITRE DE MANDATAIRE

A ce propos, notre correspondant de Berne nous écrit: L'information qu'on vient de lire laisse entendre que la Suisse a été priée d'intervenir auprès du gouvernement syrien. Il faut s'entendre sur les termes. C'est la Grande-Bretagne qui entend intervenir. Mais le gouvernement de Londres ne peut faire une telle démarche, pour la bonne raison qu'il n'entretient plus de relations diplomatiques avec celui de Damas. Comme le Conseil fédéral est chargé des intérêts britanniques en Syrie, c'est uniquement au titre de mandataire, agréé par le gouvernement syrien, qu'il pourrait intervenir. C'est-à-dire simplement transmettre, comme le ferait un fidèle messager, ce que le gouvernement britannique entend faire connaître. On ne saurait donc parler d'intervention suisse au sens propre du terme, mais seulement d'un acte exécuté sur l'initiative, pour le compte et sous la seule responsabilité de la puissance qui a confié ses intérêts à la Suisse.

Le nouveau directeur de la division de l'agriculture est entré en fonctions

BERNE (ATS). — Le nouveau directeur de la division de l'agriculture du département fédéral de l'économie publique, M. Jean-Claude Piot, a pris ses fonctions lundi matin à Berne.

A cette occasion, la presse agricole rend hommage à son prédécesseur, M. Walter Clavadetscher. C'est ainsi que sous le titre «Merci, M. le directeur», la «Terre romande» relève qu'il s'est efforcé de comprendre les Romands et de saisir leurs aspirations, et elle ajoute: «Pafait honnête homme, conciliant, dévoué à la cause paysanne, conscient des besoins divers et parfois contradictoires d'une agriculture soumise à une évolution plus rapide ou plus lente selon les régions, M. Clavadetscher a accompli sa tâche au plus près de sa conscience et avec le souci de préparer l'agriculture à un avenir où elle doit conserver sa place et sa force dans une économie touchée par un développement qui pose quelques points d'interrogation».

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfhél Rédacteur en chef: Jean Hostettler

D'AUTRES RÉFORMES? M. Celio a encore fait savoir que l'on

SUISSE ALÉMANIQUE

Collision auto-camion: deux morts carbonisés

OETELFINGEN (Zurich) (UPI). — Deux employés de la compagnie Swissair, MM. Josef Andersch, 30 ans, et Bruno Nesberger, 21 ans, sont morts carbonisés dans une collision survenue lundi matin, peu avant 9 heures, sur la route cantonale Buchs - Oetelfingen, dans le nord-ouest du canton de Zurich. Au cours d'une imprudente manœuvre de dépassement, leur voiture s'est trouvée nez à nez avec un camion chargé de pierres. La machine, conduite par M. Andersch, s'est emboutie sous l'effet du poids lourd avec ramorque et a pris feu.

Chute mortelle dans le massif du Pilate

LUCERNE (ATS). — Ralf Inderkum, âgé de 16 ans, apprenti ferblantier de Kriens, a trouvé la mort dimanche matin en faisant de la varappe dans le massif du Pilate. Alerté par un promeneur qui avait trouvé le corps du malheureux jeune homme au pied de la «Staeffeluh», une colonne de secours fut immédiatement dépêchée sur les lieux de l'accident. L'enquête s'efforce actuellement d'établir les circonstances dans lesquelles s'est produite cette chute mortelle qui n'a pas eu de témoins.

Zurich: les manifestations de rue continueront à être soumises à une autorisation

ZURICH (UPI). — Les manifestations de rue dans le canton de Zurich continueront à l'avenir à être soumises à une autorisation officielle. Le Grand conseil a, en effet, dans sa séance de lundi, refusé d'entrer en matière sur l'initiative Kuhn relative à la liberté de manifester. Cette initiative proposait de compléter l'article 3 de la constitution cantonale — «la liberté d'expression verbale et écrite ainsi que le droit de rassemblement et de réunion sont garantis et ne sont soumis à aucune autre restriction qu'à celle relevant du droit général» — par l'additif «en particulier à une autorisation d'autorisation».

POINT FINAL

Le socialiste A. Lang parlant au nom de la majorité de son groupe, exposa le point de vue opposé et proposa que l'on soumette pour le moins l'initiative au gouver-

TESSIN

Les contrebandiers d'autos s'adonnaient-ils également au trafic de stupéfiants?

MILAN - LUGANO (UPI). — La bande italo-suisse spécialisée dans la contrebande d'autos et qui a été démantelée en fin de semaine par la police tessinoise s'adonnaient-elle également au trafic de stupéfiants? C'est la question que se pose la police italienne à la suite de la saisie, dimanche, de 500 grammes de haschisch lors d'une perquisition au domicile d'agents de liaison de la bande.

La police tessinoise avait annoncé vendredi l'arrestation de trois membres de la bande internationale de voleurs de voitures ayant des ramifications jusque dans les pays de l'Est — deux Tessinois et un Italien. Le trio s'apparentait à prendre livraison de voitures destinées tout d'abord à la rivalité entre les deux groupes que la police a pu frapper.

Requête de l'union des Suisses du Congo au Conseil fédéral

MONTREUX (ATS). — Dans une requête adressée au Conseil fédéral, l'Union des Suisses du Congo demande qu'il soit mis fin à «l'injustice sociale» que le pays colonial. Cette association exige en particulier que la vente soit interdite et que des négociations soient ouvertes dans le but de réviser la convention helvo-suisse d'assurances sociales du 17 juin 1952 afin que les ressortissants suisses bénéficient des mêmes avantages que les citoyens belges. Il convient également d'arriver à un accord bilatéral entre la Suisse et le Congo afin d'éviter la double imposition. Enfin, des mesures urgentes doivent être prises pour indemniser complètement nos compatriotes qui ont subi des dommages matériels à la suite de l'indépendance du Congo déclarée le 30 juin 1960.

l'automobile, qui voulait doubler une fourgonnette de livraison, a été entièrement broyée. La collision s'est produite sur une route à sens unique, avec un virage à gauche. Il a fallu plusieurs heures pour identifier les cadavres rendus méconnaissables.

Macabre découverte

LUCERNE (ATS). — On a retrouvé en fin de semaine dans la région boisée du Lindenberg le corps de M. Josef Muff, 57 ans, ouvrier de fabrication de Wohlen (Argovie) porté disparu depuis le 25 août. La police cantonale lucernoise, qui donne cette nouvelle, précise qu'il avait été vu en dernier lieu dans les environs de Mueswangen (Lucerne). Il semble que le malheureux se soit noyé dans un ruisseau.

Manœuvre de dépassement sur l'autoroute Un mort, plusieurs blessés dans le canton de Lucerne

LUCERNE (ATS). — Un mort et plusieurs blessés, dont deux dans un état grave, tel est le bilan d'un accident de la circulation qui s'est produit dimanche vers

19 h 30 sur l'autoroute près de Malters, dans le canton de Lucerne, et dans lequel cinq voitures étaient impliquées. A la suite d'une manœuvre de dépassement, une automobile conduite par une femme et roulant à vive allure en direction de Berne a soudain dérapé et est entrée en collision avec une grosse voiture américaine venant en sens inverse.

Cette dernière est demeurée immobilisée au bord de la chaussée où elle a été emboutie par des véhicules qui suivaient et n'avaient pu freiner à temps. Quant à la voiture conduite par la femme, elle fut rejetée sur la droite de la route. Après avoir fait un demi-tour, elle se remit à rouler et entra en collision frontale avec une automobile circulant dans l'autre sens. Le conducteur et la conductrice des deux voitures entrées en dernier lieu en collision furent grièvement blessés.

Zurich: grand succès de la fête de nuit

ZURICH (ATS). — La traditionnelle fête de nuit de Zurich a connu samedi soir un grand succès, et on estime à 300,000 le nombre des spectateurs qui se sont pressés sur les bords du lac pour assister au feu d'artifice. Les programmes spécialement prévus pour l'après-midi, qui comprenaient des démonstrations de bateaux et d'équilibre, ont connu eux aussi une grande affluence. Le feu d'artifice a duré une demi-heure, et a été accueilli avec enthousiasme par le public. L'animation a été grande jusqu'au petit matin.

VALAIS

Grave accident provoqué par un élève conducteur Une auto-stoppeuse grièvement blessée

(c) L'accident qui s'est produit lundi matin en Valais n'est pas commun. Un élève conducteur, M. Jean-Charles Boretta, 21 ans, de Martigny-Bourg apprenait à conduire en compagnie de son maître, M. Michel Baumann, 23 ans, de Martigny également. L'élève quitta la plaine et monta dans la vallée des Dranses. En cours de route, M. Boretta arrêta son véhicule pour prendre à son bord une sympathique fille qui faisait de l'auto-stop, Mlle Jacqueline Agolino, 31 ans, de Fribourg. Quelques kilomètres plus loin, ce fut l'accident.

Le jeune conducteur perdit le contrôle du véhicule en franchissant le pont des Veaux. Il heurta avec violence à plusieurs reprises le parapet. Les trois personnes ont été blessées. L'état de la jeune auto-stoppeuse inspire les plus vives inquiétudes. Elle a été conduite sans connaissance à l'hôpital de Martigny souffrant notamment d'une fracture du crâne. L'accident s'est produit entre Orsières et Sembrancher.

Dans la presse valaisanne

SION (ATS). — La section valaisanne de l'Association de la presse suisse s'est réunie en assemblée générale, à Sion, sous la présidence de M. Marco Volken, de Viège. Le comité a été réélu dans la composition suivante: Marco Volken («Walliser Bote»), Viège, président, Hugo Besse (Télévision suisse romande), Saxon, secrétaire, Robert Clivaz (Tribune de Lausanne), Sion, caissier, Pierre Anchisi (Confédération suisse), Sion, membre, Philippe Schmid (Valpresse), Sion, membre. Après avoir entendu divers rapports sur la situation de la presse en Valais, l'assemblée a admis les propositions issues de l'assemblée des représentants des sections romandes tenue récemment à Lausanne, concernant la dissidence créée l'an passé au sein de l'A.P.V.

Naufrage sur le lac de Sempach Un drame évité de justesse

SURSEE (ATS). — Deux jeunes gens et deux jeunes filles ont été sauvés d'une mort certaine dans la nuit de samedi à dimanche. Ils avaient entrepris une excursion, en bateau à rames, sur le lac de Sempach. Le bateau était équipé d'un moteur qui ne correspondait pas aux prescriptions légales, et la police dut les prier, peu avant minuit, alors que le bateau évoluait au large de Sursee, de couper le gaz et d'utiliser les rames. Vers 3 heures du matin, le poste de police de Sursee fut averti que l'on entendait des appels au secours, provenant du lac. Un agent et un pêcheur prirent le large, et parvinrent à sauver une jeune fille qui se trouvait totalement épuisée sur l'île Gamma. Peu après, ils découvrirent le bateau, qui s'est retourné et put être sauvé les trois autres occupants. Tous ont été transportés à l'hôpital. Ils ont subi un choc nerveux et n'ont pas encore pu être interrogés sur les circonstances du naufrage.

Fête romande des patoisans à Savièse



(c) Plusieurs milliers de personnes ont assisté dimanche par un temps splendide, à la 4ème Fête des patoisans romands qui s'est déroulée sur les hauteurs de Savièse. Plus de 500 personnes venues des diverses régions de Suisse romande défilèrent dans les rues pavisées tels les membres de la commune libre de Genève, les délégués des patoisans de Neuchâtel, Fribourg, la Chaux-de-Fonds, De-

lémont, Saint-Ursanne, Saint-Martin, Lausanne, voire de Chamoniex. Le président du gouvernement valaisan, M. Arthur Bender, s'adressa en patois à tout ce monde. Priront également la parole MM. Clovis Luyet, président de Savièse et René Dubuis, président du comité d'organisation. Tous les groupes se produisirent au cours de l'après-midi qui suivit le cortège. (Avipress France)

Sion: assemblée des directeurs cantonaux des affaires sanitaires

Les directeurs cantonaux des affaires sanitaires ont tenu leur assemblée annuelle ordinaire le 28 août 1969 à Sion. Le président de cette conférence, le conseiller d'Etat O. Miescher, de Bâle, a salué la présence du conseiller fédéral H.-P. Tschudi, chef du département fédéral de l'intérieur. L'objet le plus important à l'ordre du jour de cette assemblée fut la question de l'élaboration de directives au sujet de la profession d'infirmiers et d'infirmières assistants et de leur formation. Ces direc-

tives sont destinées à revaloriser cette catégorie de personnel hospitalier dénommée jusqu'à présent aides soignants et de faciliter ainsi le recrutement de ce personnel. Une prise de contact a déjà eu lieu avec les organes de la Croix-Rouge suisse pour l'exécution de ces directives.

CONTROLE DES MÉDICAMENTS

Ensuite, sous la présidence du conseiller d'Etat G. Hoby, de Saint-Gall, les directeurs cantonaux des affaires sanitaires se sont réunis en assemblée annuelle de l'Union intercantonale pour le contrôle des médicaments. Afin de permettre à l'Office intercantonal de contrôle des médicaments de continuer à se développer et à introduire un contrôle suisse de la fabrication, ils ont accepté d'élever considérablement les contributions cantonales et d'adapter les taxes d'expertise.

Le conseiller fédéral Tschudi, dans son allocution, présenta aux directeurs cantonaux des affaires sanitaires ses vœux pour l'avenir de cette conférence qui fête cette année ses cinquante ans d'existence.

LA FIÈVRE TYPHOÏDE FAIT SON APPARITION À GENÈVE Une deuxième victime en Grande-Bretagne

BERNE (UPI). — Les cas de fièvre typhoïde importés de Tunisie en Europe ont fait une deuxième victime. Il s'agit d'une ressortissante anglaise, âgée de 28 ans qui avait séjourné du 22 au 25 juillet dernier à l'hôtel «El Bousten», à Hammamet, et qui a succombé à Waddon, en Grande-Bretagne, ainsi que l'a annoncé le ministre britannique de la santé. Le décès est survenu dans la nuit de lundi. Quant à la recrue tombée malade à l'école de recrues de Thounes, elle est maintenant rétablie. A la caserne Dufour, où la quarantaine avait dû être décrétée, tout est à nouveau normal.

Au total, 29 cas de typhoïde s'étaient déclarés en Allemagne, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas et en Suisse. Tous les malades ont séjourné aux quatre Suisses — avaient séjourné à l'hôtel «El Bousten» qui peut accueillir un millier d'hôtes. Un représentant du service fédéral de Hygiène a émis l'hypothèse que le foyer de l'infection s'est probablement trouvé en dehors de

l'hôtel tunisien «El Bousten», étant donné le nombre relativement bas de personnes infectées. Jusqu'à présent, le service de Hygiène à Berne n'a pas encore été renseigné sur l'endroit exact du foyer de l'infection. DEUX CAS A GENÈVE (c) La fièvre typhoïde vient de faire son apparition à Genève. On signale, en ville, deux premiers cas. Les personnes atteintes sont deux femmes. L'une est toujours hospitalisée à l'hôpital cantonal, tandis que l'autre a pu quitter cet établissement. On s'attend à ce que d'autres cas de maladie soient signalés. Le virus provient de Tunisie également. Les deux femmes revenaient de vacances passées à Hammamet. En France voisine, notamment en Savoie, plusieurs personnes connaissent actuellement la même inquiétante aventure, toujours à la suite de séjour en Tunisie.

Cinquantième de la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité

C'est par un temps magnifique que se sont déroulées à la fin de la semaine à Nyon, les festivités qui ont marqué les 50 ans de la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité. Un repas, au cours duquel le chœur des aveugles de Chailly-sur-Lausanne donna un véritable régal, se déroula à la salle communale, devant plus de 300 personnes venues de Suisse et de l'étranger. Le pasteur de Perrot et le curé Devaud apportèrent la note spirituelle à cette rencontre, que présidèrent avec beaucoup de distinction M. Michel Savary et Mlle Amaron. Puis les anciens présidents centraux M. Jacques Vuilleumier, de Tramelan, Mlle Odette Challet, ancienne directrice de l'Ecole des sourds-muets de Genève, et M. Marc Jaccard, du Locle. Ceux qui donneront un élan à la SRLS évoquèrent des souvenirs: Mlle Friedette Anslar et le Dr Arthur Fath, firent un pressant appel aux sourds pour qu'ils visitent les centrales d'appareils acoustiques de Suisse romande. M. René Grandjean, au nom des autorités communales de Nyon, salua ses hôtes. M. Marc-Philippe Jaccard, de Neuchâtel, président central en charge, mit le point final à cette journée du souvenir. M. Jd.

ARCADES 57878 BIENTOT OMAR SHARIF CATHERINE DENEUVE DANS. MAYERLING UN FILM TRIOMPHAL 16 ANS

STUDIO 53000 DES SAMEDI DIMANCHE 17 H 30 1re REPRESENTATION DE NOTRE SELECTION DE FILMS ITALIENS AVEC DIO PERDONA IO... NO 16 ANS

160 millions de francs chaque mois pour les boissons alcoolisées LAUSANNE (ATS). — Chaque mois, les Suisses dépensent en moyenne environ 160 millions de francs pour les boissons alcoolisées ainsi que 74 millions de francs pour les tabacs. En comparaison, ils consacrent mensuellement 40 millions de francs à la protection et aux corrections des eaux, 117 millions aux primes pour l'assurance maladie, 213 millions à l'éducation et à la recherche, 182 millions à la consommation de produits laitiers, 73 millions aux produits de boulangerie et pâtisserie.

VAUD Pour la création de l'Institut de médecine sociale et préventive (c) Le Grand conseil vaudois, qui a ouvert sa session extraordinaire de septembre lundi après-midi, sous la présidence de M. H. Gesseney (lib), a approuvé en premier débat un crédit de 908,000 francs pour la création et la mise en exploitation d'un institut cantonal de médecine sociale et préventive, qui s'occupera de la médecine du travail et de l'hygiène industrielle, des fléaux sociaux menaçant la santé physique et mentale, de l'ascrologie médicale et chirurgicale et de l'information médicale. Cet institut sera doté d'un laboratoire pour la médecine du travail et la toxicologie industrielle. Un long débat s'est engagé avant le vote à propos de la collaboration entre les cantons romands dans ce domaine. Il ressort des explications du Conseil d'Etat que l'institut vaudois coopérera avec les institutions semblables des autres cantons et que la question d'un institut romand de médecine du travail reste posée. Les députés ont enfin modifié la loi de 1952 sur l'organisation sanitaire pour l'adapter à la création du nouvel institut.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Après l'attaque cérébrale du président Costa e Silva Brésil: un triumvirat militaire assume la direction du pays

RIO DE JANEIRO (AFP-AP). — Une junte militaire, dont deux des trois membres sont considérés comme partisans de la « ligne dure », a décidé dimanche d'assumer les fonctions de la présidence de la République pendant la « période d'incapacité temporaire » du président Arturo Costa e Silva, « souffrant de troubles circulatoires avec des effets neurologiques graves ».

Les trois généraux, ministres des trois armes, sont l'amiral Augusto Rademaker, ministre de la marine, cité en premier dans le communiqué, Lyra Tavares, ministre de l'armée, et Marcio de Melo Souza, ministre de l'air.

L'annonce de cette décision, survenant quarante-huit heures après l'attaque cérébrale du président Costa e Silva, était contenue dans une proclamation à la nation diffusée peu après vingt et une heures (locales) dimanche soir.

de l'acte a été la suspension immédiate pour une durée indéterminée, de toutes les opérations boursières à caractère spéculatif.

UNE CONCESSION DES MILITAIRES
L'acte institutionnel instituant le triumvirat tourne en fait la constitution brésilienne qui prévoit qu'en cas d'incapacité du

Mort d'un célèbre journaliste américain
WASHINGTON (AFP). — Le célèbre journaliste américain Drew Pearson, qui avait été frappé d'une crise cardiaque il y a plusieurs semaines, est décédé lundi à l'hôpital de Georgetown, à Washington, à l'âge de 72 ans.

Svoboda à Varsovie
VARSOVIE (AP). — M. Ludvik Svoboda, président de la République tchécoslovaque, est arrivé lundi matin à Varsovie pour une visite officielle de trois jours en Pologne.

Après quarante-quatre jours de crise Un nouveau gouvernement formé au Viet-nam du Sud Il renforcera le régime présidentiel

SAIGON (AFP). — Le nouveau premier ministre sud-vietnamien, le général Tran Thien-Khiem, a présenté lundi au président un gouvernement élargi, au nombre duquel on retrouve plusieurs partisans de M. Nguyen Van-Thieu. Neuf membres de l'ancien gouvernement restent en place.

Ce gouvernement est davantage un cabinet technique que politique, notent les observateurs politiques à Saigon.

présidence du Conseil, le ministère de l'intérieur.

La nomination de M. Tran Van-lam au ministère des affaires étrangères paraît indiquer, d'autre part, que la politique extérieure du Viet-nam du Sud, et notamment sa position vis-à-vis des négociations de Paris, ne subira aucun changement notable, au moins dans l'immédiat.

M. Lam est, en effet, un conservateur (catholique) dont l'essentiel de la carrière politique s'est développé sous le régime du président Ngo Dinh-diem.

Le caractère technocratique de ce nouveau cabinet ne fera que renforcer le régime présidentiel, estiment les observateurs.

Ainsi, l'espoir d'un « vaste et prochain remaniement » du gouvernement destiné à faire participer les partis politiques à la destinée du pays, émis par le président Nguyen Van-thieu, le dix-huit juillet, ne s'est pas concrétisé.

Quarante-quatre jours ont été nécessaires pour résoudre la crise.

25,700 soldats américains retirés du Viet-nam
SAIGON (ATS). — Les États-Unis ont retiré 25,700 hommes du Viet-nam du Sud depuis l'annonce, le 8 juin, à Midway, par le président Richard Nixon, du rapatriement, dans le courant de l'été, de 25,000 soldats américains.

Le corps expéditionnaire américain au Viet-nam comptait 511,800 hommes le 28 août.

Retour à Tel-Aviv des quatre passagères israéliennes

TEL-AVIV (AP). — Après avoir passé plus de 60 heures à Damas, à la suite du détournement, vendredi, d'un avion de la T.W.A., les quatre passagères israéliennes ont rejoint lundi Tel-Aviv, via Athènes.

Il s'agit de Mme Victoria Shamesh, 61 ans, de Mme Kaden Arditti, 63 ans, de Mme Hava Freund, 45 ans, et de sa fille Dalia, 15 ans.

Les trois femmes et la jeune fille ont pris place à 11 heures à bord d'une Caravelle de la compagnie Alitalia venue de Rome, et qui a pris la direction d'Athènes où il est arrivé à 13 h 05.

Peu de temps après, les quatre passagères prennent un avion régulier de la T.W.A. à destination de Tel-Aviv, où elles ont été accueillies par leurs familles et par un groupe nombreux de journalistes et photographes.

Quant aux deux passagères israéliennes de l'avion détourné, ils sont toujours sous la garde des autorités syriennes.

M. Wiser, président de la T.W.A., a confirmé à Damas que le commandant de bord du « Boeing », M. Dean Carter, restera sur place « pour de bonnes raisons » — vraisemblablement jusqu'à ce qu'il soit assuré que les deux hommes pourront eux aussi regagner leur pays.

Les pilotes menacent de faire la grève

PARIS (AFP). — Le bureau exécutif de la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (F.I.A.L.P.A.) lance un appel pressant à l'ONU pour qu'elle continue la libération des deux passagères israéliennes de l'avion de la TWA détourné sur Damas, encore détenus dans cette ville. Il demande, en outre, que les Nations unies prennent des mesures pour punir les responsables de cet acte de piraterie.

Dans le cas où l'appel de l'I.F.A.L.P.A. ne serait suivi d'aucun effet, cette organisation envisage la cessation totale ou une série de cessations partielles du trafic aérien dans le monde pour une période de 24 heures. Dans ce cas éventuel, les compagnies aériennes et le public seraient informés de cette grève quinze jours à l'avance.

Absence au congrès palestinien

LE CAIRE (AFP). — La réunion du Conseil national palestinien, qui groupe les dirigeants des organisations de résistance, s'est ouverte lundi après-midi au siège de la Ligue arabe au Caire.

Le Front populaire de libération de la Palestine ne participe pas à la conférence. Les négociations entre le conseil et le F.P.L.P. semblent en définitive avoir échoué.

Quelques heures après avoir annoncé leur acceptation de participer aux travaux du congrès, les représentants du F.P.L.P. ont déclaré peu avant le début de la réunion que le Front ne sera pas représenté au conseil.

Raid israélien en Jordanie

TIBÉRIADE (Israël) (AP). — Des avions israéliens ont bombardé deux bases de l'armée jordanienne près de Chouana, dans le nord du pays, lundi, après que des commandos arabes eurent lancé une attaque audacieuse contre un kibboutz israélien.

Les commandos arabes avaient attaqué à la mitrailleuse et à la roquette le kibboutz de Moaz-Ham dans la vallée de Beisan, blessant un homme et une femme.

Mort d'un député conservateur

LONDRES (AFP). — Sir Cyril Osborne, l'une des personnalités les plus en vue du parti conservateur, est décédé à Leicester, à l'âge de 71 ans,



chef de l'Etat, le pouvoir revient au vice-président. Ce dernier, M. Pedro Aleixo, est en fait une personnalité relativement peu connue et sa présence à ce poste est généralement considérée comme une concession des militaires, désireux de faire entrer un civil dans le régime. Certaines informations ont laissé entendre dimanche que les dirigeants militaires étaient fermement opposés à ce que le pouvoir soit assumé par M. Aleixo pendant l'incapacité du président.

La maladie du chef de l'Etat pourrait avoir pour conséquence de retarder la réforme constitutionnelle annoncée et d'ajourner la nouvelle session du congrès, qui doit en principe s'ouvrir la semaine prochaine.



Le président Costa e Silva (Téléphoto AP)

SUITE Libye: l'armée prend le pouvoir

On ne signale pas de heurts dans le pays où le couvre-feu a été imposé dans la « capitale » en même temps que les ports et les aéroports étaient fermés, et que les communications avec l'extérieur étaient coupées. Radio-Benghazi a diffusé de la musique militaire entrecoupée de communiqués laconiques.

Cependant, une certaine effervescence se serait fait jour, à Tripoli notamment, où des coups de feu auraient été tirés.

Le roi Idriss, qui suit un traitement médical à Bursa, dans l'ouest de la Turquie, a déclaré que le coup d'Etat militaire était « sans importance » et qu'il retournerait en Libye son traitement achevé.

Le conseil révolutionnaire (peut-être inspiré par le parti socialiste baas) a assuré les étrangers qu'ils seront protégés par l'armée. Il a affirmé que le coup d'Etat n'était dirigé contre aucun pays étranger.

Les radios de Benghazi et de Tripoli ont déclaré que la révolution avait pour objectifs « l'unité arabe, le socialisme et la liberté ». Toutes les institutions constitutionnelles, y compris l'Assemblée nationale, ont été dissoutes. « Toute tentative de anciens dirigeants à l'encontre de la révolution sera vigoureusement réprimée », a annoncé le conseil de la révolution.

LE PRINCE HÉRITIER RENONCE
Mais le prince héritier Riad el Senoussi a officiellement renoncé à ses droits au trône et a demandé à tous les Libyens de soutenir le régime militaire. Il a personnellement donné lecture de son message à la radio de Tripoli et a décliné toute responsabilité si une effusion de sang venait à se produire par suite d'une opposition au coup d'Etat. Le prince a demandé expressément aux citoyens de ne pas prendre les armes.

LUTTE SERRÉE
Il est probable que le renversement du roi Idriss, et l'instauration d'une « République arabe de Libye » qui s'affirme dès le départ socialiste, va modifier la politique étrangère libyenne, bien que les nouveaux dirigeants aient déclaré qu'il s'agissait d'une

Plusieurs crises politiques

PARIS (AFP). — Le royaume de Libye a déjà connu, depuis sa naissance le 24 décembre 1951, plusieurs crises politiques importantes provoquées par les accords militaires passés avec la Grande-Bretagne et les États-Unis, accords que le roi Idriss el Senoussi, ancien émir de Cyrénaïque s'était toujours refusé à abroger unilatéralement.

Le 5 octobre 1954, quatre jours après un débat houleux au parlement, provoqué par la ratification du traité américano-libyen sur la base aérienne de Wheelus (dont la location prendra fin en 1971) le principal conseiller du roi, Ibrahim Chalchi, vizir du palais, fut assassiné par le chérif Mohieddine el Senoussi, neveu et fils adoptif de la reine, considéré comme un « nationaliste libyen ». Le roi avait dû quitter Benghazi pour Tripoli et avait songé pendant quelques jours à abdiquer.

Le coup d'Etat a créé d'ailleurs une très profonde émotion dans le monde, et surtout dans les pays arabes limrophes, l'Égypte et la Tunisie, en particulier. Dans ce dernier pays, on estime en effet que l'implantation d'un régime nettement pro-arabe en Libye isolerait davantage la Tunisie pro-occidentale qui, depuis plusieurs années, a pris ses distances avec le Caire.

De son côté, le « Front populaire de libération de la Palestine » (FPLP) a adressé un message de soutien au conseil de la révolution libyenne.

LA GUERRE DES SIX JOURS
En janvier 1964, le parlement libyen approuva une proposition de loi aux termes de laquelle les soldats étrangers devaient quitter le pays dans les six mois. Le roi renvoya le parlement, changea de premier ministre et se chargea lui-même des négociations avec ses alliés anglo-saxons, ce



Idriss de Libye. (Téléphoto AP)

INCENDIE DE LA MOSQUÉE D'EL AQSA : Rohen officiellement inculpé

JERUSALEM (AP-ATS). — Michael Rohen, le tondeur de moutons australien, a été accusé officiellement lundi d'incendie volontaire de la mosquée d'El Aqsa. Il encourt la peine maximum de 15 ans de prison. Son procès doit commencer dans deux semaines environ.

Les autorités israéliennes cherchent une vaste entente pour tenir les audiences du procès afin de pouvoir admettre le plus grand nombre possible de journalistes étrangers. Ce sera le procès le plus important depuis celui d'Adolf Eichmann en 1963.

PHANTOM
Par ailleurs, selon « Newsweek », les huit premiers chasseurs-bombardiers américains « F 4E Phantom H » seront livrés à Israël au cours du mois de septembre. Les appareils seront ensuite livrés à raison de quatre par mois jusqu'à concurrence des 56 commandés.

UN MESSAGE DU COE
De son côté, le pasteur Eugène C. Blake, secrétaire général du Conseil œcuménique

L'URSS justifie le pacte germano-russe

MOSCOU (AP). — Pour le 30ème anniversaire du déclenchement de la deuxième guerre mondiale, la « Pravda » a justifié lundi le pacte de non-agression germano-soviétique signé une semaine avant l'attaque de la Pologne par les nazis.

Le journal répète l'argument selon lequel le pacte signé entre Staline et Hitler a contribué à donner deux années de répit à l'URSS avant l'attaque allemande contre l'Union soviétique.

Sous la signature du général P. J. Mikheïev, l'article rejette comme un « mensonge monstrueux » l'assertion occidentale selon laquelle le pacte germano-soviétique a ouvert la voie à l'invasion de la Pologne le 1er septembre.

L'auteur ne mentionne pas l'occupation soviétique de l'est de la Pologne ni l'annexion par l'URSS des États de la Baltique consécutive au pacte. Mais il reproche à la France et à la Grande-Bretagne d'avoir rejeté les ultimes appels soviétiques pour un front uni contre l'Allemagne nazie.

L'Irak reconnaît le nouveau régime libyen

LE CAIRE (AFP). — L'Irak a reconnu lundi le nouveau régime républicain en Libye, annonce l'agence d'informations du Moyen-Orient, dans une dépêche datée de Bagdad.

« C'est tout le secret de ce que les Français appellent la drôle de guerre (septembre 1939 - mai 1940) et de ce que les Allemands, eux, qualifient de « guerre assise ». La seule différence était que, pour Hitler, c'était une tactique, et pour les Anglo-Français une habitude.

Pendant ce temps, le chef d'état-major de l'armée allemande notait: « Offensive française peu probable... les Français ne feront pas mouvement à travers la Belgique. »

Mais, le 7 septembre 1939, l'armée polonaise étant déjà hors de combat, Hadler s'occupe de transporter des divisions à l'Ouest. Que dit Hitler? Lissons-le: « Les bases aériennes hollandaises et belges devront être occupées militairement. Les déclarations de neutralité ne pourront pas être respectées. »

Alors que l'Angleterre et la France ne sont pas encore tout à fait sorties de leur sommeil, Hitler prononce une phrase qui ne donne lieu à aucune interprétation équivoque: « La guerre contre l'Angleterre et la France sera une lutte à mort. L'Angleterre est la force principale qui s'oppose à l'Allemagne. »

Et, en mai 1939, alors qu'à Paris le journal « L'Ouvreur » ouvre une souscription pour offrir à Chamberlain « une maison de la paix dans un coin de la terre de France », le général Thomas, chef de l'armement à l'OKW, fait ses comptes: armée de terre 51 divisions, aviation 260,000 hommes. Le 24 mai 1939, le général Thomas était fort satisfait. Dans son rapport remis à Hitler il conclut: « Le réarmement allemand est probablement unique au monde. »

... Mais les temps sont proches désormais. Retrouvons Hitler le 22 août 1939. Ce que nous relations émane des souvenirs de la flotte de haute mer allemande, et du général Hadler: « L'Angleterre?.. la France?.. le blocus: aucune efficacité. Une attaque par la ligne Maginot? Impossible. Jamais l'Angleterre et la France ne violeront la neutralité de ces pays. Il leur sera donc impossible de venir en aide à la Pologne. »

Chaque jour désormais devait apporter sa part de nuages, 23 août: signature du pacte germano-soviétique, 24 août: l'Angleterre se réveille. Cham-

Grèce: nouvelles arrestations

ATHÈNES (Reuter). — Deux nouvelles personnes ont été arrêtées à Athènes à la suite de la découverte d'un complot visant à renverser le gouvernement et à rétablir le roi Constantin sur le trône.

De source officielle toujours, on précise qu'il s'agit de M. Ioannis Papadopoulos et du lieutenant-colonel en retraite Antonios Drososyannis. Ils ont été arrêtés dimanche soir.

On croit savoir que les autorités réunissent les dossiers de 50 personnes, dont 35 officiers, arrêtées dans le cadre de l'affaire afin de les traduire en justice.

Tchécoslovaquie: épuration parmi les enseignants

PRAGUE (ATS-DPA). — Lundi, à Prague, le ministre de l'instruction publique, nouvellement nommé, M. Hrbek, a annoncé qu'il serait introduit un système d'épuration parmi les enseignants qui sont les inspirateurs et les initiateurs des forces anti-communistes et anti-soviétiques. Dans un exposé donné à la radio et à la télévision, le magistrat a exigé, à l'occasion de la nouvelle année scolaire, de lutter impitoyablement contre ce groupe d'enseignants que l'on rencontre en premier lieu dans les facultés des universités et dans les instituts scientifiques.

Il existe un second type d'instituteurs qui sont « temporairement les victimes de la désinformation ». Pour ce motif, ils ne seront pas poursuivis.

Comme troisième groupe, le chef de l'éducation publique mentionne « ceux qui, dans les temps difficiles, ont perdu le contact ».

A l'issue d'une longue enquête Cinq cents kilos d'opium sont saisis à Marseille

Deux trafiquants arrêtés

MARSEILLE (AFP). — 500 kg d'opium en sachets ont été découverts, dissimulés à l'intérieur de balles de coton, à bord du cargo italien « Stelvio » dans le port de Marseille.

Le cargo arrivait de la ville d'Iskanderun, en Turquie. A la suite de la découverte de stock d'opium, et grâce aux renseignements fournis par les agents du bureau des narcotiques et des drogues dangereuses de Beyrouth, la police française a arrêté à Nice deux trafiquants de stupéfiants responsables de transport et de chargement d'opium. Il s'agit de Mohamed Barbaghazari, un commerçant libanais de 39 ans demeurant à Beyrouth, et de Tefvik Cezayirli, un commerçant turc de 40 ans, travaillant dans l'import-export et demeurant à Iskenderun. L'arrestation des deux trafiquants met un point final à une enquête qui a duré 16 mois.

Fournisseur de l'opium au départ de Turquie, Cezayirli a avoué avoir assuré pour le compte de Barbaghazari, l'expédition et le conditionnement de la cargaison au départ d'Iskenderun. Il avait fait le voyage Beyrouth-Rome-Nice par avion afin de remettre à son client les documents officiels concernant la marchandise.

De son côté, le commerçant libanais a reconnu être le propriétaire du lot de coton qu'il comptait négocier à Marseille et avoir mené des tractations avec des trafiquants marseillais. Ces derniers sont actuellement recherchés.

La drogue devait ensuite être acheminée vers des laboratoires clandestins du sud de la France où l'opium devait être transformé en héroïne.

Sur le « marché » de New-York, un tel stock de drogue aurait rapporté aux trafiquants une somme de 1,300,000 dollars.

Le nouveau régime a informé les diplomates étrangers qu'il respectera tous les engagements internationaux, y compris les accords avec les compagnies pétrolières passés par le gouvernement royaliste, apprend-on de source bien informée à Paris.

PROFONDE ÉMOTION
Le coup d'Etat a créé d'ailleurs une très profonde émotion dans le monde, et surtout dans les pays arabes limrophes, l'Égypte et la Tunisie, en particulier. Dans ce dernier pays, on estime en effet que l'implantation d'un régime nettement pro-arabe en Libye isolerait davantage la Tunisie pro-occidentale qui, depuis plusieurs années, a pris ses distances avec le Caire.

De son côté, le « Front populaire de libération de la Palestine » (FPLP) a adressé un message de soutien au conseil de la révolution libyenne.

Ouverture du 10ème congrès du T.U.C.

PORTSMOUTH (AFP). — Le 10ème congrès du T.U.C. a été ouvert hier par M. John Newton, président en exercice de la centrale syndicale britannique.

Ce congrès des « Trade-Unions » a été l'occasion pour M. Harold Wilson de prononcer son premier discours politique de l'année qui s'ouvre et de donner ainsi virtuellement le coup d'envoi de la campagne électorale.

Le premier ministre a annoncé un surplus dans la balance commerciale britannique pour le second trimestre de 1969.

Il a confirmé, d'autre part, l'abandon, à la fin de l'année, de la loi sur les prix et les revenus de 1968, mais il a indiqué que le contrôle sur le prix et les salaires serait maintenu sous une autre forme.

Après avoir lancé un double avertissement au congrès, au sujet de la politique économique du gouvernement et de la question du règlement des grèves non officielles, M. Wilson a longuement fait le bilan des cinq dernières années du gouvernement travailliste en matière économique, sociale et industrielle.

SATISFACTION A MOSCOU
Le commentateur de la télévision de Moscou s'est félicité, lundi soir, du coup d'Etat libyen. La signification entière du putsch ne peut être évaluée jusqu'à ce que le nouveau régime n'ait proclamé ses objectifs et démenti l'appui dont il dispose. « Mais il est déjà clair que le renversement de la monarchie est lié aux besoins intérieurs du pays, aux questions politiques non tranchées, à la pauvreté de la grande majorité de la population, et au mécontentement régnant à propos de la politique étrangère du pays », a ajouté le commentateur.

UN FAIT PAR JOUR IL Y A 30 ANS II. - A L'OUEST

Depuis Munich, Londres et Paris s'étaient endormis. Les Occidentaux, qui, aujourd'hui célèbrent si fort les mérites de Mazarin, restent alors sourds, à son appel déchirant: « C'est abominable... Et, pas plus à Downing Street, qu'à l'Hôtel Matignon, on ne s'émuet de la réflexion de M. François-Poncet: « Je vais à un mourant pour lui porter un peu d'huile à verser sur ses plaies... »

... Dans cette fameuse réunion du 23 mai 1939 à laquelle nous avons fait allusion hier, Hitler n'avait pas été aussi catégorique en ce qui concerne la France et la Grande-Bretagne. Les textes auxquels nous nous référons — saisis nous les répons par les autorités américaines et versés aux dossiers du procès de Nuremberg — indiquent qu'Hitler s'était exprimé de la façon suivante: « Il ne faut pas en arriver à un conflit simultané avec la Pologne. Fondamentalement, un conflit avec la Pologne ne peut être victorieux que si l'Ouest ne s'en mêle pas... »

C'est tout le secret de ce que les Français appellent la drôle de guerre (septembre 1939 - mai 1940) et de ce que les Allemands, eux, qualifient de « guerre assise ». La seule différence était que, pour Hitler, c'était une tactique, et pour les Anglo-Français une habitude.

Pendant ce temps, le chef d'état-major de l'armée allemande notait: « Offensive française peu probable... les Français ne feront pas mouvement à travers la Belgique. »

Mais, le 7 septembre 1939, l'armée polonaise étant déjà hors de combat, Hadler s'occupe de transporter des divisions à l'Ouest. Que dit Hitler? Lissons-le: « Les bases aériennes hollandaises et belges devront être occupées militairement. Les déclarations de neutralité ne pourront pas être respectées. »

Alors que l'Angleterre et la France ne sont pas encore tout à fait sorties de leur sommeil, Hitler prononce une phrase qui ne donne lieu à aucune interprétation équivoque: « La guerre contre l'Angleterre et la France sera une lutte à mort. L'Angleterre est la force principale qui s'oppose à l'Allemagne. »

Et, en mai 1939, alors qu'à Paris le journal « L'Ouvreur » ouvre une souscription pour offrir à Chamberlain « une maison de la paix dans un coin de la terre de France », le général Thomas, chef de l'armement à l'OKW, fait ses comptes: armée de terre 51 divisions, aviation 260,000 hommes. Le 24 mai 1939, le général Thomas était fort satisfait. Dans son rapport remis à Hitler il conclut: « Le réarmement allemand est probablement unique au monde. »

... Mais les temps sont proches désormais. Retrouvons Hitler le 22 août 1939. Ce que nous relations émane des souvenirs de la flotte de haute mer allemande, et du général Hadler: « L'Angleterre?.. la France?.. le blocus: aucune efficacité. Une attaque par la ligne Maginot? Impossible. Jamais l'Angleterre et la France ne violeront la neutralité de ces pays. Il leur sera donc impossible de venir en aide à la Pologne. »

Chaque jour désormais devait apporter sa part de nuages, 23 août: signature du pacte germano-soviétique, 24 août: l'Angleterre se réveille. Cham-

berlain écrit à Hitler pour, dit-il, dissiper toute équivoque: « Si certains milieux de Berlin considèrent que l'intervention de la Grande-Bretagne en faveur de la Pologne n'est plus une éventualité mais une certitude, ceux-ci commettraient une grave erreur... »

24 août: le parlement britannique vote la loi d'urgence nationale et prend certaines mesures de mobilisation. Hitler répondit qu'à tout prendre « Il préférerait faire la guerre maintenant plutôt qu'à 60 ans. »

Le 25 août, Hitler promet à Londres de ne pas menacer l'existence de l'Empire britannique. A cela l'ambassadeur anglais répond que cette offre ne peut être prise en considération que si un arrangement « négocié de l'affaire polonaise est possible ».

Et les Français? Le même jour, Hitler convoquait l'ambassadeur de France, M. Coulondre, pour lui dire qu'il ne saurait féliciter les propositions polonaises... « Monsieur l'ambassadeur, ajouta Hitler, l'entrevue est terminée. » « Non, Excellence, répliqua M. Coulondre, car j'ai encore à vous dire que si l'Allemagne attaque la Pologne la France se dressera à ses côtés avec toutes ses forces. »

26 août. Il n'y a plus en Allemagne un seul ressortissant anglais et français. Les ambassadeurs de Londres et de Paris ont fermé leurs volets.

28 août... Un membre de l'Abwehr, le colonel Oster, écrit dans son journal: « Situation très grave... Si exigences non satisfaites c'est la guerre. Frustrer épuisé, hagar, voix rauque. » Et le journal du parti nazi titre, au mépris de toute vérité: « Fièvre guerrière en Pologne. Chaos en Haute-Silésie. 1,500,000 hommes mobilisés. »

Or, depuis 15 jours, l'Allemagne avait mobilisé...

Le 31 août 1939, Hitler signait sa directive No 1 pour la conduite de la guerre. Au paragraphe 3 on peut lire ceci: « A l'Ouest, il s'agit de laisser à l'Angleterre et à la France l'initiative des opérations. Il est interdit de franchir la frontière de l'Ouest où que ce soit. »

Le 2 septembre, les députés français étaient convoqués. La première phrase de Daladier fut: « Messieurs, le gouvernement en Pologne compte de quoi l'Angleterre entrerait en guerre à onze heures. Quelques instants plus tard l'ambassadeur français faisait connaître à Ribbentrop que la France entrerait en guerre le même jour, à 17 heures. Le ministre allemand dit à Coulondre: « La France sera l'agresseur », et l'ambassadeur répondit: « L'histoire jugera. »

Tard dans la nuit, l'amiral Canaris chef des services secrets allemands devait confier à son collaborateur Givens: « C'est la fin de l'Allemagne. »

L'histoire en 6 ans rendit son verdict. Avec 25 millions de morts.

L. GRANGER